



COHERIS

Global Relationship Management

Rapport annuel

2004



www.finance.coheris.fr

Plus de 1000 entreprises internationales tirent profit de nos solutions, parmi elles :

Cosmétique & Laboratoire

Beiersdorf-Nivea
Bohringer Ingelheim
Bristol Myers Squibb
GlaxoSmithKline
Laboratoire Knoll
L'Oréal
Pfizer
Sanofi Aventis
Schering Plough

Service

Algeco
Atos
Blockbuster Entertainment
Foncière Logement
Groupe Apicil
LaSer Lafayette Services
Médiamétrie
MTV
Nextira-One
Phone Marketing
Sita
Suez
Téléperformance
Unisys

Grande Consommation

Bacardi Martini
Cadbury
Coca-Cola
Danone
Fromageries Bel
Gillette
Heineken
Henkel
Johnson & Johnson
Kraft Foods
Kronenbourg
Nestlé
Unilever Bestfoods

Assurance

AGF
AXA Assurances
Azur Assurances
CNP
Cox Insurance
Groupama
MGEN
Prémalliance

Banque

Cetelem
CIC
Calyon
Crédit du Nord
Crédit Lyonnais
Crédit Suisse
Deutsche Bank International
Lloyds TSB
Morley Fund Management
Natexis Banques Populaires
Société Générale

Distribution

Casino
Carrefour
Conforama
Darty
Galeries Lafayette
Go Sport
Intermarché
Monoprix

Coheris :
une présence
européenne

Siège Social

40, rue de l'Est
F-92774 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél : +33 (0)1 55 38 31 31

Direction Régionale Nord-Est

Espace Europe - 16, rue Eugène Delacroix
F-67200 Strasbourg
Tél : +33 (0)3 88 10 01 90

Direction Régionale Sud-Est (Coheris Méditerranée)

Europarc Pichauray Bât. A3
1330, avenue Guillibert de la Lauzière - BP 441000
F-13592 Aix en Provence Cedex 03
Tél : +33 (0)4 42 90 30 00

Direction Régionale Rhône-Alpes / Auvergne

Aldec
28, avenue du Général de Gaulle
F-69110 Sainte Foy-lès-Lyon
Tél : +33 (0)4 72 16 88 88

Agence de Grenoble

Technisud - 50, rue Jean Vaujany
F-38000 Grenoble
Tél : +33 (0)4 38 21 08 08

Harry Software

La Défense 1 - 13 bis, rue de l'Abreuvoir
92415 Courbevoie Cedex
Tél : +33 (0)1 41 88 02 02

RésOcéane

33, avenue des Peupliers
F-35510 Cesson-Sévigné
Tél : +33 (0)2 99 83 77 77

Coheris InfoCat Ltd.

Riverside House
27-29 Vauxhall Grove
London SW8 1SY
Tél : +44 (0)20 7735 7711

Coheris Switzerland

Schöngrund 34
CH-6343 Rotkreuz
Tél : +41 41 798 30 90

Coheris Benelux

Rue de la presse, 4
B-1000 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 227 11 43

Coheris Deutschland

Rennbahnstrasse 72-74
D-60528 Frankfurt
Tél : +41 41 798 30 90

Coheris Italia

Viale Abruzzi 13/A
I-20131 Milan
Tél : +39 (0)2 20 57 26 50

Coheris España

124, Calle Claudio Coello, planta 3
28006 Madrid
Tél : +34 (0)91 400 96 33

85% des entreprises du
CAC 40

53% des entreprises du
SBF 120

Automobile

Citroën
Honda Motor Europe
Michelin
Midas
Nissan
Peugeot
VAG

Public

ANPE
CCI de Rennes
EDF-GDF
INPI
La Poste
Ministère de l'Emploi
RATP
SACEM
SNCF
Ville d'Issy les Moulineaux
Ville de Lyon
Ville de Saint-Herblain

Industrie

Alstom
Altis
Bouygues
Cogema
Dassault
Facom
Groupe Seb
Hewlett-Packard
Legrand
Lise Charmel
Lyonnaise des Eaux
Pioneer
Ricoh
Schlumberger
Schneider
Sony
Thomson
Total

Transport & Tourisme

Accor
ADP
Disneyland Paris
Havas Voyages
Jet Tours
KLM
Menzies Aviation Group
Nouvelles Frontières
Voyages Kuoni

Télécommunication

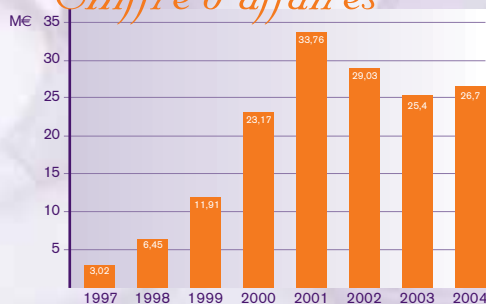
AOL
Cegetel
France Telecom
Maroc Telecom
Monaco Telecom
Orange
Wanadoo



*Construire,
développer,
pérenniser...*

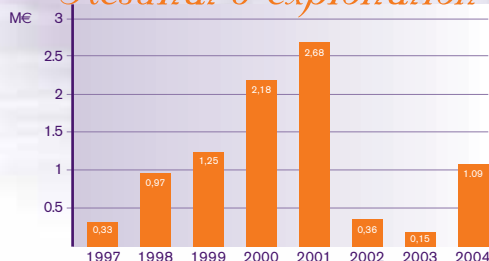
Coheris en chiffres...

Chiffre d'affaires



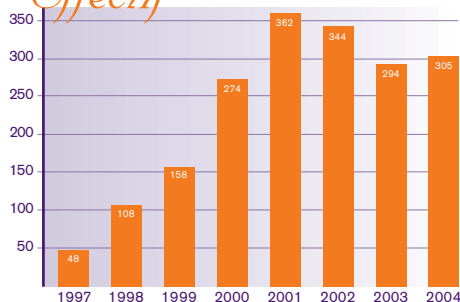
Un stratégie de développement ambitieuse

Résultat d'exploitation



Une rentabilité depuis l'origine

Effectif



Des équipes d'ingénieur et consultants aux compétences pluridisciplinaires

2005

- **Mars** : Augmentation de capital par attribution gratuite de BS-ABSA aux actionnaires. 5,7 M€ de fonds levés au cours de la première phase

2004

- **Novembre** : Coheris renforce son activité d'éditeur de logiciels par l'acquisition de Harry Software, société spécialisée dans les applications de Business Intelligence
- **Mars** : Acquisition de RésOcéane, basée à Rennes, spécialiste des applications de front-office.

2002

- **Juin** : Acquisition d'InfoCat, société spécialisée dans le CRM et la Business Intelligence basée à Londres

2001

- **Octobre** : Reprise des actifs de la société Intelligent Sales Objects, éditeur du logiciel d'intelligence commerciale ISO-Suite
- **Mars** : Intégration de la société Aldec, basée à Lyon, Grenoble et Paris

2000

- **Octobre** : SmartMoves (Zurich) rejoint le groupe et devient Coheris Switzerland
- **Mars** : Coheris s'implante en région PACA avec Coheris Méditerranée
- **Mars** : Eneide, leader européen sur le marché du CRM avec plus de 400 références rejoint Coheris
- Intensification du développement international avec la création de filiales au Benelux, en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne

1999

- **Décembre** : Entrée des sociétés Apsyware et Net.PI@ce dans le groupe
- **30 juin** : Introduction au Nouveau Marché de la Bourse de Paris

1998

- **Septembre** : Ouverture de l'agence ouest à Nantes
- **Juin** : Fusion avec Atix International (Strasbourg)
- **Février** : Ouverture de l'agence centre à Clermont-Ferrand

1994

- **Décembre** : Création de Coheris à Jouy en Josas



COHERIS

Global Relationship Management

Rapport annuel et document de référence

Exercice clos au 31 décembre 2004

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2005 en application de l'article 211-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il ne pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.



Le message du Président

Après deux années de crise caractérisées par la récession du marché des services informatiques et des logiciels, une reprise modérée a marqué l'année 2004. Le contexte économique général est toutefois resté difficile sous une pression tarifaire constante et des délais de prise de décision toujours longs.

Bénéficiant des mesures prises l'année précédente et des qualités de son offre, Coheris a réalisé un exercice 2004 en forte amélioration retrouvant à la fois croissance et rentabilité. Ce résultat est principalement dû à l'excellent comportement de nos activités d'édition de logiciels : 21% de croissance, dont 11% de croissance organique.

C'est la raison pour laquelle nous avons renforcé ce pôle par l'entrée dans notre groupe de Harry Software dont l'offre de logiciels de Business Intelligence donne une nouvelle dimension à l'offre du groupe : nous proposons désormais à nos clients une gamme complète de logiciels et services couvrant l'organisation et le suivi de leurs relations avec les tiers, l'optimisation de leurs processus de travail internes et l'exploitation pertinente de leurs informations.

Les logiciels représentent à présent plus de 50% de nos activités. Pôle de croissance et de rentabilité, ils constitueront dans l'avenir le moteur de notre développement. Le renforcement de la recherche et développement d'une part, la mise en place de nouveaux canaux de diffusion de nos produits d'autre part occuperont une position fondamentale dans notre stratégie.

Les services n'en restent pas moins une part importante de notre activité : ils doivent se réorienter progressivement vers des domaines d'expertise, métier ou technologique, à moindre concurrence et plus forte valeur ajoutée.

Tels sont les objectifs que nous nous fixons à court et moyen terme. L'augmentation de capital réalisée en ce début d'année 2005 doit nous permettre de mettre en œuvre cette stratégie par le renforcement, tant de manière organique qu'externe, de notre pôle logiciels et l'évolution de notre pôle services.

Jean-Pierre Cieput

Le message du Président	3
-------------------------------	---

1 - Présentation de Coheris

1.1 - Les chiffres clés	8
1.2 - Historique de la société et du groupe	9
1.3 - Organigramme juridique du groupe au 31 décembre 2004	10
1.4 - Marché et concurrence	11
1.4.1 - Le CRM (Customer Relationship Management)	11
1.4.2 - Le Collaborative Business	12
1.4.3 - La Business Intelligence	13
1.5 - Activité : les métiers de Coheris	14
1.5.1 - L'édition de logiciels	14
1.5.2 - Les Global Services	17
1.6 - Clients	18
1.7 - Atouts de Coheris	20
1.7.1 - Les collaborateurs	20
1.7.2 - Les locaux et les moyens de production	20
1.7.3 - La politique d'investissement	20
1.8 - Facteurs de risque	20
1.8.1 - Risque de marché	20
1.8.2 - Risque de liquidité	21
1.8.3 - Risque sur actions	21
1.8.4 - Risque client	21
1.8.5 - Risque de partenariat	21
1.8.6 - Les collaborateurs de Coheris	21
1.8.7 - Etat des litiges en cours provisionnés - non provisionnés	21
1.8.8 - Risque de produit	21
1.8.9 - Risque de taux et risque de change	22
1.8.10 - Risques généraux : assurance	22
1.8.11 - Risques juridiques	22
1.8.12 - Risque fournisseur	22
1.8.13 - Risques industriels et liés à l'environnement	22
1.9 - Stratégie	23

2 - Rapport à l'Assemblée générale annuelle

2.1 - Activité de la société	26
2.1.1 - Situation de Coheris et évolution de l'activité pendant l'exercice écoulé	26
2.1.2 - Activité en matière de recherche et de développement	29
2.1.3 - Faits exceptionnels et litiges	30
2.1.4 - Politique sociale et environnementale	30
2.2 - Présentation des comptes consolidés	31
2.2.1 - Comparabilité	31
2.2.2 - Examen des comptes et résultats consolidés	31
2.3 - Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat	32
2.3.1 - Examen des comptes sociaux	32
2.3.2 - Proposition d'affectation du résultat	32
2.3.3 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices	32
2.3.4 - Observations du Comité d'entreprise	32
2.4 - Capital de la Société	33
2.4.1 - Évolution du capital de la société depuis sa constitution	33
2.4.2 - Options de souscription d'actions	33
2.4.3 - Augmentation de capital par l'émission et l'attribution de Bons autonomes de souscription d'actions assorties de bons à option de souscription d'actions nouvelles (BS-ABSA)	34
2.4.4 - Répartition du capital et des droits de vote	34
2.4.5 - Actions d'auto détention	34
2.4.6 - Participation des salariés au capital (PEE)	34
2.4.7 - Tableau récapitulatif pour l'exercice 2004 des délégations d'augmentations de capital en cours de validité et de leur utilisation	35

2.5 - Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	35
2.6 - Administration et contrôle	35
2.6.1 - Liste des mandats et fonctions	35
2.6.2 - Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux	36
2.6.3 - Expiration du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant	36
2.7 - Annexe 1 : Résultats des cinq derniers exercices	37
2.8 - Annexe 2 : Inventaire des valeurs mobilières	37

3 - Rapport spécial sur les stock options 39

4 - Rapport sur les procédures de contrôle interne

4.1 - Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration	44
4.1.1 - Conseil d'administration et Direction générale	44
4.1.2 - Fonctionnement du Conseil d'administration	44
4.1.3 - Fonctionnement de la Direction Générale	44
4.2 - Limitations des pouvoirs du Directeur Général et des pouvoirs des Directeurs Généraux Délégués	45
4.3 - Procédures de contrôle interne	45
4.3.1 - Les objectifs du président en matière de contrôle interne	45
4.3.2 - Environnement de contrôle interne et évaluation des risques	45
4.3.3 - Procédures de contrôle interne mises en place	46
4.4 - Plan d'action pour 2005	47

5 - Projet des résolutions

6 - Informations complémentaires

6.1 - Renseignements de caractère général concernant la Société	54
6.1.1 - Dénomination sociale	54
6.1.2 - Siège social	54
6.1.3 - Date de constitution	54
6.1.4 - Forme juridique	54
6.1.5 - Durée de vie	54
6.1.6 - Objet social	54
6.1.7 - Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés	54
6.1.8 - Exercice social	54
6.1.9 - Répartition statutaire des bénéfices	54
6.1.10 - Assemblées générales	55
6.1.11 - Dispositions statutaires particulières	55
6.2 - Renseignements de caractère général concernant le Capital	56
6.2.1 - Capital non encore émis	56
6.2.2 - Évolution de l'actionariat et pacte d'actionnaire	57
6.2.3 - Contrat de liquidité	57
6.3 - Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe	57
6.4 - Évolution récente	58
6.4.1 - Faits exceptionnels et litiges	58
6.4.2 - Perspectives 2005	58
6.4.3 - Chiffre d'affaires du premier trimestre 2005	58
6.5 - L'action Coheris	59
6.5.1 - Cours de l'action	59
6.5.2 - Statistiques sur le marché de l'action	59

7 - Comptes consolidés61

7.1 - Bilan et compte de résultat	62
7.2 - Annexe aux comptes consolidés	63
7.2.1 - Principes et méthodes comptables	63
7.2.2 - Écarts d'acquisition	65
7.2.3 - Immobilisations incorporelles	65
7.2.4 - Immobilisations corporelles	66
7.2.5 - Immobilisations financières	66
7.2.6 - Créances d'exploitation	67
7.2.7 - Valeurs mobilières de placement	67
7.2.8 - Charges à répartir	67
7.2.9 - Variation des capitaux propres	67
7.2.10 - Autres fonds propres	68
7.2.11 - Provisions pour risques et charges	68
7.2.12 - Dettes financières	68
7.2.13 - Autres dettes d'exploitation	68
7.2.14 - Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation	68
7.2.15 - Achats et services extérieurs	68
7.2.16 - Effectif et charges de personnel	68
7.2.17 - Résultat financier	69
7.2.18 - Résultat exceptionnel	69
7.2.19 - Impôt sur les sociétés	69
7.2.20 - Tableau de flux de trésorerie	69
7.2.21 - Engagements hors bilan	70
7.2.22 - Litiges	70
7.2.23 - Événements postérieurs à la fin de l'exercice	70
7.3 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	71

8 - Comptes sociaux73

8.1 - Bilan et compte de résultat	74
8.2 - Annexe aux comptes sociaux	76
8.2.1 - Principes et méthodes comptables	76
8.2.2 - Faits significatifs de l'exercice et comparabilité des comptes	77
8.2.3 - Notes sur le bilan actif	77
8.2.4 - Notes sur le bilan passif	78
8.2.5 - Notes sur les comptes de résultat	79
8.2.6 - Autres informations	80
8.2.7 - Annexe 1 : Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	82
8.2.8 - Annexe 2 : Flux de trésorerie	82
8.3 - Rapports des Commissaires aux comptes	83
8.3.1 - Rapport général des Commissaires aux comptes	83
8.3.2 - Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	84
8.3.3 - Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne	85

9 - Déclarations87

9.1 - Responsable du document de référence	88
9.2 - Attestation du responsable du document de référence	88
9.3 - Responsables du contrôle des comptes	88
9.3.1 - Commissaires aux comptes titulaires	88
9.3.2 - Commissaires aux comptes suppléants	88
9.4 - Avis des Commissaires aux comptes sur le document de référence	88
9.5 - Responsable de l'information financière et politique de communication	89
9.5.1 - Responsable de l'information financière	89
9.5.2 - Politique de communication	89

Tableau de concordance (avec l'instruction COB)

Chapitre 1 - Attestations des responsables du document et du contrôle des comptes

1-1 - Noms et fonctions des responsables du document de référence	88
1-2 - Attestations des responsables	88
1-3 - Noms et adresses des contrôleurs légaux	88
1-3 - Politique d'information	88

Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

2-1 - Renseignements de caractère général concernant l'entreprise	54
2-2 - Renseignements de caractère général concernant le capital et droits de vote	33 et 56
2.2.1 - Tableau d'évolution du capital sur cinq ans	33
2.2.2 - Rapport spécial sur les Stock-Options	33 et 40
2.2.3 - Rachat d'actions	34, 50, et 55
2.2.4 - Répartition du capital et des droits de vote	34
2.2.5 - Evolution de l'actionariat et pacte d'actionnaires	57
2-3 - Renseignements de caractère général concernant le marché des titres	59
2.3.1 - Tableau d'évolution des cours et volumes	59
2.3.2 - Dividendes	32

Chapitre 3 - Renseignements concernant l'activité de l'émetteur

3-1 - Présentation de la société	8
3-2 - Marché et positionnement concurrentiel de l'émetteur	11
3-3 - Politique d'investissement	20
3-4 - Effectif moyen	68 et 80

3-5 - Evolution récente	29 et 58
3-6 - Perspectives d'avenir	28
3-7 - Faits exceptionnels et litiges	30
3-8 - Facteurs de risques	20
3.8.1 - Risques client	21
3.8.2 - Risques de marché	21
3.8.3 - Risques juridiques	22
3.8.4 - Risques industriels et liés à l'environnement	22
3.9 - Assurances et couverture des risques	22

Chapitre 4 - Patrimoine - Situation financière - Résultats

4-1 - Comptes sociaux de la société	74
4-2 - Comptes consolidés et annexe	62 et 63
4-3 - Engagement hors-bilan	70 et 80
4-4 - Honoraires des Commissaires aux comptes	57

Chapitre 5 - Gouvernement d'entreprise

5-1 - Composition et fonctionnement des organes d'administration de direction, de surveillance	35 et 44
5-2 - Rémunération des mandataires sociaux	36
5-3 - Options consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux	40
5-4 - Schémas de participation du personnel	13, 33, 34 et 40

Chapitre 6 - Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir .. 58



*P*résentation de Coheris

<i>1.1</i>	<i>Les chiffres clés</i>	<i>8</i>
<i>1.2</i>	<i>Historique de la société et du groupe</i>	<i>9</i>
<i>1.3</i>	<i>Organigramme juridique du groupe au 31 décembre 2004</i>	<i>10</i>
<i>1.4</i>	<i>Marché et concurrence</i>	<i>11</i>
<i>1.5</i>	<i>Activité : les métiers de Coheris</i>	<i>14</i>
<i>1.6</i>	<i>Clients</i>	<i>18</i>
<i>1.7</i>	<i>Atouts de Coheris</i>	<i>20</i>
<i>1.8</i>	<i>Facteurs de risque</i>	<i>20</i>
<i>1.9</i>	<i>Stratégie</i>	<i>23</i>

1.1 - Les chiffres clés

1

Extrait du compte de résultat consolidé

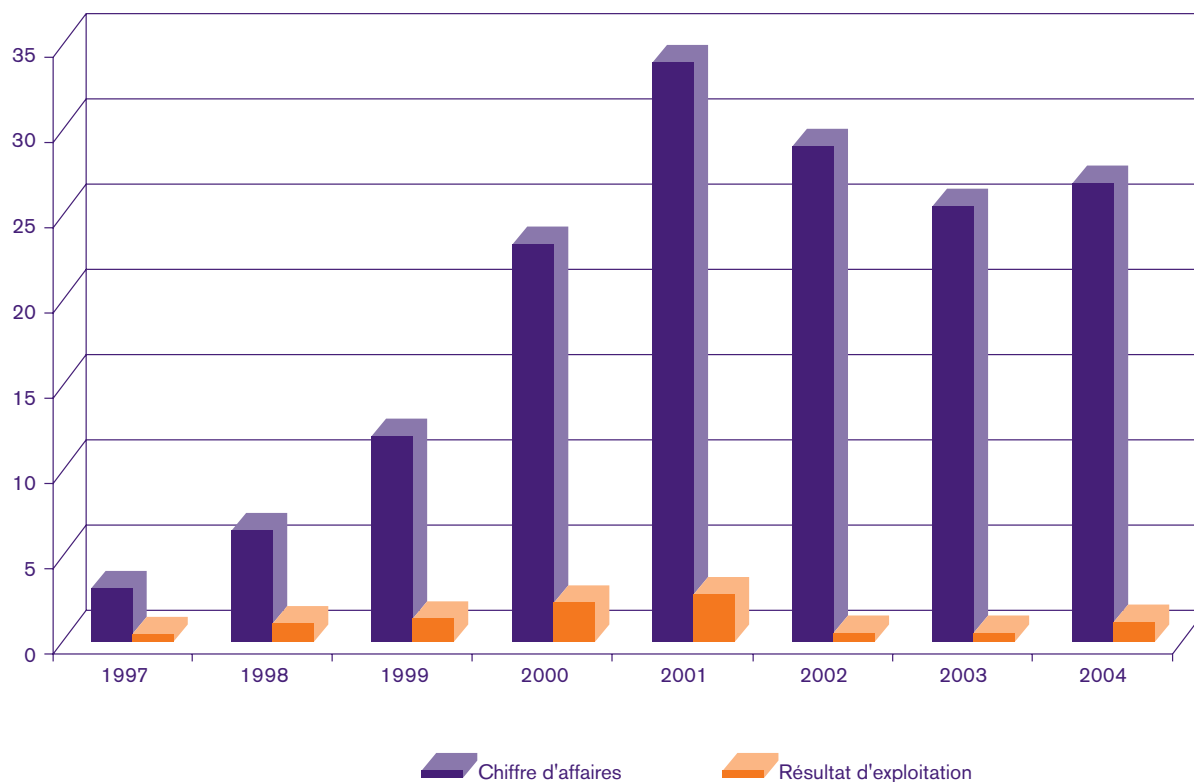
En M€	2004 consolidé *	% du CA	2003 consolidé	% du CA
CA Produits	11,64	44%	9,55	38%
CA Services	15,00	56%	15,86	62%
CA Annuel	26,64	100%	25,41	100%
Excédent brut d'exploitation	2,43	9%	1,48	6%
Résultat d'exploitation	1,09	4%	0,15	1%
Résultat financier	0,03	-	0,03	-
Résultat exceptionnel	-0,41	-2%	-0,97	-4%
Amortissement des écarts d'acquisition	-0,32	-1%	-0,32	-1%
Impôts sur les sociétés	0,29	1%	-0,23	-1%
Résultat net	0,12	-	-0,89	-4%

(*) Chiffre d'affaires intégrant à hauteur de 1,14 M€ le chiffre d'affaires de la société Harry Software consolidé à compter du 1^{er} octobre 2004.

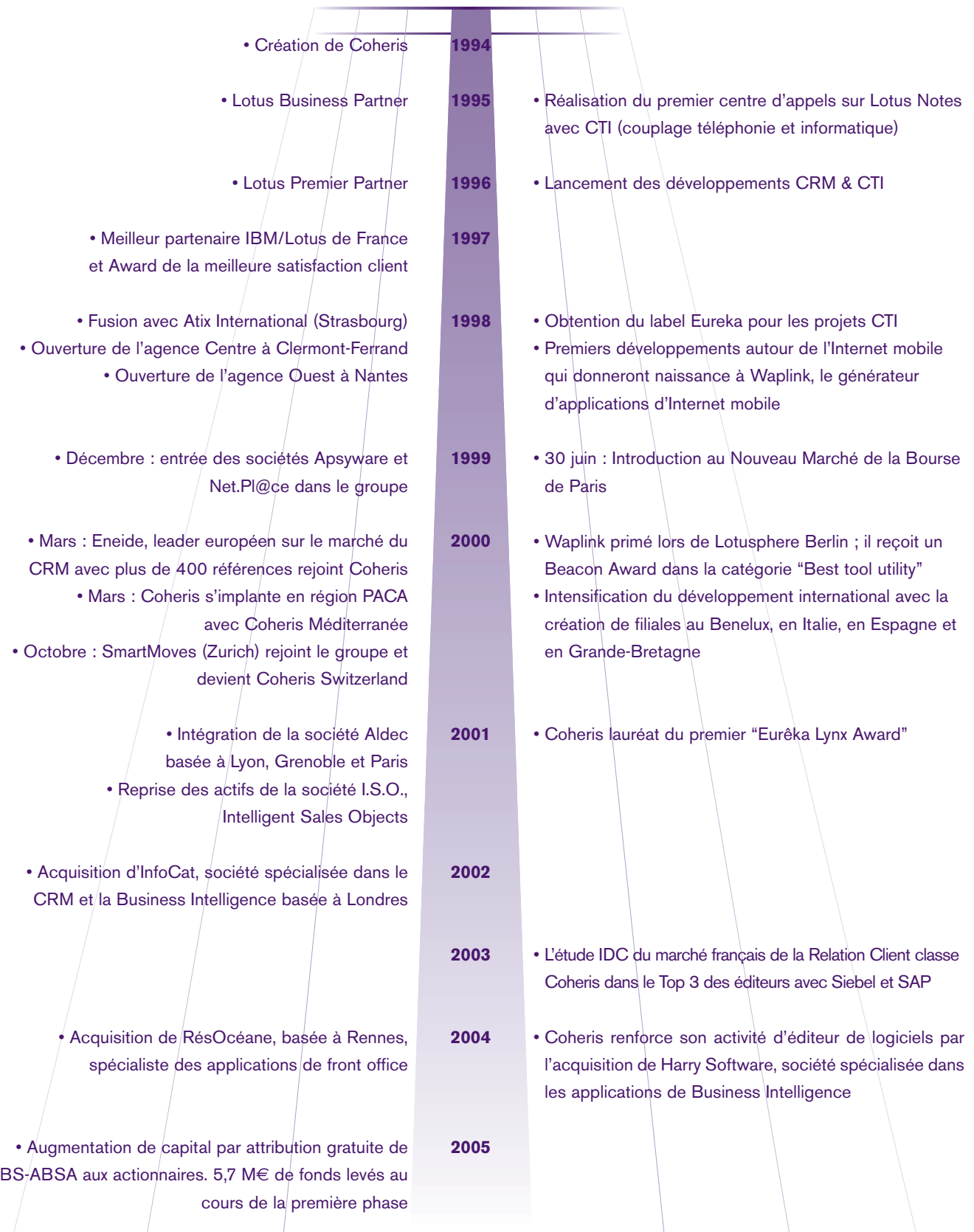
Extrait du bilan consolidé

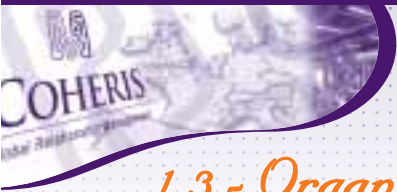
En M€	31/12/2004	31/12/2003
Capitaux propres	8,0	7,2
Immobilisations nettes	7,2	4,1
Créances Clients	11,3	9,0
Dettes Fournisseurs	2,4	2,2
Trésorerie nette	1,4	1,8
Dettes financières auprès des établissements de crédit	1,2	0,8
Total du Bilan	22,4	17,2

Le graphique suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation consolidés depuis 1997 (en millions d'euro).



1.2 - Historique de la société et du groupe





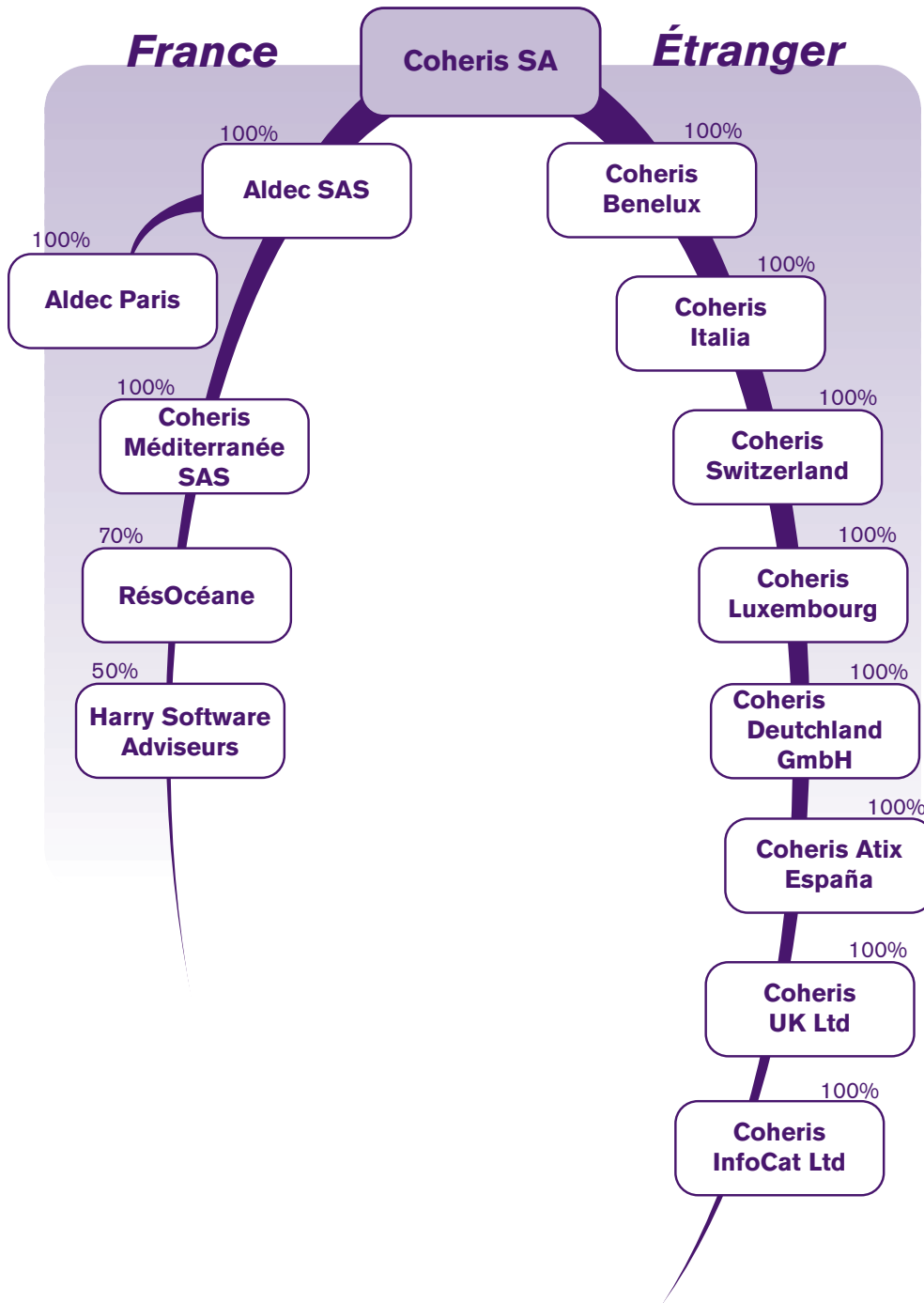
1.3 - Organigramme juridique du groupe au 31 décembre 2004

1

Toutes les filiales sont présentées sur le dessin suivant. Certaines sociétés n'ont pas d'activité commerciale. Il s'agit de :

- Aldec Paris qui a donné son fonds de commerce en location-gérance à Coheris en 2003,
- Coheris UK qui a apporté son actif et son passif à Coheris InfoCat UK en 2003,
- Coheris Luxembourg.

L'activité des filiales en 2004 est présentée au paragraphe 2.1.1.1.



1.4 - Marché et concurrence

Depuis sa création, Coheris a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur performance opérationnelle et à anticiper les évolutions de leur métier.

C'est dans cette perspective que le groupe a développé une offre de Global Relationship Management (GRM) couvrant trois domaines complémentaires :

- le CRM, ou gestion de la relation client,
- le Collaborative Business, ou l'ensemble des outils permettant de modéliser et gérer les flux de circulation et de mise à disposition de l'information,
- la Business Intelligence (BI), ou l'exploitation organisée et pertinente des données de l'entreprise.

A travers cette offre, Coheris prend en charge la gestion globale de la Relation entre l'entreprise et ses différents interlocuteurs ; ce qui passe par un traitement opérationnel des données clients, fournisseurs, collaborateurs, etc., mais aussi par un partage et une capitalisation de la connaissance et du savoir-faire développés par l'entreprise.

La gestion globale de la relation implique d'en assurer le suivi et le contrôle et d'en améliorer l'efficacité. Un système CRM ou Collaborative Business doit disposer de capacités d'analyse fine de ses résultats, de son efficacité, de sa qualité et de ses performances.

Qu'il s'agisse d'analyser les données CRM pour améliorer la performance des campagnes marketing ou effectuer un suivi analytique des coûts commerciaux, qu'il s'agisse d'enrichir la démarche de Collaborative Business via une analyse de l'activité d'un portail ou d'une base de connaissances, les techniques de Business Intelligence sont indispensables.

CRM, Collaborative Business et Business Intelligence constituent les trois volets indissociables du Global Relationship Management, moteur de la performance des entreprises.

Dans ces trois domaines, Coheris propose une gamme complète de progiciels, associée à une offre de Global Services regroupant conseil, formation, conception et développement de solutions spécifiques, intégration et assistance.



1.4.1 - Le CRM (Customer Relationship Management)

1.4.1.1 Définition du CRM

Le CRM est l'ensemble des outils logiciels permettant à l'entreprise de :

- gérer la relation de ses différents acteurs (commerciaux, équipes marketing, production) avec ses clients,
- analyser la relation à différentes étapes de son développement pour offrir une vue précise de l'activité et étayer les prises de décision.

Le terme CRM recouvre ainsi des outils opérationnels et des outils analytiques.

Les logiciels de **CRM opérationnel** gèrent l'ensemble des contacts avec les clients ainsi que les données contextuelles et les processus qui s'y rapportent. Ils permettent ainsi à tous les acteurs de partager l'information et de suivre les opérations en cours, de déclencher de nouvelles actions, d'historiser et d'analyser l'ensemble des données.

Les relations avec le client s'appuient sur l'ensemble des moyens de communication disponibles (téléphone, fax, e-mail, courrier, Web). Les outils de CRM opérationnel vont les regrouper de manière uniforme en gérant leurs impacts et interactions avec le système d'information de l'entreprise.

Les bénéfices générés par l'utilisation d'outils de CRM opérationnel sont très nombreux pour l'entreprise : meilleure réactivité face à une demande client, connaissance personnalisée des besoins des clients, qualité de suivi, qualité de service, meilleure adéquation de l'offre, augmentation des volumes traités, etc.

Le CRM couvre trois domaines principaux :

- l'automatisation de la force de vente,
- la gestion du service client par des centres de contacts,
- l'automatisation des processus de marketing.

En complément, les logiciels de **CRM analytique** exploitent les informations collectées dans les applications opérationnelles pour offrir une visibilité synthétique et une analyse de type décisionnelle des données en y incluant notamment les pratiques et savoir-faire de l'entreprise.

Le CRM analytique va ainsi permettre à l'entreprise de mesurer l'efficacité de sa démarche commerciale, de mieux connaître ses clients et leurs habitudes de consommation, ou d'identifier les sources d'augmentation de la productivité des services support.

Le CRM analytique procure à l'entreprise des avantages concurrentiels forts et est devenu, à une époque où la compréhension et la fidélisation du client sont essentielles, une technologie indispensable et stratégique.

1.4.1.2 - Marché du CRM

Aujourd'hui, le marché du CRM se caractérise par une offre de produits visant à capitaliser les échanges entre l'entreprise et l'ensemble des acteurs impliqués dans la Relation Clients. L'émergence de nouvelles appellations telles le XRM (eXtended Relationship Management) ou le PRM (gestion de la relation partenaire - Partner Relationship Management) confirme cette tendance.

Pour mieux répondre à leurs problématiques métier, on remarque par ailleurs que les entreprises - aussi bien les PME que les grands groupes - s'orientent vers des offres de CRM plus ciblées, plus verticales et rapidement opérationnelles. Si les sociétés sollicitent souvent les éditeurs pour une problématique bien spécifique, telle la gestion de leurs forces de vente (SFA) ou de leur centre d'appels, elles ne souhaitent pas moins disposer d'une solution évolutive pouvant comporter d'autres fonctionnalités CRM, une solution à vocation globale.



Leur choix se porte également sur des applications dotées de fonctionnalités de mobilité et de synchronisation permettant aux collaborateurs de l'entreprise de consulter en temps réel et de mettre à jour leurs données clients à distance.

Cette volonté d'améliorer en permanence leur performance globale explique l'actuel engouement des entreprises pour le décisionnel. Analyser, mesurer, détecter suffisamment tôt les écarts avec les objectifs pour pouvoir y remédier... Ces démarches permettent aux entreprises d'avoir une visibilité globale sur leur fonctionnement interne et leur environnement les rendant ainsi plus réactives. Les solutions de CRM analytique répondent parfaitement à ce besoin.

C'est la raison pour laquelle Coheris et sa filiale Harry Software ont développé fin 2004 la première offre intégrée de CRM opérationnel et analytique à travers le module BI de Coheris CRM.

1.4.1.3 - Les approches de mise en place d'une solution de CRM

Une entreprise peut aborder la mise en place d'une solution CRM selon deux démarches stratégiquement différentes : approche centralisée et approche décentralisée.

Approche décentralisée	Stratégie	Approche centralisée
Projets guidés par le besoin		Projets guidés par la structure
Délais, coûts	Objectif	Déploiements uniformes
Flexibilité	Impact	Structuration
Progiciels "tout en un"	Solution	Toolbox - boîtes à outils (+ de dév spécifique)

La première consiste en la définition par les services centraux d'un système unique pour l'ensemble des entités de l'entreprise déployé de manière uniforme et structurante. Cette démarche se traduit par des projets donnant lieu à d'importants développements spécifiques, suivis de déploiements en masse.

La seconde consiste, à partir d'initiatives locales réussies, à étendre le projet CRM par étapes aux différents services et filiales. Cette démarche s'illustre dans des projets décentralisés où les contraintes prioritaires sont la simplicité et la rapidité de mise en œuvre, et la capacité des solutions à se déployer de manière flexible au sein de chaque entité.

C'est dans le cas d'une approche décentralisée que l'offre de Coheris apporte toute sa valeur ajoutée.

L'approche centralisée est principalement portée par les grands acteurs du marché CRM. Les projets couverts par leurs solutions nécessitent une charge d'intégration importante et se déroulent sur des périodes longues comprises entre 6 mois et 2 ans.

L'offre de Coheris répond essentiellement à une approche décentralisée où les projets sont mis en place dans des délais courts (de 1 à 4 mois) car ils nécessitent une charge

d'intégration réduite. Ces projets, actuellement les plus nombreux, sont en forte croissance car poussés par les objectifs prioritaires des entreprises de réactivité, d'adaptabilité et de retour sur investissement rapide.

1.4.1.4 - Acteurs et concurrence

Le marché du CRM comprend plusieurs groupes d'acteurs qui diffèrent par la nature de leur offre :

- les opérateurs de télécommunication qui fournissent les canaux de communication,
- les constructeurs d'équipements : terminaux fixes et mobiles, réseaux d'entreprises, autocommutateurs publics et privés (PABX), ...
- les intégrateurs de solutions (SSII généralistes ou spécialisées),
- les éditeurs de logiciels.

C'est dans cette dernière catégorie que se situe Coheris.

On trouve chez les éditeurs de grands acteurs dont l'offre généraliste répond à l'approche centralisée, tels Siebel (n°1 mondial), SAP, Peoplesoft ou des sociétés spécialisées dans certains des trois grands domaines applicatifs : tels Pivotal, Saratoga spécialisés dans le domaine de l'automatisation des forces de vente, ou Chordiant Software, Unica spécialisés dans le domaine du marketing.

Coheris commercialise ses produits directement ou par l'intermédiaire d'autres acteurs du marché comme des opérateurs de téléservice, des cabinets de conseil ou des intégrateurs lui permettant de construire des offres sectorielles spécialisées.

Parmi les principaux partenaires de Coheris, on peut citer : ASM, B2S, Cegedim, CSC, LaSer Lafayette Services, Mondial Service, Monaco Telecom, Phone Marketing, Sneda, SR Téléperformance ...

La part des licences vendues par l'intermédiaire des partenaires de Coheris a été de 24,8 % en 2004. Les trois premiers partenaires représentent ensemble 38,3 % des ventes indirectes.



1.4.2 - Le Collaborative Business

1.4.2.1 - Définition du Collaborative Business

Le "Collaborative Business" est l'ensemble des solutions informatiques destinées à optimiser la gestion, la circulation et la capitalisation de l'information au sein de l'entreprise :

- **Portails collaboratifs** : création de communautés interactives favorisant les échanges et le travail collaboratif autour d'un espace de référence unique et personnalisable.
- **Gestion documentaire** : organisation et partage de documents en environnement Web (Internet, Extranet ou Intranet).
- **Workflow** : modélisation des processus internes de l'entreprise et gestion de leurs circuits de validation.

L'expérience acquise par Coheris au cours de ses 10 années d'existence auprès d'entreprises de tous secteurs lui permet de connaître les modes de fonctionnement spécifiques aux métiers de ses clients et de toujours proposer des solutions au regard de leur activité. Coheris sait mettre en œuvre des projets de :

- sites publics destinés à fournir de l'information ou des services,
- sites privés réservés à des populations restreintes, dits intranets ou extranets, destinés à fournir de l'information ou des services aux collaborateurs ou partenaires de l'entreprise,
- applications d'Internet mobile ou utilisation des technologies de l'Internet à partir de terminaux mobiles : téléphones mobiles, assistants personnels, terminaux embarqués.

1.4.2.2 - Marché du Collaborative Business

Le mouvement de convergence entre travail collaboratif, portail et gestion de contenu connaît actuellement une forte croissance. Des produits présentant une couverture fonctionnelle plus large et qui combinent fonctions de diffusion, d'échange et processus de travail apparaissent.

Dès lors, trois grandes catégories tendent à émerger :

- les suites collaboratives intégrées,
- les infrastructures de portails dotées d'une couche collaborative modulaire,
- les grands progiciels de gestion intégrée qui intègrent désormais eux aussi des dispositifs collaboratifs.

1.4.2.3 - Acteurs et concurrence

Ce marché est très atomisé et comprend un très grand nombre d'acteurs qui peuvent être classés en deux groupes :

Les sociétés de services

Toutes les grandes SSII interviennent sur ce marché, principalement auprès de leurs clients d'origine. Entrent dans cette catégorie : Atos Origin, Cap Gemini, GFI informatique, Sogeti-Transiciel, Sopra, Steria, Unilog, ... Des sociétés spécialisées sont aussi présentes avec des activités plus ou moins orientées dans l'un ou l'autre des domaines du Collaborative Business en fonction de leur origine. Coheris intervient souvent en tant que partenaire de ces sociétés.

Les éditeurs de logiciels

Le Collaborative Business est constitué de différentes expertises : le développement de portails Web collaboratifs, la gestion de contenu (CMS), les solutions de workflow, ... Parmi les éditeurs de ces solutions, dont fait partie Coheris, figurent Documentum, FileNet, Hummingbird, Interwoven, Noheto, Vignette, ...



1.4.3 - La Business Intelligence

1.4.3.1 - Définition de la Business Intelligence

La Business Intelligence se définit comme l'ensemble des technologies permettant de traiter, valoriser et présenter les données de l'entreprise à des fins de compréhension, d'analyse et de décision : visibilité sur une activité, compréhension d'un comportement client, détection de dysfonctionnements, prise de décisions stratégiques ou tactiques, réactivité face à un événement...

La Business Intelligence s'appuie sur un système d'information décisionnel, par opposition au système d'information produisant des données, ou système d'information transactionnel.

1.4.3.2 - Marché de la Business Intelligence

Le développement du marché de la Business Intelligence est étroitement lié à celui du CRM, la gestion de la relation client étant l'un des premiers champs d'application de la Business Intelligence. Une fois les progiciels CRM installés, les informations clients sont stockées dans des bases de données. Mais pour piloter les forces de vente, optimiser les campagnes marketing ou découvrir de nouveaux segments de clientèle, il faut transformer les données brutes en indicateurs. C'est l'un des rôles des outils de Business Intelligence.

Parmi les principales cibles des technologies décisionnelles, on trouve bien sûr le CRM mais aussi la gestion financière et le contrôle de gestion, les ressources humaines ou l'optimisation de la gestion de la production.

Toutes les activités de l'entreprise sont concernées par les systèmes décisionnels et en sont des utilisateurs potentiels :

- le contrôle de gestion pour l'analyse des coûts, l'analyse de la rentabilité, l'élaboration budgétaire, les indicateurs de performance, ...
- la Direction marketing pour le ciblage, le pilotage de gamme, les applications de géomarketing, de fidélisation clients, ...
- la Direction commerciale pour le pilotage des réseaux (directs ou indirects), les prévisions des ventes, l'optimisation des territoires, ...
- les ressources humaines pour la gestion des carrières, la gestion collective, ...
- la Direction de la production pour l'analyse qualité, la prévision des stocks, la gestion des flux, la fiabilité industrielle, ...
- la Direction générale pour les tableaux de bord, indicateurs de pilotage, gestion d'alertes, ...



1.4.3.3 - Acteurs et concurrence

Sur le marché de la Business Intelligence s'affrontent 2 types d'acteurs :

- les éditeurs de logiciels qui conçoivent et commercialisent les outils de transformation et d'analyse de données,
- des sociétés de services qui conseillent des entreprises dans leur sélection d'outils et assurent la mise en œuvre des logiciels.

Les éditeurs de logiciels de Business Intelligence

Les éditeurs de logiciels se distinguent par les fonctionnalités offertes par leurs outils.

Les éditeurs d'outils ETL/Alimentation

L'outil ETL (Extract, Transform and Load) récupère toutes les données et les centralise dans une base de données particulière appelée datawarehouse, datamart ou entrepôt de données. Les outils ETL permettent de récupérer les données quels que soient leurs sources et les systèmes qui les supportent (système d'exploitation, SGBD, formats...), d'automatiser et d'industrialiser le processus d'alimentation, de faciliter la maintenance des données et de limiter les développements spécifiques. Ces outils permettent de construire, de mettre à jour et de maintenir le dictionnaire de métadonnées. Ascential Software, Business Objects, Informatica, Oracle et Sunopsis comptent parmi les éditeurs d'outils ETL avec lesquels Coheris peut être amenée à travailler.

Les éditeurs d'outils d'analyse et restitution

Pour chaque question plus ou moins complexe, l'outil d'analyse recueille la requête et produit les indicateurs voulus. Également appelée reporting, cette étape se charge de diffuser et de présenter les informations de la façon la plus opérationnelle possible pour les différentes populations d'utilisateurs.

Reportive, Hyperion, Business Objects, Cognos et Microstrategy comptent parmi les éditeurs d'outils d'analyse et de restitution.

Les sociétés de service

De nombreuses SSII, généralistes ou spécialisées, interviennent sur le marché de la Business Intelligence. Il est ainsi possible de retrouver dans le marché de la Business Intelligence des SSII généralistes telles que : Atos Origin, Cap Gemini, GFI informatique, Sogeti, Sopra, Steria, Unilog, etc. Coheris intervient souvent en tant que partenaire de ces grandes SSII.

Parmi les sociétés spécialisées sur le marché de Business Intelligence figurent des sociétés telles que : Business & Decision, SoftComputing, Homsys.

Sur ce marché Coheris se positionne à la fois en tant qu'éditeur de logiciels de Business Intelligence et en tant que société de services. En octobre 2004, l'éditeur de logiciels spécialisé dans la Business Intelligence, Harry Software rejoignait le groupe Coheris. Grâce à ce rapprochement, Coheris a élargi sa gamme en proposant des fonctions de Business Intelligence extrêmement avancées et directement intégrées à ses solutions de CRM et de Collaborative Business. Le groupe fournit ainsi aux

entreprises des solutions opérationnelles contenant nativement les outils de mesure capables d'analyser leurs résultats. Il propose également 2 solutions Coheris BPM (construction des indicateurs) et Coheris Reporting (accès aux tableaux de bord par tous les collaborateurs concernés) aptes à se coupler au système d'information des entreprises.

Les domaines d'expertise de Coheris couvrent en outre l'intégration des solutions d'aide à la prise de décision (DataWarehouse, datamining, outils de restitution, d'analyse, ...) et des prestations de conseil, conduite de projet, formation, expertise et développements.

Sa large palette de prestations comprend :

- analyse des besoins des utilisateurs,
- conception des modèles décisionnels, puis des modèles physiques,
- spécifications des règles d'extraction, transformation et chargement,
- définition de l'architecture cible et choix des outils,
- implémentation du déploiement,
- accompagnement au changement,
- formation des utilisateurs aux outils de restitution.

1.5 - *Activité :*

les métiers de Coheris

1.5.1 - *L'édition de logiciels*

Ce positionnement stratégique est né de la recherche permanente de solutions standard et de la nécessité de les industrialiser. L'édition de logiciels, qui présente l'avantage de générer par la vente de licences un effet de levier sur les marges supérieur à celui des services, s'exprime dans les trois domaines où Coheris exerce son activité : le CRM, le Collaborative Business et la Business Intelligence.

Les produits édités par Coheris sont :

- soit directement vendus par Coheris à l'utilisateur final et dans ce cas intégrés par Coheris qui en assure la maîtrise d'œuvre,
- soit vendus à des "intégrateurs" qui en assurent la maîtrise d'œuvre auprès de leurs propres clients.

Le métier d'éditeur comprend les fonctions suivantes :

- veille technologique et veille des attentes du marché en termes de fonctionnalités,
- spécifications des produits,
- conception, développement et tests,
- packaging des produits,
- industrialisation,
- maintenance curative et évolutive des produits,
- support "hot line" des clients et partenaires,
- mise en place et animation du réseau des partenaires,
- prestations associées à la vente des produits et à l'accompagnement des clients.

1.5.1.1 - Les logiciels de CRM

Coheris CRM

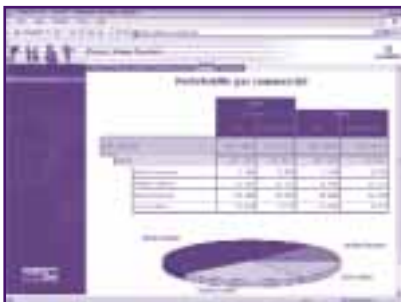
Coheris CRM est une suite logicielle CRM permettant de gérer l'ensemble des contacts entre une entreprise et ses clients et les processus clients qui s'y rattachent. Doté de riches fonctionnalités de gestion des forces de vente, du service client et du marketing, il est aujourd'hui utilisé par plus de 600 entreprises dans le monde, dans des contextes divers : centre d'appels, services clients, équipes commerciales nomades ou sédentaires, réseau de points de ventes ou d'agences.



Grâce à son architecture full Web, Coheris CRM est accessible directement par les partenaires, clients ou prospects de l'entreprise, leur donnant la possibilité de consulter à tout moment les

informations de suivi de leur dossier en mode self-care. Il possède des fonctions de mobilité et de synchronisation d'un poste nomade et s'intègre à tous les canaux de communication au sein du centre d'appels.

Coheris CRM possède en outre une dimension analytique. Son module BI, solution très élaborée de Business Intelligence, comprend des technologies multi-dimensionnelles et vectorielles, complètement intégrée à Coheris CRM. Il offre ainsi des possibilités très étendues d'analyse et de reporting : analyses consolidées sur une ou plusieurs bases Coheris CRM, intégration dans les indicateurs des données provenant d'autres composants du système d'information (données financières, logistiques...) ou du système téléphonique, introduction de la dimension



Temps avec l'historisation des données permettant de faire des analyses de tendances, de prévision et de simulation, pour anticiper les besoins et prendre des décisions stratégiques.

Afin d'optimiser le traitement de la relation client, Coheris a intégré à Coheris CRM une gamme de logiciels middleware assurant la gestion des différents canaux de communication : e-mail, Web, Voix sur IP, CTI, (Couplage Téléphonie Informatique)...

Produit à vocation internationale, Coheris CRM existe en 40 langues et est d'ores et déjà installé dans plus de 60 pays.

Coheris Helpdesk

Logiciel de gestion de Helpdesk conçu autour d'une architecture Intranet ou Extranet, Coheris Helpdesk s'appuie sur des fonctionnalités avancées de workflow et de partage de



l'information pour garantir le respect des contrats de services et assurer la capitalisation des connaissances. Coheris Helpdesk, tout en privilégiant la relation entre les acteurs intervenant dans le processus de Helpdesk, permet de prendre en charge l'ensemble des échanges nécessaires à la résolution efficace d'un problème.

1.5.1.2 - Les logiciels de Collaborative Business

Coheris Portal

Coheris Portal est un ensemble de composants permettant de mettre très rapidement à disposition des équipes des espaces collaboratifs sur le web. Ses fonctionnalités de publication et de



GED (Gestion Électronique de Documents) vous permettent de centraliser au sein d'une base documentaire tous les types de fichiers bureautiques. Hiérarchisée, cette base donnera la possibilité de mettre en ligne les derniers documents à jour et sera l'espace de référence pour tout support destiné à la communication externe de l'entreprise. Coheris Portal procure à l'ensemble des collaborateurs un point d'accès unique et sécurisé à tous les documents, services et applications de la société et améliore leur productivité.

Coheris Doc

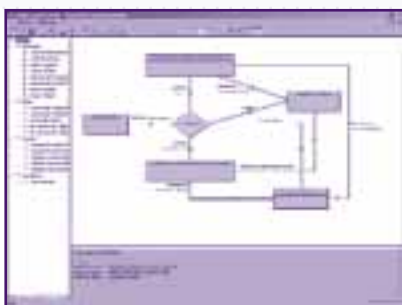
Coheris Doc est un applicatif distribué de gestion documentaire permettant d'organiser et de partager dans un environnement Web. De la saisie manuelle ou automatique (module optionnel Coheris Scan) à



l'archivage en passant par des étapes éventuelles de validation, il permet de suivre tout le cycle de vie d'un document en assurant son classement et son indexation dans un environnement multilingue.

Coheris Form & Flow

1



Coheris Form & Flow est une solution simple à mettre en œuvre : une boîte à outils visant la création et la mise en ligne aisée de tout type de formulaires, la modélisation de processus de traitement des demandes et leur mise

en application, grâce à un outil de workflow simple, la saisie et l'émission de formulaires, l'instruction et l'aide à la décision.

1.5.1.3 - Les logiciels de Business Intelligence

Coheris Reporting



Coheris Reporting permet, en mode Web, de fournir à chacun des acteurs l'information et les indicateurs utiles sous une forme pertinente et directement exploitable, au moment nécessaire. Ces informations sont extraites et calculées à

partir des différents systèmes de l'entreprise, et éventuellement fusionnées avec les résultats des applications de Coheris CRM ou de Coheris Collaborative Business.

Coheris BPM



Les experts métiers doivent pouvoir travailler sans le recours systématique aux spécialistes IT, sur les données de l'entreprise avec les outils adaptés aux études ou analyses qu'ils souhaitent mener.

Les produits de la Gamme Coheris BPM présentent toutes les fonctions et modes de fonctionnement nécessaires à la gestion de la performance et à son amélioration : Query et analyses, OLAP et analyse multidimensionnelle, mise en forme de rapports, graphiques, dashboards, jusqu'au développement d'application de reporting.

1.5.1.4 - Une offre de support et de formation

Plus de 800 entreprises internationales font confiance à Coheris en utilisant ses logiciels. Cette marque de confiance s'est construite au fil du temps à travers une relation de proximité basée sur l'échange, indispensable pour l'optimisation des systèmes de ses clients.

Afin d'apporter une assistance technique à ses clients sur l'utilisation de ses logiciels, Coheris a réuni ses compétences de maintenance et de support en un Centre de Support Technique Coheris Software. Différents services de maintenance sont proposés selon les besoins et le niveau d'exigence des clients.

Ainsi Coheris est en mesure de proposer de véritables plate-formes de services qui visent à reproduire le plus fidèlement possible les configurations spécifiques et critiques de ses clients. Les objectifs poursuivis sont d'assurer une maintenance corrective et évolutive, un support dédié et personnalisé et d'assurer sur cette base de véritables niveaux d'engagements de services.

Les équipes de consultants multidisciplinaires de Coheris dispensent également des formations sur site. Couvrant tous les profils d'utilisateurs, ces formations s'adaptent aux différents types de missions et besoins.

Enfin et parce que le groupe a choisi de placer ses utilisateurs au cœur des processus et d'en faire les acteurs majeurs dans sa démarche d'adaptation et d'optimisation de ses produits, Coheris a créé le Club Coheris. Véritable centre d'échange d'expériences et de savoir-faire, le Club Coheris rassemble les clients tout au long de l'année autour d'ateliers de travail, de forum, de newsletters trimestrielles, ...

1.5.1.5 - Position concurrentielle

L'offre de Coheris se distingue de celle des acteurs cités plus haut de plusieurs manières :

C'est une offre généraliste qui n'est pas en concurrence frontale avec les éditeurs leaders du marché tels Siebel, SAP ou Oracle. Elle répond à la démarche décentralisée (voir paragraphe 1.4.1.3) et en possède les caractéristiques et atouts : courts délais de mise en œuvre, budgets optimisés (car elle ne requiert que peu de charge d'intégration), simplicité d'utilisation, ...

Elle est complétée par une offre d'intégration de système s'appuyant sur des équipes de consultants certifiés, garantissant la cohérence et la qualité des projets.

Avec plus de 800 clients équipés de ses produits, Coheris occupe une place significative sur le marché européen. Selon la dernière étude d'IDC ("Le Marché Français de la Relation Client" – octobre 2003) portant sur les revenus licences des éditeurs de CRM, Coheris se place aujourd'hui dans le top trois des éditeurs en France derrière Siebel et SAP et reste la seule société française à figurer parmi les 10 premiers éditeurs de CRM en France. Nous ne disposons pas d'étude récente indiquant les parts de marché de Coheris et celle de ses concurrents.

Les utilisateurs des produits de Coheris font partie des plus grandes entreprises internationales telles : France Telecom Interactive (Wanadoo) avec plus de 2000 positions pour sa hot-line et son assistance commerciale, Nestlé pour sa gestion des services consommateurs dans plus de 60 de ses filiales mondiales, L'Oréal pour son service consommateurs européen, AGF pour ses plateformes de gestion de sinistres, Sony Europe pour son assistance commerciale et technique, la ville d'Issy-les-Moulineaux pour son Guichet Unique de gestion de la relation citoyens, etc... (voir paragraphe 1.6).

1.5.1.6 - La place de l'activité d'édition de logiciels chez Coheris

Cette activité recouvre les ventes de licences, maintenance et services associés de l'ensemble des divisions du groupe. Cette activité représente 44% du chiffre d'affaires de Coheris en 2004.

Analyse des ventes de l'activité logiciels par division (k€)						
Division	e-Services	Software	International	Total 2004	Part dans CA 2004	Total 2003
Licences	2 013	2 337	934	5 284	20%	4 349
Services associés aux licences	1 017	1 684	352	3 053	11%	2 750
Maintenance	582	2 431	294	3 307	12%	2 451
Total	3 612	6 452	1 580	11 644	44%	9 550

1.5.2 - Les Global Services

1.5.2.1 - Le métier

La réussite d'un projet CRM, BI ou Collaborative Business repose autant sur les qualités intrinsèques de l'outil choisi que sur les prestations de personnalisation du progiciel, la mise en œuvre et l'accompagnement du projet. En capitalisant sur ses compétences d'intégrateur et de société de service, Coheris a développé une expertise de Global Relationship Management et des méthodologies qui permettent d'assurer le succès du projet, pas à pas.

Avec un engagement unique à préserver l'efficacité coûts-délais des investissements, allié à une volonté affirmée de transfert de compétences vers les utilisateurs et administrateurs de ses solutions, Coheris propose une gamme complète de prestations pour aider ses clients dans la personnalisation, le déploiement et l'utilisation de ses progiciels au sein de l'organisation de l'entreprise.

Conseil, formation, direction de projets, intégration et assistance : les équipes de consulting pluridisciplinaires de Coheris mettent leur expertise métier au service de leurs clients avec pour objectifs de garantir la maîtrise de l'ensemble des phases d'un projet, de permettre sa réalisation dans les délais et d'assurer son évolutivité.

Les domaines d'intervention de Coheris regroupent les prestations de :

- conseil,
- ingénierie,
- mise en œuvre et intégration,
- TMA (Tierce Maintenance Applicative).

1.5.2.3 - La place des Global Services chez Coheris

Cette activité recouvre les ventes de services de l'ensemble des divisions du groupe. Cette activité représente 56% du chiffre d'affaires de Coheris en 2004.

Analyse des ventes de l'activité Global Services par division (k€)						
Division	e-Services	Software	International	Total 2004	Part dans CA 2004	Total 2003
Intégration de services	11 645	56	1 313	13 014	49%	14 146
Revente de services	1 966	18		1 984	7%	1 709
Total	13 611	74	1 313	14 998	56%	15 855

Ces prestations s'inscrivent dans la continuité et la complémentarité de la fourniture de progiciels. Le client bénéficie ainsi d'un interlocuteur unique, d'une solution homogène et cohérente, d'un respect optimal de délai et de coût et d'une qualité globale supérieure.

1.5.2.2 - Les domaines d'expertise

L'offre de Coheris s'appuie sur des méthodologies projet éprouvées et des savoir-faire adaptés à chaque métier. Elle s'accompagne d'un engagement à respecter les impératifs de ses clients : délais réduits d'installation, retour rapide sur investissements, évolutivité des architectures et des applications.

Ces projets sont réalisés par des équipes d'ingénieurs et de consultants spécialisés, certifiés dans leur domaine d'expertise. Ils font l'objet, selon leur nature, d'une facturation forfaitaire ou d'une facturation au temps passé.

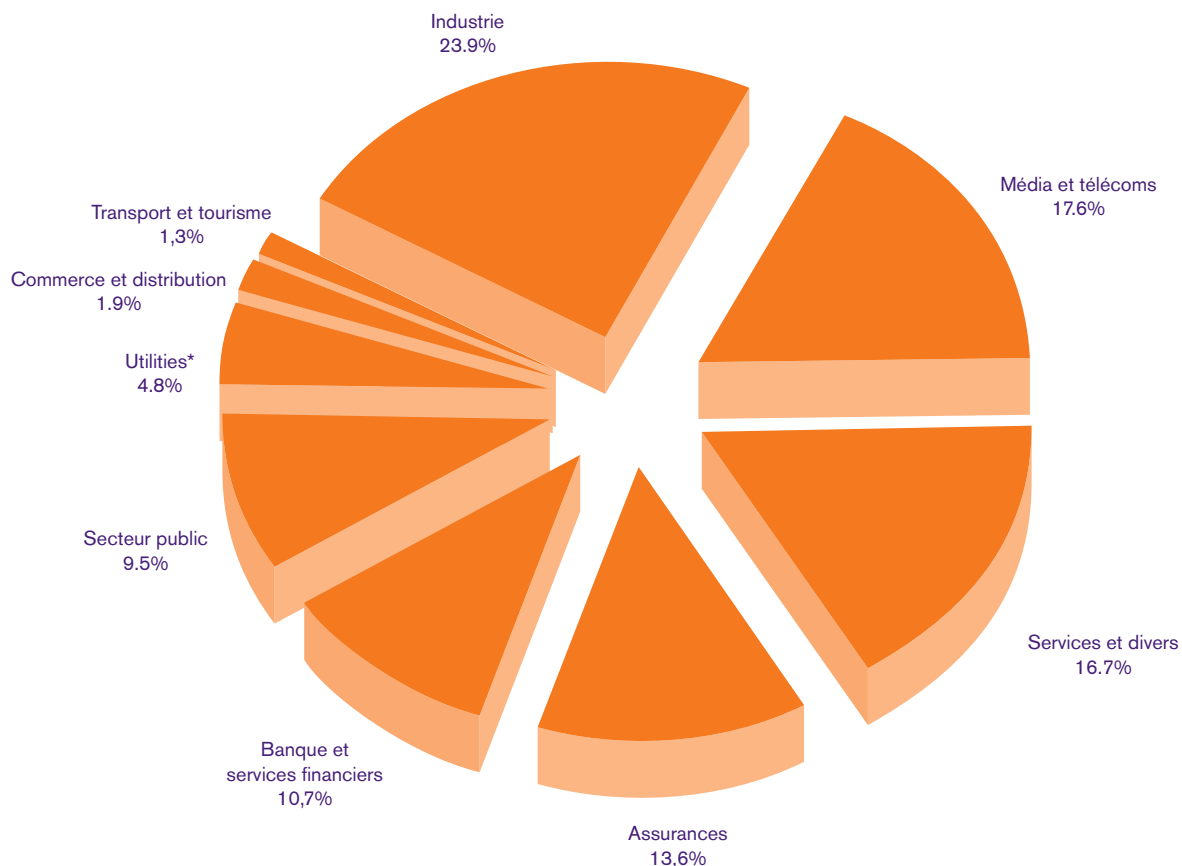
L'expertise du groupe couvre les technologies Lotus Notes/Domino, les architectures trois-tiers (Java, Corba, EJB, Websphere, BEA Weblogic, ...) ou Microsoft (IIS, ASP, COM/DCOM, Exchange 2000, .Net, ...) ainsi que les technologies de DataWarehouse et de Business Intelligence. Coheris dispose également d'un savoir-faire dans le domaine des outils de communication et de télécommunication (CTI, voix sur IP, mobilité). Ces expertises lui permettent de développer des solutions sur mesure, ou d'accompagner ses clients dans la mise en œuvre et l'intégration de celles qu'ils auront retenues, avec le souci constant de garantir la souplesse, l'adaptation, la pérennité et la maintenabilité de leurs choix.

1.6 - Clients

1

Coheris compte plus de 1000 clients dans le monde, parmi les plus Grands Comptes européens et internationaux dont 85% des entreprises du CAC 40 et 53% des entreprises du SBF 120. La cible de Coheris est constituée des grandes et moyennes entreprises de tous les secteurs d'activité : Administrations, Aéronautique/Défense, Agro-alimentaire, Assurances, Automobile, Banques, Industrie, Télécommunications, ...

En 2004, la répartition du chiffre d'affaires de Coheris par client (segmentation sectorielle) a été la suivante :



* Utilities : fournitures d'électricité, gaz et eau.

En 2004, les dix premiers clients de Coheris représentent 30,8% du chiffre d'affaires de Coheris contre 31,6% en 2003 :

Client	Part dans le total 2004	Pourcentage cumulé	Part dans le total 2003
France Telecom	9,5%	9,5%	6,8%
AGF	6,3%	15,8%	3,3%
Unilog	2,5%	18,3%	1,6%
IPC Media	2,1%	20,3%	-
EDF	2,0%	22,3%	1,5%
Total	2,0%	24,3%	2,7%
Lloyds	1,9%	26,2%	-
Unedic	1,7%	27,9%	1,2%
Caisse d'Épargne	1,5%	29,4%	2,0%
Société Générale	1,4%	30,8%	1,0%

Les ventes de Coheris font l'objet de contrats qui prévoient des prestations s'étageant sur plusieurs mois. Ils sont fréquemment renouvelés par année civile. Les contrats de maintenance sont d'une durée d'un an, renouvelables par tacite reconduction.

Coheris peut faire appel à de la sous-traitance lorsque les ressources nécessaires ne sont pas disponibles en interne. Il s'agit le plus souvent d'appel à des consultants extérieurs ou de mise à disposition de personnel. La sous-traitance représente près de 7 % des charges d'exploitation.

Des logiciels peuvent être revendus, soit en l'état, soit après intégration dans les produits de Coheris. Suivant les cas, ils apparaissent en compte de résultat en ventes de marchandises ou en production vendue. La société ne fait normalement pas de stock : elle n'achète que ce qui lui a été commandé (voir également l'annexe aux comptes sociaux 8.2.1.2).

Sur 2004, le délai moyen de règlement a été d'environ 100 jours.

Exemples de références par secteurs d'activité

Industrie

Agfa, Algeco, Alstom, Bouygues, Compagnie Nationale du Rhône, Darty, Dassault, DMC, Endress Hauser, Energie du Rhône, Essilor, Ethicon, Georgia Pacific, Henkel GmbH, Hewlett Packard, Kühn, Legrand, Pioneer, Schlumberger, Schneider Electric, Seb, Somfy, Sony, Steelcase, Total, Whirlpool, ...

• Automobile

Audi, Citroën, Honda, Michelin, Midas, Nissan, Peugeot, Renault, Volkswagen, ...

• Cosmétique & Pharmaceutique

Beiersdorf, Bœhringer Ingelheim, Bristol Myers Squibb, Glaxo Smithkline, Expanscience, Lundbeck, Laboratoires Ursa, Laliq, L'Oréal, LVMH, Novartis, Pfizer, Schering Plough, Sanofi Synthelabo, ...

• Grande Consommation

Andros, Baccardi, Bahlsen, Bestfoods, Bonduelle, Bongrain, Coca-Cola, Danone, Evian Volvic Diffusion, Ferrero, Findus, Fromageries Bel, Grand Marnier, Heineken, Kraft Foods, Kronenbourg, Lactalis, Lever, Lustucru, Mars, Nestlé, Pepsico, Perrier-Vittel, ...

Media & Telecoms

• Télécommunication

Alcatel, AOL, Cegetel, France Telecom, IAM (Maroc Telecom), Monaco Telecom, Nextira One, Telecom Développement, Tikiphone, Wanadoo, ...

• Média / Presse

Canal+, Dernières Nouvelles d'Alsace, Éditions Législatives, EMAP, Le Midi Libre, Le Progrès de Lyon, Les Journaux du Midi, Pressindex, Sud Ouest, TF1, ...

Assurance

AGF, Agira, L'Auxiliaire, Aviva, CNP Assurances, Gan, Groupama, IAPSR, Isica, La Suisse Assurance, MAAF, MACIF, MGEN, Mondial Assistance, Premalliance, Suravenir, ...

Utilities

EDF-GDF, Electricité de Strasbourg, SDEA Bas-Rhin, Suez, ...

Commerce & Distribution

Bon Marché, Camaïeu, Carrefour, Casino, Chanel, Chantelle, Conforama, Darty, Dim, Fnac, Galeries Lafayette, Groupe Etam, Houra.fr, Intermarché, JPG, Jules, La Samaritaine, Lise Charmel, Monoprix, Naf Naf, Puma France, W Store, YSL...

Services

Adecco, APAVE, Bretagne Sud Habitat, Certas, CILOVA, Euromed, Euro TVS, Géopost, Groupe Initiative, Immobilière 3F, Lyonnaise des Eaux, Mc Donald's, Quick, Sacem, SAGEP, Securitas,...

• Téléservice

Approche sur Mesure, Atos Téléservices, B2S, Businessfil, LaSer Lafayette Services, Mondial Services, NCH Marketing, Peps, Phone Marketing, Safig, SR Teleperformance, Victoria Line, ...

Banque & Services financiers

Banque Accord, BNP-Paribas, Banque SBE, Caisse d'Épargne, CCF, Cial, CIC, Crédit Agricole Indosuez, Crédit du Nord, Crédit Lyonnais, Crédit Mutuel de Bretagne, Direct Finance, Finama, LineBourse, Lyonnaise de Banque, Natexis Banques Populaires, Société Générale, Société Marseillaise de Crédit, Unicible, ...

Secteur public

ANPE, CCI de Lyon, CCI de Quimper, CCI de Rennes, Chambre des Métiers de Moselle, Conseil Général d'Eure et Loire, CPAM de la Sarthe, CPAM de Seine et Marne, DGAC, EGIDE, Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, INPI, Journaux Officiels, La Poste, Ministère de l'Emploi, SNATEM, Statistisches Bundesamt, Ville d'Issy-les-Moulineaux, Ville de Lyon, Ville de Suresnes, ...

Transport & Tourisme

Accor, Aéroports de Paris, Air France, Crédits Voyages, Corsair, Disneyland Paris, Havas Voyages, IGA Voyages, Jet Tours, KLM Royal Dutch Airlines, Look Voyages, Nouvelles Frontières, RATP, Semvat, SNCF, Thalys, Touraventure, Voyages Kuoni, ...

Le paragraphe 7.2.14 de l'annexe aux comptes consolidés présente la répartition des ventes par pays de facturation (nationalité de la filiale). Par rapport à 2003, la part des ventes à l'étranger est passée de 11,5% à 15,1% comme l'indique le tableau suivant.

Par pays de facturation	2004		2003	
France	22 618	84,9 %	22 467	88,5%
France Export	1 113	4,2 %	442	1,8%
Suisse	666	2,5 %	671	2,6%
Grande Bretagne	1 981	7,4 %	1 458	5,7%
Espagne	87	0,4 %	143	0,6%
Benelux	79	0,3 %	120	0,5%
Italie	63	0,2 %	61	0,2%
Allemagne	35	0,1 %	43	0,2%
Total	26 642	100,0 %	25 405	100,00%



1.7 - Atouts de Coheris

1

1.7.1 - Les collaborateurs

Au 31 décembre 2004, le groupe emploie 305 collaborateurs dont 84% sont cadres avec une ancienneté moyenne d'environ 5 ans. Leur affectation est la suivante :

- 63 % à la production,
- 26 % au commercial, administratif et management,
- 11 % à la recherche et développement et au support.

Ces collaborateurs sont formés aux technologies mises en œuvre par Coheris selon le plan de formation interne et externe.

En 2004, la rotation du personnel a été de 19%. Le taux moyen d'inter contrat (congrés et absences exclus) sur la division e-Services a été de 9 %. Il n'est pas significatif sur la division Software. Le mode de calcul retenu est le suivant : Taux d'inter contrat congrés exclus = 1 - (Nb de jours facturables / (Nb de jours ouvrés * effectifs productifs équivalent temps plein - Nb de jours de Congés payés et RTT des effectifs facturables)).

1.7.2 - Les locaux et les moyens de production

Les différentes implantations de Coheris occupent des locaux loués. Le tableau suivant indique les surfaces des locaux occupés par les agences et les filiales :

Lieu	Surface en m ²
Boulogne-Billancourt	1 940
Courbevoie	637
Lyon	944
Strasbourg	328
Rennes	144
Aix-en-Provence	176
Grenoble	110
France Total	4 279
Suisse	150
Grande Bretagne	120
Total	4 549

La société met en œuvre un parc d'ordinateurs fixes et portables ainsi que des serveurs (500 unités centrales) reliées par Internet et par des lignes louées.

L'activité Recherche et Développement est exercée au sein des locaux de Coheris, 40 rue de l'Est à Boulogne-Billancourt ainsi qu'au sein de la société Harry Software, 13 bis rue de l'Abreuvoir à Courbevoie.

1.7.3 - La politique d'investissement

Le montant total des investissements de l'exercice est indiqué dans les paragraphes 7.2.3 et 7.2.5 de l'annexe sur les comptes consolidés.

Les dépenses en frais de recherche et développement se sont élevées à 1,3 M€ hors charges de gestion soit 4,9 % du chiffre d'affaires ; ils ont porté essentiellement sur le développement des produits de Coheris et depuis le 1^{er} octobre 2004 d'Harry Software et leur intégration entre eux. Les travaux de R&D portent essentiellement sur le développement de produits dans les domaines du CRM et de la Business Intelligence.

L'effectif moyen équivalent temps plein affecté à la recherche et au développement est de 24 personnes en 2004 et s'établit à 29 personnes au 31 décembre 2004. La part immobilisée des frais directs de recherche et de développement s'est élevée à 0,9 M€ (70 % des frais de R&D). La comptabilisation de ces immobilisations est effectuée au début de chaque trimestre suivant la constatation des travaux effectués.

Les investissements corporels sont relatifs à l'acquisition des matériels et des aménagements (réseau, mobilier, locaux) nécessaires à la production (0,3 M€).

Ces investissements se poursuivront dans les mêmes conditions en 2005. Ils ont été autofinancés en 2004 chez Coheris, et ont été financés par un emprunt de 35 k€ chez Aldec Lyon.

Par ailleurs la société continue sa politique de croissance externe pour élargir son offre et sa couverture géographique. Son financement se fera comme jusqu'à présent par émission de titres, autofinancement ou recours à des emprunts.

1.8 - Facteurs de risque

Les risques auxquels la société peut être confrontée sont présentés ci-dessous.

1.8.1 - Risque de marché

• Développement du marché

Coheris est présent sur deux marchés simultanément : les logiciels et l'intégration de services qui se complètent et évoluent à des rythmes différents.

• Arrivée de nouveaux concurrents

Coheris travaille depuis début 1995 sur ses logiciels et a acquis une avance certaine sur d'éventuels concurrents dans les domaines du CRM. Selon IDC, Coheris est dans les trois premiers éditeurs de logiciels de CRM sur le marché français (voir paragraphe 1.5.1.5). Les barrières technologiques à l'entrée dans le domaine de l'édition de logiciels sont importantes.

1.8.2 - Risque de liquidité

Tableau synthétique recensant l'ensemble des dettes par catégorie, par devise :

Type d'emprunt	Montant initial en k€	Échéances	Nature du taux	Capital restant dû au 31/12/2004 en k€	Existence de couvertures
Emprunt bancaire	780	2005 à 2007	Variable	468	Non
Emprunt bancaire	300	2005	Fixe	300	Non
Emprunt bancaire	500	2005 à 2007	Fixe	354	Non
Emprunts bancaires divers	112	2005 à 2007	Fixe	76	Non
Total				1 198	

1.8.3 - Risque sur actions

Le portefeuille de titres de Coheris s'élève à 8 k€ d'OPCVM au 31/12/2004, par conséquent le risque lié à une variation du cours de ces titres est non significatif.

1.8.4 - Risque client

Répartition du nombre de clients : Coheris a plus de 1000 clients différents toutes activités confondues. Le client le plus important, France Telecom, représente 9,5 % du chiffre d'affaires, répartis sur l'ensemble de ses branches et de ses filiales, pour des projets sans lien direct entre eux.

Dans ces conditions, Coheris n'est pas dépendant d'un client particulier.

En ce qui concerne les risques de défaillance financière, les clients de Coheris sont essentiellement des grandes sociétés qui ne présentent pas de risque de ce type.

1.8.5 - Risque de partenariat

La part des revendeurs ou intégrateurs dans le chiffre d'affaires est en croissance, mais elle ne constitue pas la principale composante des ventes. Les partenaires sont nombreux et les ventes indirectes passent par des canaux diversifiés.

1.8.6 - Les collaborateurs de Coheris

Les collaborateurs sont formés par Coheris. Les avantages accordés par Coheris, un PEE avec abondement de 10% sur les titres Coheris, des stock-options largement diffusées, l'accord sur la réduction du temps de travail accompagné d'un compte épargne temps contribuent à fidéliser les collaborateurs.

De plus un accord de participation est en vigueur pour les salariés de Coheris et d'Aldec.

1.8.7 - Etat des litiges en cours provisionnés - non provisionnés

La société Coheris et les filiales avec lesquelles elle a fusionné en 2001 : Eneide, Apsyware, Net.Place ont fait l'objet d'un contrôle fiscal des exercices 2000 et 2001.

Ce contrôle a débouché sur un redressement fiscal concernant la société Coheris et portant sur :

- la taxe professionnelle (cotisation minimale calculée sur la valeur ajoutée),
- la nature des projets susceptibles d'entrer dans le crédit impôt recherche et le mode de calcul.

La société ne conteste pas le redressement sur la cotisation minimale de taxe professionnelle et elle l'a provisionné dans les comptes de l'exercice 2003 pour un montant de 258 k€ augmenté des intérêts de retard. Le règlement de cette somme a été effectué au début de l'exercice 2005. Elle conteste le redressement lié à la nature et au calcul du crédit impôt recherche. Le désaccord persistant entre Coheris et la Direction générale des Impôts a donné lieu à la sollicitation par cette dernière des services de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie au cours de l'exercice 2004.

Des litiges en matière sociale ont fait l'objet de condamnations en première instance et ont été provisionnés en compte, à hauteur du risque estimé. Lorsque la société l'a jugé fondé, elle a fait appel de ces décisions.

En dehors de ceux-ci, les principaux litiges ont fait l'objet de provisions.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre fait exceptionnel, litige ou arbitrage ayant eu dans un passé récent ou susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat et le patrimoine de l'émetteur et du groupe.

L'information sur l'ensemble des litiges provisionnés est donnée par ailleurs en annexe des comptes consolidés (voir paragraphe 7.2.11).

1.8.8 - Risque de produit

Les produits Coheris sont évolutifs, modulaires, plus simples à mettre en œuvre que ceux des concurrents.

Leur risque d'obsolescence est limité car l'effort de R & D de Coheris est permanent : il se traduit par la rapidité de mise sur le marché des nouveaux produits. Pour des raisons de confidentialité industrielle, la société ne publie pas de plan d'introduction des nouveaux produits sur le marché.

Le risque de piratage est limité par la protection des sources et leur dépôt par le procédé IDDN. Les sources ne sont normalement pas transmises aux clients.



1.8.9 - Risque de taux et risque de change

Risque de change

L'exposition du Groupe au risque de change est constitué principalement des ventes négociées en CHF et GBP avec les clients des filiales Coheris Switzerland et Coheris InfoCat diminuées des dépenses et d'éventuels investissements et remboursements d'emprunts dans ces devises. Les montants nets sont respectivement d'environ 122 kGBP et 198 kCHF. Compte tenu de cette faible exposition en devise, le risque de change n'est pas significatif. La société n'a par conséquent pas mis en place de méthode de suivi et de gestion des risques.

Risque de Taux

Échéancier des actifs et des dettes financières.

	À 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	830 k€	793 k€	0
Actifs financiers	2 026 k€	0	0
Position nette avant gestion	1 196 k€	-793 k€	0
Hors bilan	0	0	0
Position nette après gestion	1 196 k€	-793 k€	0

1% de variation des taux court terme impliquerait une augmentation ou une diminution de 4 k€ des frais financiers sur l'exercice à venir. Les intérêts financiers se sont élevés à 62 k€ sur l'exercice 2004. De par sa faible exposition au risque de taux, la société n'a pas jugé utile de mettre en place de méthode de gestion de ce risque.

1.8.10 - Risques généraux : assurance

Outre les assurances civiles courantes, Coheris a souscrit un contrat de responsabilité civile professionnelle couvrant les risques relatifs à son activité professionnelle et dont les garanties sont entre autres de 800 000 € par sinistre et de 1 600 000 € par an pour les dommages professionnels et de 6 100 000 € tous dommages confondus avant livraison.

Le groupe Coheris est titulaire :

- de plusieurs contrats de Responsabilité Civile Professionnelle, souscrit par Coheris SA et par chaque filiale du groupe. Dans cette assurance les risques couverts sont généralement ceux relatifs à l'activité professionnelle du groupe soit tous dommages confondus Corporels, matériels, immatériels. La prime globale d'assurance s'élève approximativement à 75 000 €.
- de plusieurs contrats de Responsabilité Multirisque Professionnelle et de plusieurs contrats Multirisque Matériel Informatique souscrits par Coheris SA et par chaque filiale du groupe. Cette assurance couvre entre autres les risques locatifs, les dommages électriques, les objets personnels, le vol, les détériorations immobilières. la prime globale d'assurance s'élève approximativement à 65 000 €.
- de contrats d'assurance véhicule pour un montant global de 40 000 € approximativement.

Le groupe Coheris n'est titulaire d'aucune police d'assurance pour les pertes d'exploitation.

1.8.11 - Risques juridiques

Sur les produits (licences et maintenances qui représentent à peu près 30 % du CA), la nature des applications des logiciels vendus n'entraîne pas de risque important en dehors du risque courant d'impayés.

Pour les ventes au forfait de projets de moyenne et longue durée qui représentent environ 25% du chiffre d'affaires de la société, la comptabilisation du chiffre d'affaires et des marges au fur et à mesure de la réalisation des travaux (méthode de l'avancement) n'entraîne pas de risque significatif dans les comptes : des situations contradictoires sont arrêtées régulièrement avec les clients, au moins mensuellement. Les dépassements éventuels sont provisionnés à la fin de l'exercice. Au cours de l'exercice, aucune dotation de provision n'a été effectuée.

De manière générale, la société provisionne ses litiges dès l'ouverture d'une procédure judiciaire. La provision est constituée pour chaque litige au cas par cas après une étude approfondie du dossier et diagnostic du service juridique.

1.8.12 - Risque fournisseur

Sans objet chez Coheris

1.8.13 - Risques industriels et liés à l'environnement

Du fait de son activité de société produisant des prestations de service, la société n'a pas d'impact direct ou indirect sur l'environnement. Ses implantations sont installées dans des agglomérations au milieu d'entreprises de même nature.

1.9 - Stratégie

Poursuivre son développement de manière durable et rentable : tel est l'objectif de Coheris. Pour l'atteindre elle met en œuvre une stratégie reposant sur les principes suivants :

Un positionnement clair sur les marchés du CRM, du Collaborative Business et de la Business Intelligence, regroupés dans le concept de "Global Relationship Management"

Coheris a pour mission de répondre aux besoins des entreprises dans le domaine de la gestion de leurs relations avec les tiers, de leurs processus internes et de l'amélioration de leurs performances par une utilisation pertinente des informations.

Soucieuses d'un retour rapide sur leurs investissements et de l'efficacité des solutions apportées à leurs besoins, les entreprises attendent aujourd'hui de leurs fournisseurs des solutions globales mises en œuvre par des équipes coordonnées et performantes.

Coheris répond à cette attente par une offre de produits et de services de plus en plus indissociables et complémentaires compte tenu de la multitude des environnements technologiques.

Un modèle économique bénéficiant des caractéristiques de l'édition de logiciels

Fortement demandée par les entreprises et requise par la complexité des environnements, l'offre produits complétée par une offre de services procure de nombreux avantages :

- potentiel de croissance et rentabilité lié à l'activité d'édition de logiciels :
 - marges générées par les ventes de licences,
 - croissance régulière et naturelle de la maintenance,
 - services associés à forte valeur ajoutée.
- fidélisation de la clientèle grâce à une offre globale,
- synergie commerciale et technique entre les équipes produits et services.

Une présence géographique de proximité

Les canaux de diffusion de l'offre du groupe revêtent une importance stratégique. Afin d'augmenter ses parts de marchés, Coheris s'efforce d'augmenter sa présence auprès de ses clients. Cette stratégie se concrétise par :

- son réseau interne constitué des agences et filiales régionales et internationales,
- son réseau de partenaires : équipementiers de centres d'appels, intégrateurs spécialisés et SSII.

Une politique de croissance externe

Orientée vers des entreprises susceptibles de renforcer l'offre du groupe et/ou sa diffusion, la croissance externe vise à étendre la présence du groupe en France et à l'international.

La maîtrise des technologies avancées

Tout en conservant un positionnement clair, Coheris entretient l'expertise de ses collaborateurs dans tous les environnements technologiques mis en œuvre sur ses marchés : langages, systèmes, architectures, technologies de communication, afin d'en apporter toute la valeur ajoutée à ses clients.

Rapport à l'Assemblée générale annuelle

<i>2.1</i>	<i>Activité de la société</i>	<i>26</i>
<i>2.2</i>	<i>Présentation des comptes consolidés</i>	<i>31</i>
<i>2.3</i>	<i>Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat</i>	<i>32</i>
<i>2.4</i>	<i>Capital de la Société</i>	<i>33</i>
<i>2.5</i>	<i>Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce</i>	<i>35</i>
<i>2.6</i>	<i>Administration et contrôle</i>	<i>35</i>
<i>2.7</i>	<i>Annexe 1 : Résultats des cinq derniers exercices</i>	<i>37</i>
<i>2.8</i>	<i>Annexe 2 : Inventaire des valeurs mobilières</i>	<i>37</i>

2.1 - Activité de la société

2.1.1 - Situation de Coheris et évolution de l'activité pendant l'exercice écoulé

L'année 2004 a enregistré une légère reprise du marché des services informatiques et de l'édition de logiciels mais est restée marquée par la persistance de la pression tarifaire et des délais de prise de décision longs.

Dans ce contexte économique toujours difficile, Coheris a réalisé une année 2004 en forte amélioration sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires a été en croissance de 5% à 26.6 M€. Le résultat d'exploitation et le résultat net ont tous deux progressé d'environ 1 M€ par rapport à l'année 2003.

Ces résultats sont le fruit de la stratégie poursuivie depuis plusieurs années : adaptation des coûts au volume d'activité et maintien d'un effort de recherche et développement soutenu. C'est grâce à cette stratégie que l'activité édition de logiciels a connu en 2004 une croissance de 22%, dont 10% de croissance organique pure, et a fortement contribué à l'amélioration de la rentabilité du groupe. Les activités de service sont restées, quant à elles, sous la pression d'un marché insuffisamment porteur.

2.1.1.1 - Activité de Coheris et stratégie

2.1.1.1.1 - Activité d'édition de logiciels

Le tableau ci-dessous présente l'activité d'édition de logiciels de Coheris et de ses filiales.

M€	2004	% du CA 2004	2003	% du CA 2003	Variation sur 2003
Licences	5,28	20%	4,35	17%	21%
Services associés					
aux licences	3,05	11%	2,75	11%	11%
Maintenance	3,31	12%	2,45	10%	35%
Total édition					
de logiciels	11,64	44%	9,55	38%	22%
Résultat d'exploitation	0,80		0,14		471%
% Rex / CA	7%		1%		

La part de l'édition de logiciels dans l'activité du groupe passe de 38 à 44%. Les ventes de licences sont en augmentation de 21% d'une année à l'autre ce qui s'explique notamment par la montée en puissance de la version Web du logiciel Coheris CRM, la signature de projets de grande envergure et l'intégration d'Harry Software sur le dernier trimestre 2004. Les ventes de services associés enregistrent une hausse de 11% et la maintenance poursuit sa progression naturelle amplifiée par l'apport d'Harry Software, progression qui s'élève à 35% d'un exercice à l'autre.

Compte tenu du contexte économique général, la performance de Coheris dans le domaine de l'édition de logiciels traduit l'excellente adéquation des produits du groupe à la demande du marché.

Confirmant la qualité de l'offre logicielle du groupe, près de 300 clients dans tous les secteurs d'activité ont fait le choix de l'acquisition ou de l'extension de produits Coheris en 2004. Citons parmi les nouvelles références :

- **Banque et assurances** : Banque SBE (Groupe Natexis), CNP Assurances, MGEN, Symphonis,
- **Industrie** : Bonduelle, Compagnie Nationale du Rhône, Henkel, Honda Portugal, Laliq, Lustucru, Revol Porcelaine, Wavin,
- **Secteur public** : CCI de Lyon, Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, Chambre des Métiers de Moselle, Ville d'Issy les Moulineaux,
- **Telecoms** : AOL, CR Italia (Groupe France Telecom), Maroc Telecom,
- **Transport/Tourisme** : Accor, IGA Voyages, Nouvelles Frontières, Sernam, Semvat,
- **Immobilier** : La Nantaise Habitation, Loire Atlantique Habitation,
- **Services** : Chateauform, Groupe HEC, TVF,
- **Utilities** : Énergie du Rhône.

2.1.1.1.2 - Activité de Global Services

M€	2004	% du CA 2004	2003	% du CA 2003	Variation sur 2003
Intégration de services	13,01	49%	14,15	56%	-8%
Revente de services	1,99	7%	1,71	6%	16%
Total Global Services	15,00	66%	15,85	62%	-5%
Résultat d'exploitation	0,09		0,14		-32%
% Rex / CA	1%		1%		

En 2004, le marché des services informatiques a enregistré une légère reprise. Il est toutefois resté marqué par les restrictions budgétaires des grandes entreprises, les contraintes tarifaires imposées dans le cadre de certains référencements et une concurrence particulièrement vive de tous les acteurs.

On a également constaté un décalage temporel dans la reprise de l'activité régionale par rapport à celle de la région parisienne.

Pour faire face à cette situation, la stratégie adoptée a été la suivante :

1. Transfert progressif de l'effectif Global Services vers les services à plus forte valeur ajoutée que sont les services associés aux produits Coheris.
2. Développement des services dans le domaine de la Business Intelligence, grâce notamment à l'intégration de la gamme Harry Software aux produits Coheris et aux services associés que cela doit générer.
3. Montée en puissance des principaux référencements tels France Telecom, AGF, EDF, Société Générale, Le chiffre d'affaires réalisé avec France Telecom, qui est historiquement le premier client de Coheris est ainsi reparti à la hausse en 2004 après deux années consécutives de baisse.
4. Intensification des actions de marketing : séminaires, ateliers, forums, e-mailings, afin d'améliorer l'identification des projets.

Ainsi, l'entité services Île de France a pu dégager une rentabilité d'exploitation en augmentation (4% sur l'exercice contre 3% en 2003). En revanche, les régions ont enregistré une sous performance liée au décalage de la reprise Paris-Régions. Globalement la rentabilité d'exploitation de cette entité reste stable à 1% du chiffre d'affaires

2.1.1.1.3 - Filiales étrangères

L'activité des filiales étrangères est résumée dans le tableau suivant :

M€	2004	% du CA 2004	2003	% du CA 2003	Variation sur 2003
CA	2,89	11%	2,50	10%	16%
Résultat d'exploitation	0,20		0,05		300%
% Rex / CA	7%		2%		

Seules Coheris InfoCat en Grande Bretagne et Coheris Switzerland disposent d'équipes opérationnelles. Les autres filiales étrangères font appel à l'assistance des sociétés françaises du groupe ou à des partenaires extérieurs.

La rentabilité d'exploitation de l'ensemble des filiales internationales, qui avait déjà retrouvé l'équilibre au deuxième semestre 2003, a fortement progressé en 2004 atteignant 7%. En 2005 l'activité internationale devrait poursuivre sa croissance et contribuer plus amplement à la rentabilité du groupe.

2.1.1.1.4 - Activité des filiales françaises

Toutes les filiales de Coheris sont détenues à 100% par Coheris à l'exception de RésOcéane détenue à 70% et d'Harry Software détenue provisoirement à 50%. Les sociétés sont liées par des contrats ou conventions de trois types :

- des conventions d'assistance technique, par lesquels Coheris SA apporte aux filiales des prestations de service dans les domaines commercial, administratif et financier. Ces conventions font l'objet de facturations sur la base des besoins des filiales. En 2004 les facturations à ce titre se sont élevées à 411 k€ (249 k€ en 2003).
- des conventions de mise en "pool" de la trésorerie du groupe, prévoyant la rémunération trimestrielle des comptes entre sociétés à un taux indexé sur l'Euribor à trois mois. En 2004, Coheris a facturé à ce titre 19 k€ aux filiales et les filiales ont facturé 14 k€ à Coheris.
- des contrats commerciaux ou des commandes portant sur les cessions de licences ou la fourniture de services. En 2003, les facturations de Coheris se sont élevées à 702 k€. Les filiales ont facturé 233 k€ à Coheris et se sont facturé entre elles 219 k€.

Coheris SA, Coheris Méditerranée, Aldec Lyon et Aldec Paris sont en intégration fiscale.

Le tableau annexé au bilan donne des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de Coheris, informations complétées par les éléments ci-dessous.

2.1.1.1.5 - Aldec

Dans un contexte économique régional difficile, la filiale Aldec (entité Rhône-Alpes Auvergne de Coheris) a subi une baisse de chiffre d'affaires qui est passé de 5 433 k€ à 4 506 k€. La perte d'un client important (Hewlett Packard) qui a décidé d'externaliser son informatique explique à lui seul cette baisse.

Les autres clients d'Aldec lui ont maintenu leur confiance malgré un contexte de plus en plus concurrentiel : Groupe Apicil (ex Agira), Areva (ex-Alstom), Caisses d'Épargne, Metso, SNCF, Unedic etc. ont poursuivi leur activité avec la société. Un projet important a été réalisé pour EDF et se poursuit en 2005.

L'effectif d'Aldec est en décroissance de neuf personnes sur l'exercice. La masse salariale est en diminution de 10% à 2 119 k€. Le résultat d'exploitation s'établit à -152 k€ contre +238 k€ en 2003 et le résultat net s'est élevé à -155 k€ contre 106 k€ en 2003.

2.1.1.1.6 - Aldec Paris

Le fonds de commerce d'Aldec Paris est géré par Coheris SA dans le cadre d'un contrat de location gérance signé en 2002. Conformément à ce contrat, le montant annuel de la redevance s'est élevé à 60 k€ en 2004. La société a comptabilisé une dotation aux provisions complémentaire de 15 k€ sur une créance ancienne. Son résultat net est de 43 k€, contre 30 k€ en 2003.

2.1.1.1.7 - Coheris Méditerranée

Le chiffre d'affaires 2004 s'établit à 1 478 k€ en progression de 7% par rapport au chiffre d'affaires 2003 de 1 383 k€.

Le résultat d'exploitation est de (42 k€) contre 2 k€ en 2003. Ce résultat s'explique par une baisse conjoncturelle de l'activité édition de logiciels qui représente 17% du chiffre d'affaires contre 22% en 2003.

Coheris Méditerranée bénéficie d'un flux d'affaires régulier avec une quinzaine de clients ou partenaires fidèles dont ASF, SMS Ligne Claire, IBM, Steria, Unilog.

La visibilité sur l'année 2005 est cependant correcte compte tenu de la qualité du portefeuille de prospects dans l'activité produits et de la stabilité de l'activité services.

2.1.1.1.8 - Coheris InfoCat Ltd

La reprise de l'activité de Coheris InfoCat déjà sensible au deuxième semestre 2003 s'est confirmée en 2004. Le chiffre d'affaires s'est établi à 1 981 k€ contre 1 461 k€ en 2003, soit une croissance de 36%.

Coheris InfoCat a bénéficié de la reprise du marché de l'informatique en Grande-Bretagne. De grands projets d'intégration ont été signés chez de nouveaux clients tels qu'IPC Media, Take 2 ou AVX et de nombreux projets ont été réalisés pour d'anciens clients tels Lloyds, Cox Insurance, Morley...

Cette reprise d'activité a généré un bénéfice d'exploitation de 175 k€ contre une perte d'exploitation de 145 k€ en 2003. Le résultat net s'établit à 156 k€ contre (217 k€) en 2003.

La visibilité 2005 est bonne : le chiffre d'affaires devrait se stabiliser et permettre de maintenir une marge d'exploitation élevée compte tenu, d'une part, des ventes de logiciels et, d'autre part, du maintien d'un bon niveau d'activité de consulting.

2.1.1.1.9 - Coheris Switzerland

Le chiffre d'affaires 2004 s'élève à 614 k€ contre 710 k€ en 2003 soit une décroissance de 14%, le résultat d'exploitation à -21 k€ et le résultat net à -24 k€. L'effectif est resté stable à 3 personnes.

Cette sous performance sur l'exercice 2004 s'explique par le report d'un projet important de 2004 sur 2005 et ne remet pas en cause les bonnes perspectives à court et moyen terme de l'entité.

L'activité reste essentiellement tournée vers la vente et l'intégration de produits Coheris sur les marchés suisse et allemand. Coheris Switzerland compte une quinzaine de clients dont les principaux sont Kraft Foods, Henkel, ABB et Beiersdorf.

En 2005 Coheris Switzerland devrait renforcer son positionnement sur ces grands comptes internationaux et retrouver une excellente rentabilité.

2.1.1.1.10 - RésOcéane

RésOcéane, consolidé dans les comptes à compter du 1^{er} janvier 2004, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 251 k€ pour un résultat d'exploitation de -79 k€ et un résultat net de -59 k€.

Le chiffre d'affaires se répartit à 60% en contrats d'assistance technique et 40% en projets forfaitaires et ventes de produits développés par RésOcéane.

L'exercice 2004 a été marqué par deux importants dépassements sur projets forfaitaires qui expliquent ce résultat.

Les perspectives sont meilleures pour 2005 avec notamment le développement de synergies avec Coheris autour des offres communes, l'amélioration du portefeuille de prospects dans l'activité produits et le maintien de relations privilégiées dans le domaine des services avec de grands clients tels Equant.

2.1.1.1.11 - Harry Software

Harry Software a été acquise sur le second semestre 2004 et consolidé dans les comptes du groupe à compter du 1^{er} octobre 2004.

Harry Software a réalisé un chiffre d'affaires de 1 142 k€ sur la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2004. Ce chiffre comprend 45% de ventes de maintenance et 10% de

services associés. Le résultat d'exploitation sur la période s'établit à 196 k€ et le résultat net à 109 k€ soit une marge de nette proche de 10%.

L'effectif au 31 décembre 2004 est de 31 personnes dont 12 développeurs.

Harry Software est éditeur d'une gamme de logiciels dans le domaine de la Business Intelligence et compte plus de 150 clients actifs parmi lesquels figurent BNP-Paribas, MMA, Groupe Hachette, New-York Stock Exchange, Volvo, Canal+, Alstom, Les logiciels Harry Software sont conçus selon les mêmes concepts que ceux de Coheris : simplicité d'utilisation, rapidité de mise en œuvre, ROI rapide. Ils sont d'ores et déjà intégrés à ceux de Coheris.

Le rapprochement avec Harry Software est une opération à forte dimension stratégique :

- il renforce le métier d'éditeur qui devrait dépasser les 50% en 2005,
- il renforce l'offre CRM de Coheris en couvrant de manière performante le domaine du CRM analytique,
- il génère une forte synergie commerciale croisée,
- il ouvre un secteur nouveau de services à forte valeur ajoutée.

L'exercice 2005 devrait permettre à Harry Software d'accélérer sa croissance organique et d'accroître sa rentabilité en bénéficiant de la synergie commerciale mise en place avec Coheris. Les produits Harry Software et Coheris sont d'ores et déjà intégrés et le module BI de l'offre Coheris CRM est bâtie sur le moteur Harry Software. De nombreuses ventes communes devraient être réalisées en 2005.

2.1.1.2 - Perspectives 2005

Pour l'exercice 2005 nous anticipons un contexte économique général similaire à celui de l'année 2004. Dans ce contexte, Coheris doit poursuivre sa croissance et l'amélioration de ses marges.

Les facteurs de croissance se situent principalement au niveau des activités d'édition de logiciel :

- croissance des ventes de licences grâce la synergie Coheris - Harry Software, au déploiement de grands projets dont la visibilité est d'ores et déjà acquise et à la montée en puissance de la nouvelle version Web de Coheris CRM dont le succès est certain (30% de croissance en 2004),
- croissance organique de la maintenance liée à l'effet de cumul des ventes de licences (13% de croissance en 2004 que nous devrions retrouver en 2005),
- augmentation des services associés aux produits grâce au développement de l'offre de services de Business Intelligence et à l'ingénierie mise en place autour des grands projets d'intégration.

Les facteurs de rentabilité sont les suivants :

- l'accroissement des ventes de licences,
- la progression naturelle de la maintenance,
- la progression des services associés à forte valeur ajoutée.

L'effort de recherche et développement restera soutenu afin de répondre aux attentes du marché, de fidéliser la clientèle existante et de maintenir notre avance concurrentielle.

L'activité Services toujours soumise à une forte pression tarifaire devrait se stabiliser ou être en légère décroissance sur l'exercice et ce, en ligne avec l'évolution des effectifs.

Les fondamentaux de l'entreprise restent solides :

- une base de clientèle importante : plus de 1000 clients à travers le monde (dont 85% du CAC 40 & 53% du SBF 120), enrichie par l'entrée d'Harry Software dans le groupe,
- une offre produits en adéquation avec la demande du marché et renouvelée,
- une offre de services diversifiée et complète sur ses marchés : CRM, Collaborative Business et Business Intelligence,
- une situation financière saine et une trésorerie nette disponible d'environ 9 millions d'euros.

2.1.1.3 - Évolution récente. Augmentation de capital par attribution gratuite de BS-ABSA aux actionnaires

Voir paragraphe 7.2.23 de l'Annexe aux comptes consolidés concernant les "Événements postérieurs à la fin de l'exercice".

2.1.1.4 - Transition aux normes IFRS : Normes comptables internationales

La réglementation adoptée par la Commission européenne n°1606/2002 en juillet 2002 exige que les sociétés européennes dont les titres sont négociés sur un marché réglementé (en l'occurrence Eurolist d'Euronext Paris) préparent leurs comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) à compter du 1^{er} janvier 2005 avec des états comparatifs pour 2004. En conséquence, et à compter de cette date, les comptes consolidés du groupe Coheris seront publiés selon les normes et principes internationaux IFRS.

Au cours de l'année 2004, Coheris a mis en place tous les changements nécessaires afin d'être en mesure de présenter à compter du 1^{er} janvier 2005, et de façon régulière par la suite, des comptes consolidés conformes aux normes IFRS.

Les comptes 2004 retraités conformément aux normes internationales IAS/IFRS, incluant un bilan d'ouverture, une situation au 30 juin 2004 et une situation au 31 décembre 2004 seront communiqués le 02/08/2005.

Les changements de principes comptables auront des incidences sur différents postes des comptes consolidés du groupe. Les principales différences comptables entre les principes comptables généralement admis en France et les normes IFRS, ont été identifiées. Toutefois, il n'est pas possible à ce jour de confirmer que cette liste est définitive ni de donner des évaluations chiffrées des impacts sur les comptes retraités. En effet, cette évaluation doit être audité, par les Commissaires aux comptes du groupe et certaines normes qui s'appliqueront aux comptes consolidés de Coheris en 2005, n'ont pas encore été finalisées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les principales divergences identifiées à ce stade par Coheris concernent les domaines suivants :

- Présentation des états financiers : les normes internationales peuvent modifier de manière significative la présentation du compte de résultat, notamment en supprimant la notion de produits et charges exceptionnels.
- Actifs incorporels : les frais de développement engagés par le groupe continueront à être immobilisés conformément aux normes internationales dans le respect des critères fixés par la norme. Cependant leur méthode de comptabilisation pourra changer. Les fonds de Commerce (Atix et TC Log) ne sont plus activables en normes IFRS et seront soit retraités au bilan d'ouverture soit reclassés en écart d'acquisition. Enfin les écarts d'acquisition ne seront plus amortis mais pourront être dépréciés en cas de perte de valeur identifiée.
- Options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions : les normes internationales requièrent de donner une valeur à ces instruments et de comptabiliser en charge cette valeur dans le compte de résultat, alors que les normes françaises ne prévoient pas d'impact en compte de résultat. Seuls les plans émis après novembre 2002 seront retraités (voir chapitre 3 sur les stocks options).
- Indemnités de fin de carrière : les normes internationales requièrent de donner une valeur à ces engagements et de comptabiliser en charge cette valeur dans le compte de résultat, alors que les normes françaises ne prévoient pas d'impact en compte de résultat.

2.1.2 - Activité en matière de recherche et de développement

Les activités de recherche et de développement se sont poursuivies au cours de l'exercice tant chez Coheris SA que dans ses filiales Aldec à Lyon et Harry Software à Courbevoie. Ces travaux sont la suite des programmes de recherche engagés avec l'ANVAR depuis 1997 ou ils portent sur le développement des progiciels commercialisés : notamment les différentes versions de Coheris CRM, Coheris Helpdesk, Coheris BPM, Coheris Portal, etc. C'est ainsi qu'au début de l'exercice 2005 ont été présentées au SeCA (Salon européen des Centres d'Appels et de la Relation Client) la dernière version de l'offre de CRM global Coheris CRM enrichie en fonctionnalités avancées de gestion des forces de vente et de Business Intelligence.

Le coût des activités de R&D, hors dépenses d'encadrement ou de logistique s'élève à 1 308 k€ sur le groupe Coheris (en 2003 : 1 238 k€). Sur cette somme 916 k€ ont été immobilisés (867 k€ 2003). Les immobilisations relatives aux logiciels Harry Software contribuent à hauteur de 147 k€ sur le quatrième trimestre, période de consolidation de la société Harry Software.

2.1.3 - Faits exceptionnels et litiges

Le résultat exceptionnel consolidé est passé de -971 k€ en 2003 à -406 k€ en 2004. Il est constitué essentiellement par des coûts de réduction d'effectif (-275 k€) et de provisions pour litiges fiscaux et sociaux (-122 k€).

Les litiges prud'homaux ont fait l'objet de provisions dans les cas où la société estime qu'il y a un risque.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

2.1.4 - Politique sociale et environnementale

L'année 2004 a été marquée par l'adhésion du Groupe Coheris au Pacte Mondial des entreprises dit "Global Compact" créé en 1999 par le Secrétaire Général de l'ONU Kofi Annan. Coheris a ainsi rejoint de nombreuses entreprises françaises engagées dans des démarches de Développement Durable.

Par son adhésion, Coheris a souscrit aux principes énoncés dans le Pacte et issus de textes et de conventions internationales tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les principes de Rio sur l'environnement et le développement. Ces textes sont disponibles sur le site www.unglobalcompact.org.

Le Pacte mondial définit dix principes qui s'inscrivent dans une perspective de développement global.

1. Contribuer à la protection des droits de l'homme et respecter ces droits.
2. S'assurer de ne pas se rendre complices de violations de ces droits.
3. Soutenir la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
4. Soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
5. Soutenir l'abolition réelle du travail des enfants.
6. Soutenir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.
7. Adopter une démarche fondée sur le principe de précaution en matière d'environnement.
8. Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
9. Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
10. Lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Cette adhésion traduit la volonté du Groupe de renforcer ses engagements et sa vigilance sur les questions sociales, éthiques et environnementales. Coheris s'engage ainsi à :

- soutenir et à promouvoir dans sa sphère d'influence les principes de "bonne gouvernance" énoncés dans le Pacte mondial,

- faire clairement état de cet appui auprès de ses collaborateurs, partenaires et clients,
- impliquer les parties prenantes et les associer à la démarche,
- intégrer ces principes dans sa stratégie, sa culture et ses opérations quotidiennes,
- conduire ses activités en respectant à la fois les règles les plus strictes de l'éthique des affaires, les lois et règlements des pays et les principes de "bonne citoyenneté de l'entreprise".

En 2004, la société a poursuivi la mise en œuvre de sa politique sociale : les collaborateurs du groupe bénéficient d'un budget d'œuvres sociales, d'un plan d'épargne d'entreprise et de plans de stock options.

La société a également renforcé sa position en matière d'environnement, pour le protéger, le préserver et le mettre en valeur, en luttant notamment contre le gaspillage, en appliquant au quotidien le tri et le recyclage des déchets, et en sensibilisant ses salariés dans les activités de bureau.

L'engagement en matière de droits humains se traduit dans les pratiques de la société par l'intégration d'une clause "Éthique et développement durable" dans ses relations d'affaires avec ses sous-traitants et par une charte interne qui rassemble les valeurs auxquelles adhère Coheris et témoigne de la responsabilité qu'elle assume envers ses clients, ses actionnaires et ses collaborateurs.

R **espect des hommes**
Le respect des hommes, la loyauté, l'honnêteté intellectuelle gouvernent en toutes circonstances nos discours et nos actes.

E **t des engagements**
Le respect des engagements pris, sur lequel se bâtit la confiance, est le fondement de nos relations.

P **rofessionnalisme et qualité**
Un haut niveau de savoir-faire et une recherche permanente de la qualité animent nos comportements professionnels.

E **sprit de service**
La satisfaction de nos clients est le moteur de notre développement et mobilise l'ensemble de nos ressources et de nos compétences.

R **igueur et transparence**
La rigueur et la transparence caractérisent notre communication qui dispense une information sincère, fiable et pertinente.

E **sprit d'équipe**
La solidarité, l'entraide, le partage des ressources et des responsabilités sont dans la culture de nos équipes.

2.2 - Présentation des comptes consolidés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

2.2.1 - Comparabilité

Nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

RésOcéane est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2004. Harry Software est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} octobre 2004.

Les principales données se rapportant à RésOcéane sont rappelées ci-après :

Au 31/12/2004	En k€
Fonds propres	132
Total du bilan	517
Du 01/01/2004 au 31/12/2004	
Chiffre d'affaires	1 251
Résultat d'exploitation	-79
Résultat net	-59

Les principales données se rapportant à Harry Software sont rappelées ci-après :

Au 31/12/2004	En k€
Fonds propres	171
Total du bilan	2976
Du 01/10/2004 au 31/12/2004	
Chiffre d'affaires	1 142
Résultat d'exploitation	196
Résultat net	109

2.2.2 - Examen des comptes et résultats consolidés

En 2004, le chiffre d'affaires s'est élevé à 26 642 k€ contre 25 405 k€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 5%. L'augmentation en est de 21% pour les ventes de licences, 11% pour les services associés aux licences et 35% pour la maintenance. En revanche les services Global Services sont en décroissance de 5%.

Le montant des achats et services extérieurs augmente de 12%, (7 027 k€ contre 6 301 k€ en 2003). Le montant des charges de personnel s'élève à 17 432 k€ contre 17 784 k€ pour l'exercice précédent, soit une variation de -2%.

L'effectif moyen est en diminution sur 2004 à 301 personnes (323 en 2003).

Les charges d'exploitation sont en légère augmentation (+1%) à 26 692 k€ contre 26 359 k€ pour l'exercice précédent.

L'excédent brut d'exploitation a augmenté de 64% à 2 430 k€ contre 1 483 k€. Le bénéfice d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 094 k€ contre 149 k€ pour l'exercice précédent.

Les mesures de contrôle des coûts associées à la croissance du chiffre d'affaires ont permis d'améliorer de façon importante les ratios d'exploitation (4% de marge d'exploitation en 2004 contre 1% en 2003).

Le résultat financier est stable à 29 k€ contre 27 k€ en 2003 du fait du rendement de la trésorerie excédentaire.

Le résultat courant avant impôts est également en forte progression à 1 123 k€ contre 176 k€ pour l'exercice précédent (multiplié par 6,4).

La perte nette exceptionnelle s'élève à - 406 k€ (-971 k€ en 2003). Elle comprend notamment :

- des coûts liés aux ajustements d'effectifs : 275 k€
- des provisions pour litiges fiscaux et sociaux : 122 k€

L'amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 322 k€ contre 323 k€ en 2003.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 288 k€ contre -226 k€ pour l'exercice précédent, le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2004 se traduit par un bénéfice de 107 k€ contre une perte de 892 k€ pour l'exercice précédent.

2.3 - Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat

2.3.1 - Examen des comptes sociaux

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le chiffre d'affaires s'est élevé à 16 913 k€ contre 17 458 k€ pour l'exercice précédent, soit une diminution de 3%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 7 469 k€ contre 8 569 k€ pour l'exercice précédent, soit une diminution de 13%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 3 517 k€ contre 3 965 k€ pour l'exercice précédent, soit une diminution de 11%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 180 personnes contre 210 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 16 860 k€ contre 18 765 k€ pour l'exercice précédent, soit une diminution de 10%.

Le résultat d'exploitation s'élève à 941 k€ contre une perte de 78 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'établit à 1 014 k€ contre 16 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de -382 k€ contre un résultat exceptionnel de -823 k€ en 2003.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés de 31 k€ contre un impôt négatif de 40 k€ pour l'exercice précédent, l'exercice clos le 31 décembre 2004 se traduit par un bénéfice de 601 k€ contre une perte de 767 k€ pour l'exercice précédent.

2.3.2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 600 735,58 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- A la réserve légale : 21 735,53 €
- A titre de dividendes aux actionnaires : 425 719,12 €
- Le solde 153 280,93 € en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 193 226,61 €.

2.3.2.1 - Dividende

Nous vous proposons de distribuer un dividende global aux actionnaires de 425 719,12 € par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice qui s'élève actuellement à 600 735,58 €.

Le dividende net par action serait de 0,08 €.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 27 juin 2005.

Compte tenu de ces affectations et distribution, les capitaux propres de la société seraient donc de 21 812 196,14 € (tenant compte de la première phase de l'augmentation de capital).

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal
31 décembre 2001 : par action de 0,40 €	0,13 €	0,07 €
31 décembre 2003 : par action de 0,40 €	0,05 €	0,03 €

2.3.2.2 - Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'État (art 2277 du Code Civil).

2.3.3 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

2.3.4 - Observations du Comité d'entreprise

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail, le Comité d'entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

2.4 - Capital de la Société

A la date du Conseil, le capital social de la société s'élève à 2 128 595,60 €, divisé en 5 321 489 actions de 0,40 € de nominal entièrement libérées et toutes de même rang.

2.4.1 - Évolution du capital de la société depuis sa constitution

Date	Type d'opération	Nombre de titres créés	Nominal des titres	Prime d'émission par titre	Montant nominal de l'augmentation	Montant du capital après opération	Nombre de titres après opération	Montant du capital en € après opération
30/12/1994	Constitution	540	152,45	0,00	82 322,47	82 322,47	540	82 323,00
31/12/1995	Augmentation de capital en numéraire	460	152,45	0,00	70 126,55	152 449,02	1 000	152 450,00
11/06/1998	Division nominale par 100		1,52			152 449,02	100 000	152 000,00
11/06/1998	augmentation de capital en numéraire	13 000	1,52	33,54	19 818,37	172 267,39	113 000	171 760,00
18/03/1999	Exercice de BSA en numéraire	30 000	1,52		45 734,71	218 002,09	143 000	217 360,00
15/04/1999	Augmentation de capital par incorporation réserves	500 500	1,52	0,00	763 007,33	981 009,43	643 500	978 120,00
24/06/1999	Augmentation de capital en numéraire	175 900	1,52	160,55	268 157,82	1 249 167,25	819 400	1 245 488,00
13/03/2000	Division nominale par 4		0,38			1 249 167,25	3 277 600	1 245 488,00
31/05/2000	Augmentations de capital par apport en nature							
	Apsyware	190 416	0,38	24,84	72 571,83	1 321 739,08	3 468 016	1 317 846,08
	Net.Place	16 480	0,38	32,93	6 280,90	1 328 019,98	3 484 496	1 324 108,48
	Eneide	99 475	0,38	96,17	37 912,16	1 365 932,14	3 583 971	1 361 908,98
10/11/2000	Exercice BSA en numéraire	18 000	0,38		6 860,21	1 372 792,35	3 601 971	1 368 748,98
	Augmentation de capital par incorporation réserves	63 000	0,38		24 010,72	1 396 803,07	3 664 971	1 392 688,98
28/12/2000	Augmentation de capital par apport en nature SmartMoves	41 048	0,38	51,06	156 44,32	1 412 447,39	3 706 019	1 408 287,22
28/06/2001	Augmentation de capital par apport en nature Aldec	202 500	0,38	34,02	771 77,31	1 489 624,70	3 908 519	1 485 237,22
28/06/2001	Augmentation de capital par incorporation réserves	0	0,40		737 82,90	1 563 407,60	3 908 519	1 563 407,60
29/12/2004	Augmentation de capital par apport en nature Harry Software	165 985	0,40	4,346	26 557,60	1 629 801,60	4 074 504	1 629 801,60
28/02/2005	Exercice des BS-ABSA	1 246 985	0,40		498 794	2 128 595,60	5 321 489	2 128 595,60

2.4.2 - Options de souscription d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 mai 1999 a autorisé le Conseil d'administration à consentir des options de souscriptions d'actions. Le nombre maximum d'options pouvant être attribuées est de 257 400 qui pourraient permettre la souscription de 257 400 actions au maximum, correspondant à une augmentation de capital de 102 960 €.

Le Conseil a utilisé cette autorisation à cinq reprises et le total du nombre d'actions pouvant être souscrites à ce jour est de 88 300 après suppression des options attribuées aux collaborateurs qui ont quitté la société.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'options de souscription d'actions pouvant être souscrites.

L'Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2004 a autorisé le Conseil d'administration à consentir des options de souscription d'actions. Le nombre maximum d'options pouvant être attribuées est de 234 511 qui pourraient permettre la souscription de 237 511 actions au maximum, correspondant à une augmentation de capital de 93 840,40 €.

Le Conseil a utilisé cette autorisation une première fois le cinq août 2004 pour attribuer 81 700 options de souscription d'actions. Le nombre total d'actions pouvant être souscrites étant de 161 900, la dilution correspondante est de 3,0%.

Options de souscriptions d'actions	1 ^e tranche	2 ^e tranche	3 ^e tranche	4 ^e tranche	5 ^e tranche	6 ^e tranche
Date du Conseil d'administration	02/12/1999	05/09/2000	28/12/2000	19/12/2001	06/05/2004	05/08/2004
Nombre d'options de souscription attribuées	37 600	18 800	31 350	84 760	5 000	81 700
Nombre d'options ne pouvant plus être souscrites	20 160	12 920	17 350	32 980	5 000	8 100
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à ce jour	16 640	5 880	14 000	51 780	0	73 600
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité exécutif (dans sa composition actuelle)	1 120	0	560	6 300	0	0
Nombre de dirigeants concernés	1	0	1	4	0	4
Point de départ d'exercice des options	02/12/2004	05/09/2004	28/12/2004	20/12/2005	07/05/2008	06/08/2008
Date d'expiration	01/12/2006	04/09/2007	27/12/2007	19/12/2008	06/05/2011	05/08/2011
Prix de souscription en € (*)	21,57	52,6	33,75	10,46	4,58	4,42
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0	0	0

(*) La détermination du prix de souscription d'actions correspond à la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration décidant de leur attribution.

2.4.3 - Augmentation de capital par l'émission et l'attribution de Bons autonomes de souscription d'actions assorties de bons à option de souscription d'actions nouvelles (BS-ABSA)

Par décision du Conseil d'administration du 26 janvier 2005, la société a procédé à une augmentation de capital par attribution gratuite de 4 074 504 bons de souscription d'actions à bons de souscriptions d'actions (BS-ABSA) à ses actionnaires à hauteur de 1 BS-ABSA pour 1 action existante. Les BS-ABSA pouvaient être exercés à hauteur de 3 BS-ABSA pour 1 ABSA du 31 janvier 2005 au 18 février 2005 au prix de 4,60 € comprenant 0,40 € de valeur nominale et 4,20 € de prime d'émission.

Au terme de la première période, 3 740 955 bons ont été exercés soit un taux de souscription de 92%. Le nombre total d'ABSA ainsi créées s'élève à 1 246 985, représentant un montant de 5 736 131 euros de fonds levés. Les actions nouvelles sont assimilées aux actions existantes. Les BSA ont été détachés des actions nouvelles et admis à la côte depuis le 28 février 2005.

Le capital social de la société est désormais constitué de 5 321 489 actions d'une valeur nominale de 0,40 €, soit 2 128 595,60 €.

Les BSA attachés aux actions nouvelles (ABSA) ainsi créées peuvent être exercés depuis le 28 février 2005 et jusqu'au 15 juin 2006 inclus. Ils permettent de souscrire à hauteur de 2 BSA pour une action nouvelle au prix de 6,00 € comprenant 0,40 € de valeur nominale et 5,60 € de prime d'émission.

2.4.4 - Répartition du capital et des droits de vote

La répartition du capital au 1^{er} mars 2005 est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	Dont DVS	Dont DVD	Droits de vote	% du capital	% des droits
Famille Créput	880 673	6 243	874 430	1 755 103	16,55%	25,39%
Fabrice Roux	434 420	71 700	362 720	797 140	8,16%	11,53%
Sycomore AM	303 493	303 493	0	303 493	5,70%	4,39%
Siparex	280 400	280 400	0	280 400	5,27%	4,06%
Philippe Strosser	214 698	89 498	125 200	339 898	4,03%	4,92%
Marc Stanciu	181 336	181 336	0	181 336	3,41%	2,62%
Paul Landucci	125 826	125 826	0	125 826	2,36%	1,82%
Alain Dax	56 908	56 908	0	56 908	1,07%	0,82%
Autocontrôle	0	0	0	0	0,00%	0,00%
FCPE	36 000	3 750	32 250	68 250	0,68%	0,99%
Public	2 807 735	2 611 460	196 275	3 004 010	52,76%	43,46%
Total	5 321 489	3 730 614	1 590 875	6 912 364	100,00%	100,00%

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement seul ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires. A la connaissance de la société, aucune action n'est nantie.

2.4.5 - Actions d'auto détention

Dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée générale du 23 juin 2004, la société a acquis 6 748 actions au prix moyen de 4,51 € au cours de l'exercice et en a cédé 44 719 dans le cadre du contrat d'échange entre Coheris et les actionnaires d'Harry Software.

Coheris a constitué son portefeuille de titres principalement afin de gérer au mieux sa trésorerie et d'intervenir sur la tenue du cours de bourse et d'en garantir la liquidité.

A la clôture de l'exercice, elle ne détient plus d'actions en auto détention.

2.4.6 - Participation des salariés au capital (PCE)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2004.

Le FCPE Coheris qui regroupe les actions des collaborateurs détenues dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce détient au 1^{er} mars 2005 36 000 actions, soit 0,68 % du capital.

2.4.7 - Tableau récapitulatif pour l'exercice 2004 des délégations d'augmentations de capital en cours de validité et de leur utilisation

Établi en application de l'article L225.100 al.4 du Code de commerce.

Date de l'Assemblée	Nature de la délégation	Montant nominal autorisé	Montant nominal utilisé	Durée de la délégation	Échéance de la délégation
AGE 23 juin 2004 (1 ^{ère} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 M€	0	26 mois	23 août 2006
AGE 23 juin 2004 (2 ^{ème} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 M€	0	26 mois	23 août 2006
AGE 23 juin 2004 (4 ^{ème} résolution)	Emission d'actions réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise	100 000 €	0	36 mois	23 juin 2007
AGE 23 juin 2004 (5 ^{ème} résolution)	Attribution d'options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de capital	93 805 € (6% du capital)	32 680 € (81 700 actions)	38 mois	23 août 2007
AGE 29 décembre 2004 (1 ^{ère} résolution)	Emission de valeurs mobilières destinées à rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	156 340,76 € (10 % du capital)	66 394 € (165 985 actions)	26 mois	29 février 2007

2.5 - Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Au cours de l'exercice écoulé, aucune nouvelle convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'a été conclue.

Vos Commissaires aux comptes ont été dûment avisés des conventions conclues au cours des exercices précédents qu'ils ont décrites dans leur Rapport spécial.

2.6 - Administration et contrôle

2.6.1 - Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux est la suivante.

Jean-Pierre Créput, Président du Conseil :

- Administrateur et Président Directeur Général de Coheris SA
- Président de Aldec SAS
- Administrateur et Président du Conseil de Aldec Paris SA
- Président de Coheris Méditerranée SAS
- Director (Administrateur) de Coheris UK Ltd
- Administrateur de Coheris Benelux
- Administrateur unique de Coheris Italie
- Administrateur unique de Coheris Atix España
- Gérant de Coheris Luxembourg
- Administrateur de Organisation et Services en Informatique et Logiciels - Osilog SA

Claude Leclercq, Administrateur :

- Administrateur de Coheris SA
- Administrateur et Président de Organisation et Services en Informatique et Logiciels - Osilog SA

Bernard Becquart, Administrateur :

- Administrateur de Coheris SA
- Gérant de Arel EURL

Fabrice Roux, Directeur Général Délégué :

- Administrateur de Aldec Paris SA
- Administrateur de Coheris SA
- Administrateur d'Harry Software

Philippe Strosser, Directeur Général Délégué :

- Administrateur délégué de Coheris Benelux
- Gérant de Coheris GmbH (Allemagne)
- Director (Administrateur) de Coheris InfoCat Ltd

Paul Landucci, Administrateur :

- Administrateur de Coheris SA
- Président Directeur Général d'Harry Software - Adverseurs

2.6.2 - Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus de la société Coheris SA, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

	Rémunération Brute au titre de l'exercice 2004 (Absence de part variable dans les rémunérations)	Rémunération Brute au titre de l'exercice 2003	Jetons de présence au titre année 2004	Remboursements de frais	Avantages en nature (véhicules de fonction)
Créput Jean-Pierre	139 647	130 920	4 500	10 556	4 353
Becquart Bernard	Néant	Néant	4 500	Néant	Néant
Leclercq Claude	Néant	Néant	4 500	Néant	Néant
Roux Fabrice	116 349(*)	104 349	Néant	5 931	3 300
Strosser Philippe	116 349(*)	104 349	Néant	12 295	3 337
Hurson Daniel	122 351(**)	141 600(**)	4 500	1 951	Néant

(*) Au titre de l'activité de Directeur Général Délégué, la société Coheris a versé 24 000 € pour l'année 2004 à raison de 2 000 € de traitement fixe mensuel.
(**) Au titre de l'activité de Directeur Administratif et Financier, la société AGS a facturé 122 351 € d'honoraires à Coheris en 2004 et 141 600 € en 2003.

2.6.2.1 - Renouvellement de mandats d'administrateurs

Le mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Becquart venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée à tenir dans l'année 2011 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

2.6.2.2 - Jetons de présence

Vous voudrez bien statuer enfin sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice en cours et chacun des exercices ultérieurs, que nous vous proposons de fixer à 22 500 euros.

Vous allez également être informés par votre Conseil d'administration, dans son Rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

2.6.3 - Expiration du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant

Les mandats de la société Mazars et Guerard, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Guillaume Potel, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue l'Assemblée générale du 22 juin 2005, le Conseil décide de proposer à l'Assemblée générale le renouvellement de leur mandat pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010.

Le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne est présenté ci-après.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration

2.7 - Annexe 1 : Résultats des cinq derniers exercices

Tableau financier - Montants en euro	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Capital social	1 629 801	1 563 408	1 563 408	1 563 408	1 412 447	1 249 167
Nombres d'actions ordinaires	4 074 504	3 908 519	3 908 519	3 908 519	3 706 019	* 819 400
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	2 032 377	115 070	129 790	147 890	81 732	29 650
- Par exercice des BS-ABSA ainsi que des BSA	1 870 477	0	0	0	0	0
- Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0	0
- Par exercice de droits de souscription	161 900	115 070	129 790	147 890	81 732	29 650
Chiffre d'affaires hors taxes	16 913 270	17 458 130	20 919 258	24 618 890	15 681 747	11 913 090
Résultat avant impôts, participation, dotation	2 064 446	1 037 087	977 053	-10 979 787	2 369 177	1 632 623
Impôts sur les bénéfices	31 277	-40 360	-74 862	514 144	310 973	-62 988
Participation des salariés	0	0	0	0	66 665	102 756
Résultat après impôts, participation et dotations	600 735	-767 190	-1 742 992	-12 610 748	1 330 788	1 344 808
Résultat distribué	425 719	195 425,95	0	508 107	406 785	265 604
Par action résultat après impôts avant dotations et participation	0,50	0,21	0,27	-2,95	0,55	* 2,08
Par action résultat après impôts et dotations	0,15	-0,20	-0,45	-3,23	0,36	* 1,65
Dividende attribué à chaque action	0,08	0,05	0	0,13	0,11	* 0,08
Effectif moyen des salariés de l'exercice	180	210	252	261	173	149
Montant de la masse salariale	7 468 602	8 569 085	10 158 884	10 852 997	6 075 522	4 863 533
Cotisations sociales et avantages sociaux	3 516 925	3 964 733	4 605 881	4 908 697	2 675 127	2 185 101

* avant division par quatre du nominal approuvée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 13 mars 2000

2.8 - Annexe 2 : Inventaire des valeurs mobilières

	31/12/2004	
	Valeurs brutes	Valeurs nettes
Filiales		
Aldec	7 739 726	7 739 726
Coheris Benelux	62 250	0
Coheris Atix España	15 050	15 050
Coheris GmbH	52 000	52 000
Coheris InfoCat Ltd	1 415 860	1 169 000
Coheris Italia	11 000	0
Coheris Luxembourg	188 000	0
Coheris Méditerranée	914 694	768 694
Coheris Switzerland	2 111 509	911 509
Coheris UK	39 203	39 203
RésOcéane	350 000	314 000
Harry Software	1 540 000	1 540 000
Participations		
Crédit Mutuel	15	15
Titres de placement		
Actions Coheris	0	0



R

*Rapport spécial
sur les stock options*

Rapport spécial

sur les stock options

établi par le Conseil d'administration pour être présenté à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 22 juin 2005.

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 20 mai 1999 a autorisé le Conseil d'administration à consentir des options de souscription d'actions dans la limite de 257 400 options permettant la souscription de 257 400 actions correspondant à une augmentation de 102 960 € du capital social. Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration a mis en place les plans suivants d'options de souscription en actions Coheris, en faveur des salariés et mandataires sociaux de la société Coheris et de ses filiales, par :

1° - Conseil d'administration du 2 décembre 1999, au profit de salariés de Coheris.

Ce plan concerne 79 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élève à 37 600. Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2004, 5 440 options attribuées à 11 bénéficiaires ont été annulées. Au 31 décembre 2004, 16 640 options attribuées à 32 bénéficiaires peuvent être souscrites.

Les options peuvent être souscrites au prix de 21,57 € par action entre le 2 décembre 2004 et le 1^{er} décembre 2006.

2° - Conseil d'administration du 5 septembre 2000, au profit de salariés de Coheris, Coheris Méditerranée, Apsyware, Eneide et Net.Place.

Ce plan concerne 59 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élève à 18 800. Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2004, 840 options attribuées à 4 bénéficiaires ont été annulées. Au 31 décembre 2004, 5 880 options attribuées à 21 bénéficiaires peuvent être souscrites.

Les options peuvent être souscrites au prix de 52,60 € par action entre le 5 septembre 2004 et le 4 septembre 2007.

3° - Conseil d'administration du 28 décembre 2000, au profit de salariés de Coheris, Coheris Méditerranée, Coheris Switzerland, Apsyware.

Ce plan concerne 126 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élève à 31 350. Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2004,

6 960 options attribuées à 24 bénéficiaires ont été annulées. Au 31 décembre 2004, 14 000 options attribuées à 56 bénéficiaires peuvent être souscrites.

Les options peuvent être souscrites au prix de 33,75 € par action entre le 28 décembre 2004 et le 27 décembre 2007.

4° - Conseil d'administration du 19 décembre 2001, au profit de salariés de la société et de ses filiales Aldec, Aldec Paris, Coheris Méditerranée.

Ce dernier plan concerne 268 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élève à 84 760. Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2004, 13 800 options attribuées à 44 bénéficiaires ont été annulées.

Au 31 décembre 2004, 51 780 options attribuées à 165 bénéficiaires peuvent être souscrites.

Les options peuvent être souscrites au prix de 10,46 € par action entre le 20 décembre 2005 et le 19 décembre 2008.

5° - Le Conseil d'administration du 6 mai 2004 a attribué 5 000 options de souscription d'actions au profit du Directeur Commercial. Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2004, la totalité de ces options ont été annulées.

6° - L'Assemblée générale extraordinaire en date du 23 juin 2004 a autorisé le Conseil d'administration à consentir des options de souscription d'actions au bénéfice des salariés de la société Coheris et de ses filiales telles que définies à l'article L 225-180 du Code de commerce, dans la limite de 234 511 actions représentant si toutes les options sont exercées, 6% du capital de la société. Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 5 août 2004, a attribué 81 700 options de souscription d'actions au profit de 99 salariés et mandataires sociaux de la société Coheris ou de ses filiales. Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2004, 8 100 options attribuées à 6 bénéficiaires ont été annulées.

Au 31 décembre 2004, 73 600 options attribuées à 93 bénéficiaires peuvent être souscrites.

Ces actions peuvent être souscrites au prix de 4,42 € entre le 6 août 2008 et le 5 août 2011.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 d'une part et aux instructions de l'AMF d'autre part, nous portons également à votre connaissance les informations relatives aux dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options est le plus élevé ainsi que les options consenties aux mandataires sociaux.

Nom	Prénom	Total	Rang	1 ^{er} plan	2 ^{ème} plan	3 ^{ème} plan	4 ^{ème} plan	5 ^{ème} plan	6 ^{ème} plan
Engrand	Thierry	8 680	1	1 120		560	2 000		5 000
Pierbon	Catherine	5 000	2				2 000		3 000
Brousse	Jacques-Henri	4 880	3	1 120		560	2 000		1 200
Alliot	Jean-François	4 880	3	1 120		560	2 000		1 200
Meyer	Marc	4 280	5	1 120		560	2 000		600
Hadjadj	Mike	3 620	6		420		2 000		1 200
Créput	Arnaud	3 300	7				300		3 000
d'Andigné	Eric	2 900	8				2 000		900
Ferey	Eric	2 900	9				2 000		900
Gaab	Yannick	2 810	10	1 120		490	300		900
Strosser*	Philippe	7 000					2 000		5 000

* Directeur Général Délégué, mandataire social


Aucune option n'a été exercée à ce jour.

Le Conseil d'administration



Rapport sur les procédures de contrôle interne

4.1	<i>Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration</i>	44
4.2	<i>Limitations des pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués</i>	45
4.3	<i>Procédures de contrôle interne</i>	45
4.4	<i>Plan d'action pour 2005</i>	47



Rapport sur les procédures de contrôle interne établi par le Président Directeur Général et joint au Rapport à l'Assemblée générale annuelle.

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

4

4.1 - Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration

4.1.1 - Conseil d'administration et Direction générale

Jean-Pierre Créput, administrateur et Président du Conseil d'administration assumant les fonctions de Directeur Général depuis le 9 janvier 1997 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2010.

Monsieur Jean-Pierre Créput assume la Direction générale de la Société depuis le 1^{er} août 2002 dans le cadre de la loi relative aux nouvelles régulations économiques.

Bernard Becquart administrateur depuis le 15 avril 1999 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2005.

Fabrice Roux administrateur depuis le 23 juin 2004 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2010, également Directeur Général Délégué depuis le 3 octobre 2002 pour une durée égale à celle du mandat du Président Directeur Général.

Claude Leclercq administrateur depuis le 9 janvier 1997 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2010.

Paul Landucci administrateur depuis le 29 décembre 2004 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2010, également Président Directeur Général de la société Harry Software - Adviseurs.

De plus, le Conseil d'administration du 3 octobre 2002 a nommé Philippe Strosser Directeur Général Délégué pour une durée égale à celle du mandat du Président Directeur Général.

Monsieur Daniel Hurson a démissionné de ses fonctions d'administrateur en juin 2004.

Messieurs Claude Leclercq et Bernard Becquart sont des administrateurs indépendants au sens défini par les rapports "Viénot II" et "Bouton".

4.1.2 - Fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil se réunit six fois par an, à concurrence d'une réunion tous les un ou deux mois. Des réunions exceptionnelles supplémentaires peuvent être convoquées selon les besoins.

Le taux de présence annuel des administrateurs aux réunions de Conseil d'administration est d'environ 92%.

Le Conseil arrête les comptes et examine les projets de communiqués avant chaque publication trimestrielle (chiffre d'affaires) et semestrielle (résultat). Il prend connaissance de la marche de la société et définit la stratégie technique et commerciale de la société, sur proposition du Président.

A chaque Conseil d'administration, il est vérifié par les administrateurs la bonne exécution des décisions prises au cours de la réunion précédente.

Un examen des projets en cours de croissance externe et de rapprochements envisagés est effectué si nécessaire.

Il n'y a pas de règlement du Conseil d'administration.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Comité des rémunérations constitué lors d'un Conseil d'administration du 19 décembre 2001 et qui réunit les administrateurs indépendants, Monsieur Claude Leclercq et Monsieur Bernard Becquart. Le comité des rémunérations se réunit au moins deux fois par an en début et en fin d'année pour examiner la rémunération des mandataires sociaux et pour proposer la répartition des jetons de présence des administrateurs.

La répartition des jetons de présence se fait généralement à parts égales entre les administrateurs.

4.1.3 - Fonctionnement de la Direction générale

Un organigramme général de Coheris et de ses filiales est à la disposition de tous les collaborateurs sur le site intranet de la société. Chaque service à l'intérieur de chaque société est rattaché à un membre du Comité exécutif. Le Comité exécutif regroupe les Directeurs Généraux et les principaux cadres dirigeants.

La Direction générale du groupe s'exerce de manière collégiale à l'intérieur du Comité exécutif. Ce comité se réunit chaque semaine. Il est présidé par le Président Directeur Général. Son ordre du jour comporte nécessairement :

- l'examen de l'activité commerciale, carnet de commande, marché, mesures d'incitation,
- l'examen de la production : besoins, affectations, taux d'activité,
- sa traduction dans les chiffres d'affaires et les marges,
- l'examen des affaires stratégiques,
- l'examen des états de contrôle de gestion, budgets, réalisé et prévisions,
- les questions sociales d'actualité (formation, congé, absence, ...),

- les projets d'organisation et de rapprochement,
- et toute autre question nécessitant une décision au niveau de la Direction générale.

Les membres du Comité exécutif et leurs attributions sont les suivants :

- Jean-Pierre Créput, Président Directeur Général

Les autres membres assument les responsabilités suivantes :

- Éric d'Andigné, Directeur Commercial Île de France,
- Arnaud Créput, Directeur Financier,
- Thierry Engrand, Directeur Recherche et Développement,
- Fabrice Roux, Directeur Général Délégué : Opérations Île de France,
- Philippe Strosser, Directeur Général Délégué : Stratégie et Opérations Régions.

Les mandataires sociaux des filiales sont des membres du Comité exécutif.

- négocier et passer tous contrats et marchés, à forfait ou autrement, rentrant dans l'objet de la société, faire toutes soumissions, dans la limite d'un montant de 100 000 € par opération.

Les Directeurs Généraux Délégués ne peuvent sans y être préalablement autorisés par le Président Directeur Général ou le Conseil d'administration :

- embaucher ou licencier le personnel, fixer les conditions des contrats de travail ainsi que les traitements, salaires et gratifications,
- effectuer des achats ou ventes de matériels, marchandises et autres au-delà d'un montant de 100 000 € par opération,
- faire ouvrir et fonctionner les comptes de la société auprès des établissements de crédit ou de banque, souscrire, endosser, accepter et acquitter des effets de commerce,
- exercer des actions judiciaires, acquiescer ou transiger,
- plus généralement engager la société au delà des limites fixées par le budget annuel approuvé par le Conseil d'administration.

4.2 - Limitations des pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social.

Le Conseil d'administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est inopposable aux tiers.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux Directeurs Généraux Délégués. La limitation de ces pouvoirs n'est cependant pas opposable aux tiers, à l'égard desquels chaque Directeur Général Délégué dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Le Conseil d'administration n'a pas limité les pouvoirs du Directeur Général.

Le Conseil d'administration a donné aux Directeurs Généraux Délégués les mêmes pouvoirs qu'au Directeur Général.

Toutefois, dans leurs rapports avec la Société et les actionnaires et sans que ces restrictions soient opposables aux tiers, le Conseil a décidé que les Directeurs Généraux Délégués ne pourront user des pouvoirs de Direction générale que dans les domaines suivants :

- diriger et surveiller les affaires courantes de la division dont ils sont responsables et la représenter à l'égard des clients et des fournisseurs,
- signer la correspondance,

4.3 - Procédures de contrôle interne

4.3.1 - Les objectifs du président en matière de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez Coheris ont pour objet de s'assurer de ce que :

- les actes de gestion et la réalisation des opérations s'inscrivent dans le cadre des orientations et des directives données par les organes de décisions de l'entreprise,
- les lois, les réglementations et les meilleures pratiques sont respectées,
- les informations comptables financières ou autres sont disponibles, exactes et correctement publiées,
- les risques de toute nature sont identifiés et maîtrisés.

4.3.2 - Environnement de contrôle interne et évaluation des risques

Le pilotage du processus de contrôle interne en vigueur dans le groupe est une des responsabilités fondamentales de la Direction générale de chaque entité juridique ou opérationnelle. Comme tout système de contrôle, il représente un compromis de coût et d'efficacité qui permet de fournir une assurance raisonnable que ses objectifs sont atteints sans paralyser l'action, ni fournir une certitude absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne relève de la responsabilité directe des Directions générales des unités opérationnelles. L'animation du processus est quant à elle confiée au Comité exécutif se réunissant au moins quatre fois par mois pour piloter et contrôler les activités du Groupe au sein des établissements et filiales.



Les principes en vigueur

L'ensemble des référentiels d'organisation, de conduite et de management est mis à la disposition des unités opérationnelles et administratives via le site intranet du groupe.

La séparation des fonctions est toujours respectée : la saisie des opérations et leur exécution sont réalisées par des services spécialisés qui ne sont pas habilités à prendre des décisions :

- administration des ventes,
- comptabilité,
- administration du personnel.

4.3.3 - Procédures de contrôle interne mises en place

Le contrôle repose sur l'enregistrement, dans différents systèmes, d'informations soit au niveau opérationnel soit dans les services administratifs. Dans les services opérationnels, ces enregistrements servent à s'assurer de la qualité et de la productivité des moyens mis en œuvre. Dans les services administratifs, les objectifs visés sont l'émission des factures, l'établissement des fiches de paie et la comptabilisation des opérations.

4.3.3.1 - Procédures et actions de contrôle interne relatives à la gestion administrative du personnel et aux éléments juridiques

Le traitement de la paie est centralisé au siège de la société au sein du service des ressources humaines. Des contrôles réguliers sont réalisés par la Direction générale.

Les applications informatiques administratives utilisent des programmes standards et sont gérées par des collaborateurs de Coheris (comptabilité, administration des ventes, paie).

Les services opérationnels ont développé leurs propres outils de suivi. La comparaison systématique des données est effectuée au moins chaque mois et permet de détecter et de corriger les anomalies par le biais de recoupement des informations.

Le respect des législations et des bonnes pratiques commerciales est contrôlé par les services administratifs et juridiques sous l'autorité de la Direction générale et de la Direction financière :

- contrôle de gestion,
- relations humaines,
- juridique,
- etc.

Ces différents services ont vocation à intervenir dans divers domaines du droit dans le cadre notamment d'un processus consultatif. Ils ont par ailleurs en gestion, pour certains, un portefeuille de dossiers traités soit en mode préventif, soit en mode contentieux, soit en mode projet. Le suivi de l'ensemble des dossiers est assuré par un reporting régulier permettant de piloter et de maîtriser au mieux les engagements et les risques juridiques et fiscaux du Groupe.

4.3.3.2 - Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Le traitement de l'information comptable et financière du Groupe est pour l'essentiel centralisé au niveau du siège de la société par le service comptabilité et par le service contrôle de gestion. Les procédures de contrôle sont donc essentiellement mises en œuvre par la Direction générale et la Direction financière du groupe.

La Direction financière prend en charge l'arrêté des comptes sociaux de Coheris et la mise en cohérence des données comptables et financières ainsi que l'établissement des comptes consolidés du groupe. Elle s'appuie pour cela sur plusieurs principes :

- le respect des normes comptables et des règles de gestion du groupe définies par le service Comptabilité et le service Contrôle de gestion,
- la remontée mensuelle par les établissements et les filiales du groupe, des informations relatives à leur situation financière et comptable,
- le contrôle de gestion s'assure que les informations sont complètes et cohérentes en comparant les résultats des différents systèmes. Il analyse les comptes, prépare et critique les budgets et analyse les écarts entre les budgets et les réalisations,
- le reporting mensuel sur la situation financière et comptable du groupe par les responsables du service comptabilité et du service contrôle de gestion, à la Direction financière et générale du groupe.

4.3.3.3 - Procédures relatives à l'élaboration et à la consolidation des comptes

Le Comité exécutif de Coheris arrête les procédures budgétaires et de contrôle. La Direction financière de Coheris quant à elle, organise et gère le processus de centralisation des données et de consolidation.

Système de reporting et services comptables partagés

Dans les filiales, la tenue des comptes et la paie sont effectués soit par la Société mère soit par des organismes externes. Les responsables administratifs et financiers des filiales sont fonctionnellement rattachés aux Directions administratives et financières de la Société mère. Un processus de centralisation et d'harmonisation des systèmes de paie et de comptabilité a été entamé en 2004 et se poursuivra sur 2005.

Toutes les sociétés du groupe sont tenues de réaliser mensuellement des reportings sur les comptes (bilan et résultat d'exploitation) et l'analyse budgétaire.

Consolidation

La production des comptes consolidés est partiellement sous traitée à des organismes externes. Les données issues de la consolidation font l'objet d'un rapprochement systématique avec les mêmes données issues du processus de reporting traité ci-dessus.

La liaison avec les Commissaires aux comptes est assurée conjointement par le Président Directeur Général et le Directeur Financier.

4.4 - Plan d'action pour 2005

Mise en place d'un manuel de procédures regroupant les différentes instructions et notes d'organisations des services opérationnels et de la Direction administrative et Financière.

Mise en place d'une évaluation annuelle du Conseil par l'inscription de ce point à l'ordre du jour d'une séance et élaboration d'un règlement intérieur propre au Conseil d'administration.

Mise en place d'un comité d'audit et d'un comité stratégique.

Poursuite du processus de centralisation et d'harmonisation des systèmes de paie et de comptabilité initié en 2004.

Mise en application des procédures relatives à la transition aux normes IAS/IFRS dont les principales concernent :

- la mise en adéquation des systèmes d'information aux nouvelles normes,
- le suivi périodique (au moins semestriel) des indices de perte de valeur des éléments incorporels de l'actif,
- l'internalisation du suivi des indemnités de fin de carrière,
- la formation et l'implication de l'ensemble des directions opérationnelles du groupe.

A ce titre une cellule chargée de la transition aux normes IFRS a été constituée en 2004 et est composée du Directeur Financier, du Responsable Comptable et du Contrôle de Gestion. Elle est sous la responsabilité de la Direction financière et reporte à la Direction générale.

Le Président



P

Projet des résolutions

1 - Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président du Conseil d'administration prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2004, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 23 507 euros et ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

2 - Deuxième résolution

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration, et décide d'affecter le bénéfice de 600 735,58 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	600 735,58 €
• à la réserve légale :	21 735,53 €
• à titre de dividendes aux actionnaires :	425 719,12 €
• le solde :	153 280,93 €

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 193 226,61 €.

L'Assemblée générale constate que le dividende net par action est de 0,08 € et est éligible pour les actionnaires personnes physiques à la réfaction de 50 % sur la totalité de son montant et décide que le paiement des dividendes sera effectué à compter du 27 juin 2005.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal
31 décembre 2001	0,13 €	0,07 €
31 décembre 2003	0,05 €	0,03 €

3 - Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

4 - Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

5 - Cinquième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Becquart vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2011 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

6 - Sixième résolution

Les mandats de la société Mazars et Guerard, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Guillaume Potel, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente réunion, l'Assemblée générale décide de renouveler leur mandat pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010.

7 - Septième résolution

L'Assemblée générale fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration à la somme de 22 500 euros.

Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

8 - Huitième résolution

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise une nouvelle fois le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant son capital, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués.

A ce jour, cette limite correspond à un nombre maximum de 532 148 actions de 0,40 € de nominal pour un montant maximum de 6 385 776 €. Cette autorisation est subordonnée au dépôt préalable d'une note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, établie conformément aux dispositions des articles L.225-209 du Code de commerce et des dispositions du règlement n°98-02 modifié de la Commission des Opérations de Bourses reprenant les dispositions suivantes.

Les actions acquises en application de la présente résolution pourront être acquises en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris de gré à gré, en vue de :

1. l'animation du cours de bourse dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI,
2. l'achat d'actions de la société pour être en tout ou en partie, conservées, cédées, transférées ou échangées en vue de favoriser la réalisation d'opérations financières ou de croissance de la société,
3. l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales ou l'acquisition d'actions dans les conditions prévues aux articles 443-1 et suivants du Code du Travail et L.225-196 du Code de commerce relatifs aux plans d'actionnariat salariés,
4. l'attribution des titres dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion.

L'Assemblée générale, décide que :

- l'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions pourront être effectués par tous moyens, notamment sur le marché de gré à gré,
- le nombre maximum des actions dont la société pourra faire l'acquisition au titre de la présente résolution ne devra pas dépasser la limite de 10 % du capital social fixée par l'article L. 225-209 du Code de Commerce,
- l'autorisation d'achat et de vente d'actions est valable pour une durée de 18 mois à compter de la présente assemblée et elle pourra être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange,
- le prix maximum d'achat par action d'une valeur nominale de 0,40 € est fixé à 12 € et le minimum de vente par action d'une valeur nominale de 0,40 € est fixé à 1 €,
- en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas, soit de division, soit de regroupement de titres, les prix déterminés ci avant seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions au terme de l'une quelconque de ces opérations.

En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, à l'effet de :

- établir toute note d'information et effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers,
- passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, notamment en vue de la tenue des registres d'achats et ventes d'actions,
- remplir toutes autres formalités et de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation est donnée pour une durée n'excédant pas dix-huit (18) mois à compter de la présente assemblée, soit jusqu'au 22 décembre 2006. Elle annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2004.

9 - Neuvième résolution

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



Informations

complémentaires

6

6.1	<i>Renseignements de caractère général concernant la Société</i>	54
6.2	<i>Renseignements de caractère général concernant le Capital</i>	56
6.3	<i>Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe</i>	57
6.4	<i>Évolution récente</i>	58
6.5	<i>L'action Coheris</i>	59

6.1 - Renseignements de caractère général concernant la Société

6.1.1 - Dénomination sociale (article 3 des statuts)

Cohéris

6.1.2 - Siège social (article 4 des statuts)

40 rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt

Les documents sociaux (comptes, procès verbaux d'Assemblées générales, rapports des Commissaires aux comptes...) peuvent être consultés au siège de la société.

6.1.3 - Date de constitution

Le 30/12/1994. Il s'agit de la date de constitution de la SA Cohéris intervenue suivant acte sous seings privés.

6.1.4 - Forme juridique (article 1^{er} des statuts)

Société anonyme à Conseil d'administration régie par la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

6.1.5 - Durée de vie (article 5 des statuts)

La durée de la société est fixée à 99 ans, ce à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 11 janvier 2094, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire.

6.1.6 - Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la réalisation de tous travaux informatiques,
- la conception, la réalisation et la distribution de logiciels et de progiciels,
- la réalisation de systèmes clef en main et l'intégration de systèmes, matériels et logiciels,
- la fourniture de prestations de conseil et d'assistance technique ainsi que,
- toutes prestations d'ingénierie informatique et,
- le négoce de tous matériels et produits informatiques,
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations

pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

6.1.7 - Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés

La société est actuellement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 399 467 927 depuis le 17 octobre 2000. La durée de la société est de 99 années à compter du 11 janvier 1995.

6.1.8 - Exercice social (article 24 des statuts)

Chaque exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

6.1.9 - Répartition statutaire des bénéfices (article 25 des statuts)

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions, constituent le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur ce bénéfice, diminué des pertes antérieures, il est prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital.

Le solde augmenté le cas échéant du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable. Ce bénéfice est réparti entre les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions possédées par chacun d'eux.

Toutefois, l'Assemblée générale peut prélever sur ce solde, avant toute répartition, les sommes qu'elle jugera convenable de fixer pour les porter à un ou plusieurs fonds de réserve, généraux ou spéciaux ou les reporter à nouveau. En outre, l'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur des réserves autres que la réserve légale, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement des dividendes ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

6.1.10 - Assemblées générales (article 20 des statuts)

La convocation, la tenue et le vote en Assemblées générales s'effectuent conformément à la loi.

6.1.11 - Dispositions statutaires particulières

Droit de vote double (article 20 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ou agréé par le Conseil d'administration dans les autres cas.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint

ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans indiqué plus haut.

La présente clause statutaire entre en vigueur à la date du 15 avril 1999 et s'applique rétroactivement aux actions détenues depuis le 15 avril 1997.

Existence et franchissement de seuils statutaires (article 10 des statuts)

Ces conditions sont les conditions prévues par la loi.

Tout détenteur, direct ou indirect, d'une fraction supérieure au vingtième, au dixième, au cinquième, au tiers et à la moitié du capital ou des droits de vote, est tenu d'en informer la société dans le délai de quinze jours à compter du franchissement, dans l'un ou l'autre sens, de chacun de ces seuils.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, dans les conditions prévues par la loi, si à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si ou un plusieurs actionnaires détenant ensemble 5 % au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée.

En mars 2005, dans le cadre de l'augmentation du capital de la société le 28 février 2005, cinq déclarations de franchissement de seuils sont intervenues.

	Franchissements de seuil							
	En capital (*)				En droit de vote (**)			
	Seuils franchis	Sens	Actions	% du capital	Seuils franchis	Sens	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Fabrice Roux	10%	Baisse	434 420	8,16	Néant	Néant	797 140	11,53
Philippe Strosser	5%	Baisse	214 698	4,03	5%	Baisse	339 898	4,92
Jean-Pierre Créput	20%	Baisse	880 673	16,55	1 tiers	Baisse	1 755 103	25,39
Sycomore AM	5%	Hausse	303 493	5,70	Néant	Néant	303 493	4,39
Siparex	5%	Hausse	280 400	5,27	Néant	Néant	280 400	4,06

(*) Nombre d'actions composant le capital de la société admise : 5 321 489

(**) Nombre de droits de vote ayant servi de base au calcul de seuils : 6 912 364

Titres non représentatifs du capital :

Il n'existe pas au sein de Coheris de titres non représentatifs de capital

Titres au porteur identifiables (article 10 des statuts)

Conformément à l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, l'année de constitution, la nationalité et l'adresse des détenteurs des

titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Rachat par la société de ses propres actions

En application de l'article L. 225-209 du Code de commerce et conformément au règlement 98-02 de la Commission des Opérations de Bourse, l'Assemblée générale ordinaire d'arrêté des comptes de l'exercice 2003, tenue le 23 juin 2004 a autorisé le Conseil d'administration à faire acheter par la société ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'action qui a obtenu le visa n° 04-722 de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les principales modalités de ce programme sont les suivantes :

- objectif, par ordre de priorité : 1 la régulation du cours de l'action, 2 en fonction des situations de marché, 3 en vue de réaliser des opérations financières ou de croissance, 4 la cession aux salariés et dirigeants dans les conditions prévues par la loi, 5 l'attribution des titres dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, 6 la conservation des titres,
- durée du programme : jusqu'au 22 décembre 2005,
- prix maximum d'achat : 20 €,
- prix minimum de vente : 1 €,
- le nombre maximum des actions dont la société pourra faire l'acquisition au titre de la présente résolution ne devra pas dépasser la limite de 10 % du capital social fixée par l'article L. 225-209 du Code de Commerce. Par ailleurs, le montant total que la société pourra consacrer à ce programme est limité à 4 millions d'euro.

Ce programme de rachat d'actions a été lancé une première fois par une décision du Conseil d'administration le 5 août 2004.

Auparavant, en mars 2000 puis en mai 2001, l'Assemblée générale de Coheris avait autorisé le Conseil d'administration à faire acheter par la société ses propres actions dans le cadre de programmes de rachat qui ont obtenu respectivement les visas COB n° 00-212 et 01-545.

	Nombre d'actions achetées	Nombre d'actions vendues	Cours moyen à l'achat	Cours moyen de vente	Nombres des actions inscrites au nom de la société	Position ouverte à l'achat	Position ouverte à la vente
Programme de rachat pur	0	0	0	0	0	0	0
Contrat de liquidité (seule la quote-part de 76,23% des opérations est portée)	4 870	4 434	5,42	5,55	8 931	Néant	Néant
Total					8 931	Néant	Néant

Entre le 29 mai 2001 et le 28 novembre 2002, la mise en œuvre du programme de rachat d'actions s'est traduite par l'achat total de 25 976 actions représentant 0,66% du capital.

Par ailleurs, la Société avait formé un groupement avec Portzamparc Société de Bourse par contrat d'intervention du 30 juin 1999 en vue de faciliter la cotation de ses titres et de contribuer à améliorer la liquidité de leur marché.

Un contrat de liquidité annulant et remplaçant le précédent contrat a été conclu entre Coheris et Portzamparc Société de Bourse le 5 mars 2002. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie des entreprises d'investissement (AEI).

A la suite de ces opérations, le pourcentage du capital détenu de manière directe et indirecte est de : 0,0026%. Le nombre de titres détenus en portefeuille est de 140 actions auto - contrôlées.

Le tableau ci dessous présente la situation au 31 mars 2005.

Tous les achats et ventes réalisés au titre du programme tel que visés ci-dessus ont été effectués afin d'assurer la régularisation du cours de l'action Coheris.

6.2 - Renseignements de caractère général concernant le Capital

6.2.1 Capital non encore émis

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2001 a donné au Conseil d'administration des autorisations d'émission de titres qui sont venues à échéance en 2003 et n'ont pas été mises en œuvre.

L'Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2004 a donné au Conseil d'administration des autorisations d'émission de titres. Le Conseil d'administration a déjà fait usage de cette autorisation le 14 janvier 2005 dans le cadre de l'émission de BS-ABSA. L'émission de ces BS-ABSA a donné déjà lieu à la souscription de 1 246 985 actions nouvelles à bon de souscription (ABSA) et permet aux porteurs de ces actions de souscrire à de nouvelles actions jusqu'au 15 juin 2006. Au maximum, 623 492,50 actions nouvelles pourront encore être émises.

L'Assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2004 a donné au Conseil d'administration l'autorisation d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois dans la limite de 10% du capital, par émission de valeurs mobilières nouvelles destinées à rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital. Le Conseil d'administration a fait usage de cette autorisation le 29 décembre 2004 dans le cadre de l'acquisition de la société Harry Software et a émis 165 985 actions nouvelles de 0,40 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées aux actionnaires de la société Harry Software en rémunération de leur apport.

Une information plus détaillée est donnée dans au point 4.4 du rapport de gestion et relatif au capital de la société.

6.2.2 - Évolution de l'actionnariat et pacte d'actionnaire

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actionnariat de la société sur les trois dernières années.

Actionnaires	Situation au 01/03/2005			Situation au 29/01/2004			Situation au 30/04/2003		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Famille Créput	880 673	16,55%	25,39%	1 105 099	28,27%	38,32%	1 098 800	28,11%	39,83%
Fabrice Roux	434 420	8,16%	11,53%	454 420	11,63%	14,37%	454 420	11,63%	14,98%
Philippe Strosser	214 698	4,03%	4,92%	214 698	5,49%	5,98%	215 698	5,52%	6,25%
Marc Stanciu	181 336	3,41%	2,62%	181 336	4,64%	3,19%	181 336	4,64%	3,32%
Pierre Charpin	0	0,00%	0,00%	91 080	2,33%	3,20%	95 080	2,43%	1,74%
Paul Landucci (*)	125 826	2,36%	1,82%						
Alain Dax (*)	56 908	1,07%	0,82%						
Sycomore AM (**)	303 493	5,70%	4,39%						
Siparex (**)	280 400	5,27%	4,06%						
Auto détention	0	0,00%	0,00%	37 971	0,97%	0,00%	37 971	0,97%	0,00%
Autocontrôle	140	0,00%	0,00%	140	0,00%	0,00%	140	0,00%	0,00%
FCPE	36 000	0,68%	0,99%	40 650	1,04%	0,71%	32 250	0,83%	0,59%
Public	2 807 735	52,76%	43,46%	1 783 125	45,62%	34,24%	1 792 824	45,87%	33,29%
Total	5 321 489	100,00%	100,00%	3 908 519	100,00%	100,00%	3 908 519	100,00%	100,00%

(*) Messieurs Alain Dax et Paul Landucci sont devenus actionnaires de la société Coheris à compter du 29 décembre 2004 dans le cadre de l'acquisition de la société Harry Software.

(**) L'émission en bons de souscription d'actions (BSA) attribués gratuitement aux anciens actionnaires, à raison de 1 bon pour 1 action a permis à de nouvelles sociétés d'entrer dans le capital de la société Coheris.

Au 1^{er} mars 2005, la société a 48 actionnaires nominatifs détenant 1 820 056 titres (dont 1 590 875 titres avec droit de vote double).

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5% du capital de la société.

Enfin, il n'existe pas de pacte d'actionnaire.

6.2.3 - Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été signé entre Coheris et Portzamparc Société de Bourse en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Coheris. Ce contrat a été signé le 5 mars 2002. Il prend la suite du contrat d'intervention qui avait été signé lors de l'introduction. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie des entreprises d'investissement (AEI).

6.3 - Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

Conformément à l'instruction de la COB prise en application du règlement n° 95-1 modifiée en janvier 2003, ces honoraires sont présentés dans le tableau ci après pour les deux derniers exercices.

En k€	Mazars & Guérard				Erec			
	2004		2003		2004		2003	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	104,0	85%	159,3	92%	28,0	100%	32,6	100%
Autres prestations juridiques, fiscales, sociales	18,0	15%	13,6	8%				
Total	122,0	100%	186,9	100%	28,0	100%	32,6	100%

6.4 - Évolution récente

Les informations suivantes complètent le rapport de gestion présenté à l'Assemblée générale annuelle du 22 juin 2005.

6.4.1 - Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

6.4.3 - Chiffre d'affaires du premier trimestre 2005

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2005 a été communiqué le 10 mai 2005 dans les termes suivants :

CHIFFRE D'AFFAIRES 1^{ER} TRIMESTRE 2005 : + 10% ÉDITION DE LOGICIELS : + 64%

Chiffre d'Affaires IFRS Consolidé (en M€)	1 ^{er} trimestre 2005*	1 ^{er} trimestre 2004**	Variation
Édition de logiciels	3,83	2,33	+64%
<i>dont licences</i>	1,46	0,67	+118%
<i>dont services associés</i>	1,17	0,98	+19%
<i>dont maintenance</i>	1,20	0,68	+77%
Global Services	3,13	3,97	- 21%
Total	6,96	6,30	+ 10%

*Chiffre d'affaires intégrant à hauteur de 1,22 M€ le chiffre d'affaires de la société Harry Software consolidé au 01/10/04.

**Pour que les données soient comparables d'un exercice à l'autre, 0,25 M€ de chiffre d'affaires Global Services ont été reclassés en services associés aux produits.

Au premier trimestre de l'année 2005, Coheris a réalisé un chiffre d'affaires IFRS consolidé de 6,96 M€ en progression de 10% par rapport à 2004. Ce chiffre d'affaires a été réalisé avec un effectif global identique à celui de l'année précédente, ce qui laisse anticiper une amélioration sensible de la rentabilité.

L'activité édition de logiciels affiche une très forte croissance (+ 64%) avec un doublement des ventes de licences (+ 118%) et de fortes progressions de la maintenance et des services associés.

Conformément à ce qui avait été annoncé et à la stratégie de l'entreprise, l'activité logiciels représente plus de 55% du chiffre d'affaires. Le renforcement du groupe sur son métier d'éditeur est ainsi confirmé.

Le chiffre d'affaires des activités de Global Services est en décroissance séquentielle de 7% (par rapport au dernier trimestre 2004), en raison de la baisse des effectifs en régions et du transfert progressif de certaines équipes vers les activités produits.

A la suite de l'augmentation de capital réussie du mois de février 2005, la trésorerie disponible a fortement progressé : elle s'élève à 8,3 M€ au 09/05/2005 pour un endettement financier global de 1,3 M€.

La montée en puissance de l'activité logiciels, ajoutée à la qualité du portefeuille commercial, permettent d'ores et déjà d'anticiper une nette progression du chiffre d'affaires et de la rentabilité sur l'année 2005.

DIVIDENDES

Le conseil proposera à l'Assemblée générale du 22 juin 2005, la distribution d'un dividende de 0,08 € par action.

PASSAGE AUX NORMES IAS/IFRS

L'application de la norme IAS 18 relative à la comptabilisation des "produits des activités ordinaires" n'a pas mis en évidence de distorsion avec les principes comptables retenus historiquement par le groupe. En conséquence les chiffres d'affaires des années 2005 et 2004 sont directement comparables.

Une information complète sur le passage aux normes IAS/IFRS et leur impact sur les comptes consolidés 2004 sera communiquée le 2 août 2005 à 18h00.

6.4.2 - Perspectives 2005

La société ne communique pas de prévisions de nature qualitative ou quantitative aux analystes financiers ou au marché en dehors de ce qui est mentionné au paragraphe 2.1.1.2 du rapport de gestion.

La société précise toutefois que son carnet de commande en ce début d'année 2005 reste étoffé et devrait permettre d'envisager une poursuite de la croissance de son pôle édition de logiciels qui devrait compenser la décroissance de l'activité services. Le communiqué de chiffre d'affaires du premier trimestre 2005 est repris ci-dessous.

6.5 - L'action Coheris

Coheris est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C) depuis le 30 juin 1999 (ISIN : FR0004031763 / mnémorique : COH / Segment Next Economy).

6.5.1 - Cours de l'action

Évolution du cours de l'action Coheris du 1^{er} janvier 2004 au 30 avril 2005.

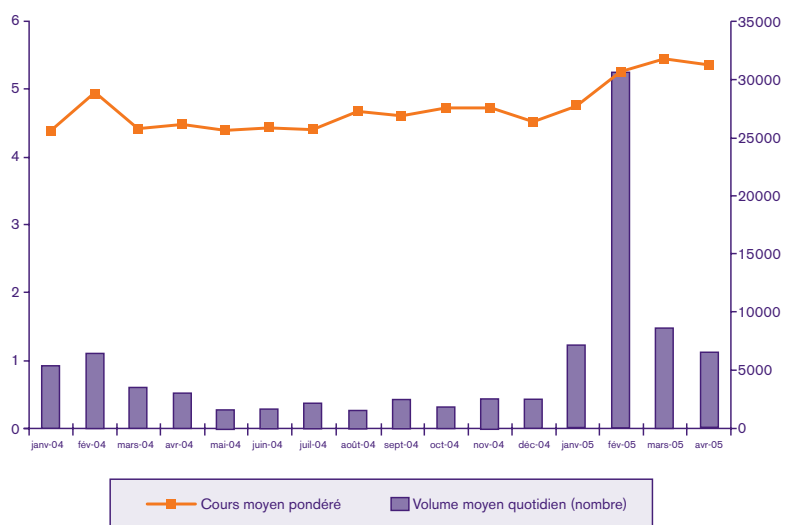


6.5.2 - Statistiques sur le marché de l'action

La société a été introduite au Nouveau Marché le 30 juin 1999. Le premier cours coté était de 6,50 € (sur la base d'un nominal à 0,38 €).

Du 1^{er} janvier 2004 au 31 mars 2005, le volume moyen échangé a été de 5 215 (4 001 en 2003) titres par jour. Le cours moyen pondéré est de 4,66 € (3,90 € en 2003). L'évolution du marché de l'action Coheris sur cette période a été la suivante (code Sicovam 7338 - devenu code ISIN FR0004031763 Source : Portzamparc Société de Bourse) :

	Cours moyen pondéré	+ Haut	+ Bas	Volume moyen quotidien (nombre)
2003				
Novembre	4,41	5,50	3,26	13 315
Décembre	4,13	4,37	3,89	3 812
2004				
Janvier	4,38	4,76	3,81	5 441
Février	4,93	5,40	4,53	6 476
Mars	4,42	4,82	4,00	3 546
Avril	4,48	4,95	4,22	3 097
Mai	4,40	4,82	4,16	1 565
Juin	4,44	4,60	4,40	1 654
Juillet	4,41	4,44	4,35	2 167
Août	4,67	4,66	4,40	1 522
Septembre	4,61	4,83	4,40	2 506
Octobre	4,73	4,86	4,69	1 852
Novembre	4,72	4,90	4,54	2 550
Décembre	4,53	4,78	4,41	2 563
2005				
Janvier	4,75	4,97	4,52	7 100
Février	5,26	5,45	5,00	30 618
Mars	5,44	5,61	5,25	8 625
Avril	5,37	5,63	5,21	6 551





Comptes consolidés

7.1	<u>Bilan et compte de résultat</u>	62
7.2	<u>Annexe aux comptes consolidés</u>	63
7.3	<u>Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</u>	71

7.1 - Bilan et compte de résultat

Tous montants en milliers d'euro.

Bilan actif	31/12/2004	31/12/2003
Immobilisations incorporelles nettes	4 168	2 194
Écarts d'acquisition nets	2 150	1 126
Immobilisations corporelles nettes	497	428
Immobilisations financières nettes	425	358
Total immobilisations nettes	7 240	4 106
Créances clients et comptes rattachés	11 277	8 951
Autres créances	1 792	1 744
Valeurs mobilières de placement	8	212
Disponibilités	2 026	2 177
Total actif circulant	15 103	13 084
Charges à répartir	24	39
Total bilan	22 367	17 229
Bilan passif	31/12/2004	31/12/2003
Capital social	1 630	1 563
Primes d'émission et de fusion	1 667	1 712
Réserves et résultat consolidé ⁽¹⁾	2 932	2 039
Autres réserves	1 727	1 917
Total capitaux propres	7 956	7 231
Intérêts minoritaires	41	
Autres fonds propres		146
Provisions pour risques et charges	624	574
Emprunts et dettes financières	1 623	1 060
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 433	2 167
Autres dettes d'exploitation	9 690	6 051
Total passif circulant	13 746	9 278
Total bilan	22 367	17 229
⁽¹⁾ dont résultat de l'exercice	124	-892

Compte de résultat	31/12/2004	31/12/2003
Chiffre d'affaires	26 642	25 405
Autres produits	1 144	1 103
Total produits d'exploitation	27 786	26 508
Achats et services extérieurs	7 027	6 301
Impôts et taxes	694	668
Charges de personnel	17 432	17 784
Dotations aux amortissements	1 325	1 190
Dotations aux provisions	192	335
Autres charges	22	81
Total charges d'exploitation	26 692	26 359
Résultat d'exploitation	1 094	149
Résultat financier	29	27
Résultat courant	1 123	176
Résultat exceptionnel	-406	-971
Impôts sur les sociétés	288	-226
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition	429	-569
Amortissement des écarts d'acquisition	322	323
Résultat net	107	-892
Part des minoritaires	-17	
Résultat net part du groupe	124	-892
Nombre d'actions retenues pour le calcul	3 950 015	3 908 519
Résultat par action (en Euro)	0,03 €	-0,23 €
Nombre d'actions retenues pour le calcul	3 953 160	3 908 519
Résultat par action dilué (en Euro)	0,03 €	-0,23 €

7.2 - Annexe aux comptes consolidés

Les notes sont regroupées sous les titres suivants:

- 7.2.1 - Principes et méthodes comptables
- 7.2.2 - Écarts d'acquisition
- 7.2.3 - Immobilisations incorporelles
- 7.2.4 - Immobilisations corporelles
- 7.2.5 - Immobilisations financières
- 7.2.6 - Créances d'exploitation
- 7.2.7 - Valeurs mobilières de placement
- 7.2.8 - Charges à répartir
- 7.2.9 - Variation des capitaux propres
- 7.2.10 - Autres fonds propres
- 7.2.11 - Provision pour risques et charges
- 7.2.12 - Dettes financières
- 7.2.13 - Autres dettes d'exploitation
- 7.2.14 - Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation
- 7.2.15 - Achats et services extérieurs
- 7.2.16 - Effectif et charges de personnel
- 7.2.17 - Résultat financier
- 7.2.18 - Résultat exceptionnel
- 7.2.19 - Impôts sur les sociétés
- 7.2.20 - Tableau de flux de trésorerie
- 7.2.21 - Engagements hors bilan
- 7.2.22 - Litiges
- 7.2.23 - Événements postérieurs à la fin de l'exercice

Les informations sont présentées en milliers d'euro.

7.2.1 - Principes et méthodes comptables

7.2.1.1 - Faits significatifs et périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	% contrôle	% intérêt	Méthode
Coheris SA	Mère	Mère	
Aldec (Lyon)	100,00	100,00	I.G.
Aldec Paris(1)	100,00	100,00	I.G.
Coheris GmbH	100,00	100,00	I.G.
Coheris Méditerranée	100,00	100,00	I.G.
Coheris Luxembourg	100,00	100,00	I.G.
Coheris Benelux	100,00	100,00	I.G.
Coheris Italie	100,00	100,00	I.G.
Coheris Suisse	100,00	100,00	I.G.
Coheris Atix Espagne	100,00	100,00	I.G.
Coheris UK	100,00	100,00	I.G.
Coheris InfoCat Ltd	100,00	100,00	I.G.
RésOcéane	70,00	70,00	I.G.
Harry Software-Advisers	50,00	100,00	I.G.

(1) détenue par Aldec Lyon

Coheris UK Ltd a fait apport de son actif et de son passif à Coheris InfoCat Ltd au début de l'année 2003. Elle n'a plus d'activité en propre et est en cours de liquidation.

RésOcéane est consolidée à compter du 1^{er} janvier 2004.

Au terme d'un protocole d'accord, Coheris SA a acquis 50% de titres de Harry Software-Advisers et s'est engagée irrévocablement à acquérir les autres 50% en trois tranches égales aux échéances d'avril 2006, avril 2007 et avril 2008. Le montant de ces échéances estimées et actualisées a été constaté en dettes sur immobilisations pour un montant de 1 427 k€. La société est ainsi consolidée à 100% depuis le 1^{er} octobre 2004.

7.2.1.2 - Méthodes d'évaluation

7.2.1.2.1 - Principes

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

Les principes suivants ont notamment été appliqués :

- prudence,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- continuité de l'exploitation.

7.2.1.2.2 - Règles et méthodes comptables

Écarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion d'une prise de participation, définis comme la différence entre le coût d'acquisition (frais compris) des titres et la quote-part acquise dans la situation nette retraitée de la société consolidée estimée à la date d'acquisition sont affectés aux postes appropriés du bilan consolidé.

Les écarts d'acquisition positifs résiduels sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique "Écarts d'acquisition" et font l'objet d'un amortissement sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition et sans excéder 10 ans. Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

Les tests de valorisation sont mis en œuvre selon la méthode de l'actualisation des cash flows futurs (DCF) dont les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- élaboration d'un Business Plan à 3 ans,
- taux de croissance à l'infini à 3% au-delà,
- taux d'actualisation indexé sur le taux sans risque OAT à 10 ans, la prime de risque du secteur et le Bêta de la société.

Par exception aux règles ci-dessus et conformément à la méthode dérogatoire prévue à l'article 215a du règlement 99-02 du CRC l'écart d'acquisition peut être imputé sur les capitaux propres (prime d'émission) lorsque l'acquisition a été financée, sous certaines conditions, par émission de titres Coheris.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement :

- les frais de recherche et développement : ils sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision.

Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges.

Ils sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire. Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

- des licences intégrées dans les logiciels produits par Coheris. Elles sont évaluées au coût d'acquisition. Elles sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

Les fonds de commerce de sociétés absorbées qui sont constitués de la clientèle, des contrats d'exploitation ainsi que du droit au bail. Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

Les tests de valorisation des frais de recherche et développement et des fonds de commerce sont mis en œuvre selon la méthode de l'actualisation des cash flows futurs (DCF) dont les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- élaboration d'un Business Plan à 3 ans,
- taux de croissance à l'infini à 3% au-delà,
- taux d'actualisation indexé sur le taux sans risque OAT à 10 ans, la prime de risque du secteur et le Bêta de la société.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des matériels informatiques et téléphoniques utilisés par la société ainsi que du mobilier et du matériel de bureau comptabilisés à leur coût historique.

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Logiciels	3 ans linéaire
Installations	5 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 ans linéaire
Mobilier de bureau	2 à 7 ans linéaire.

Immobilisations financières

Les titres non consolidés figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire de la participation, susceptible d'être déterminée d'après plusieurs critères (capitaux propres, plus values latentes, rentabilité, perspectives, ...) est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

Les contrats en cours d'exécution par les sociétés sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré. Les licences sont comptabilisées dès leur livraison (licences revendues) ou dès leur émission (licences de produits Coheris).

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou au cours moyen du dernier mois si celui-ci est inférieur.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice, mais dont la réalisation est incertaine font l'objet de provisions ; il s'agit plus particulièrement :

- des litiges,
- des pertes et pénalités probables sur les contrats en cours.

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont mentionnées en engagements hors bilan. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté. Les principales hypothèses qui ont été retenues sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- versement d'une indemnité de licenciement à l'occasion du départ,
- taux de sortie variable selon l'âge,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au delà.

Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan consolidé et des déficits fiscaux dont la recouvrabilité est probable. Ils sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant les derniers taux d'impôts votés à la date de clôture.

Nouveaux instruments financiers

Le groupe n'utilise pas de nouveaux instruments financiers.

Calcul du résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé comme décrit ci dessus, y compris le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué selon la méthode du rachat d'actions.

Conversion des comptes des sociétés hors zone Euro

Les comptes des sociétés étrangères hors zone Euro sont convertis pour le bilan au cours de clôture et pour le compte de résultat au cours moyen de la période.

7.2.2 - Écarts d'acquisition

En k€	Valeurs brutes			Valeurs nettes		
	2003	Nouvelle filiale	2004	2003	Amortissement de l'exercice	2004
Coheris Méditerranée	825,0		825,0	409,1	117,9	291,2
Coheris Luxembourg	178,9		178,9			
Coheris InfoCat Ltd	911,8		911,8	716,5	130,3	586,2
RésOcéane		237,5	237,5	0	33,9	203,6
Harry Software-Advisers		1 108,4	1 108,4	0	39,6	1 068,8
Total	1 915,7	1 345,9	3 261,6	1 125,6	321,7	2 149,8

L'écart d'acquisition sur Coheris Luxembourg a été déprécié en totalité au 31 décembre 2003 compte tenu des perspectives d'exploitation de cette filiale.

La dotation globale aux amortissements pour l'exercice 2004 s'élève à 322 k€ contre 323 k€ en 2003.

7.2.3 - Immobilisations incorporelles

a) Valeurs brutes :

En k€	31/12/2003	Variations de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2004
Frais de recherche et de développement	2 708	1 854	916	5	5 473
Concessions, brevets	436	1 239	26	3	1 698
Fond commercial	888	137			1 025
Autres	29		38	14	53
Total	4 061	3 230	980	22	8 249

Frais de recherche et de développement : 5 473 k€

Ces frais sont constitués des salaires et charges sur salaires imputés sur les logiciels développés par la société.

Il s'agit des investissements sur les produits de Coheris : logiciels Coheris CRM, Coheris Helpdesk, ISO-Suite, Coheris Portal et Waplink.

Dans le cadre de l'affectation de l'écart de première consolidation d'Harry Software-Advisers, 1 854k€ ont été affectés à ce poste et correspondent aux coûts de production évalués sur la base des temps passés par les développeurs sur les gammes de logiciels Harry Software et TC LOG.

Fonds commercial : 1 025 k€

Le fonds de commerce de Strasbourg est constitué de la clientèle, des contrats d'exploitation ainsi que du droit au bail. Ces éléments sont revus tous les ans pour s'assurer que les critères ayant servi de base à leur évaluation au moment de la fusion en 1998 avec Atix International sont toujours d'actualité à la clôture. Une dépréciation serait constatée si son évaluation s'avérait inférieure à la valeur comptable.

Le fonds de commerce de TC LOG immobilisé à hauteur de 137k€ dans les comptes d'Harry Software est constitué de la clientèle, des contrats d'exploitation ainsi que du droit au bail. Ces éléments sont revus tous les ans pour s'assurer que les critères ayant servi de base à leur évaluation au moment de la fusion en 2003 de Harry Software et de TC LOG sont toujours d'actualité à la clôture. Une dépréciation serait constatée si son évaluation s'avérait inférieure à la valeur comptable.

b) Amortissements :

En k€	31/12/2003	Variations de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2004
Frais de recherche et de développement	2 708	1 854	916	5	5 473
Concessions, brevets	436	1 239	26	3	1 698
Fonds commercial	888	137			1 025
Autres	29		38	14	53
Total	4 061	3 230	980	22	8 249

c) Valeurs nettes :

En k€	31/12/2003	31/12/2004
Frais de recherche et développement	1 278	3 071
Concessions, brevets	39	69
Fonds commercial	863	991
Autres	14	37
Total	2 194	4 168

7.2.4 - Immobilisations corporelles

a) Valeurs brutes :

En k€	31/12/2003	Variations de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2004
Autres immobilisations	2 230	362	265	329	2 526

b) Amortissements :

En k€	31/12/2003	Variations de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2004
Autres immobilisations	1 802	220	312	306	2 028
Valeur nette	428	141			498

7.2.5 - Immobilisations financières

a) Valeurs brutes :

En k€	31/12/2003	Variations de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2004
Titres non consolidés	30	8		12	26
Autres immobilisations	358	90	24	48	424
Total	388	98	24	60	450

Les titres non consolidés sont ceux des sociétés suivantes :

Participations Non consolidées	Capital	Réserves et Ran	Résultat 2004	Quote part capital détenu	CA HT 2004	Valeur brute des titres
Wap Corp	600	(nd)	(nd)	1%	(nd)	26

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts de garantie sur locations immobilières.

b) Provisions :

En k€	31/12/2003	Variations de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2004
Titres non consolidés	30	8		12	26
Autres immobilisations					
Total	30	8		12	26
Valeur nette	358	90			424

7.2.6 - Créances d'exploitation

Elles sont présentées nettes de provision qui sont de 752 k€ sur les créances clients (676 k€ en 2003). Les créances d'exploitation sont à échéance d'un an au plus.

Le détail en est le suivant (net de provisions) :

	2004	2003
Créances clients	11 277 k€	8 591 k€
Impôt sur les bénéfices (dont 296 k€ d'impôts différés)	419 k€	597 k€
Taxe sur la valeur ajoutée	456 k€	331 k€
Charges constatées d'avance	488 k€	309 k€
Divers	429 k€	507 k€
Total	13 069 k€	10 335 k€

Les 296 k€ d'impôts différés correspondent à hauteur de 263 k€ à l'activation de déficits fiscaux et de 33 k€ aux décalages temporaires.

7.2.7 - Valeurs mobilières de placement

En 2003 elles étaient constituées principalement par des actions Coheris détenues en autocontrôle. Ces actions ont été cédées aux actionnaires d'Harry Software dans le cadre de l'acquisition.

Le groupe dispose de 8 k€ d'autres titres au 31/12/2004.

7.2.8 - Charges à répartir

Il s'agit de frais d'intégration dans les locaux qui ont été renégociés pour une période de trois ans. Ils sont répartis sur trois ans jusqu'au 31 août 2006. La charge de l'exercice s'élève à 15 k€.

7.2.9 - Variation des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserve légitime	Autres réserves	Report à nouveau	Réserves consolidées	Écart de conversion	Résultat	Total
Au 31 décembre 2002	1 563	3 455	141	1 778	40	1 737	7	-548	8 173
Affectation résultat 2002		-1 743				1 195		548	0
Écart de conversion							-50		-50
Résultat 2003								-892	-892
Au 31 décembre 2003	1 563	1 712	141	1 778	40	2 932	-43	-892	7 231
Affectation résultat 2003		-767		-195 (1)		-124		892	-195
Augmentation de capital	67	722							789
Écart de conversion							7		7
Résultat 2004								124	124
Au 31 décembre 2004	1 630	1 667	141	1 583	40	2 808	-36	124	7 956

(1) : dividendes Coheris SA

Les intérêts minoritaires correspondent à RésOcéane :

Part dans les capitaux : 58 k€

Parts dans le résultat : -17 k€

Intérêts minoritaires : 41 k€

Options de souscription d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 mai 1999 a autorisé le Conseil d'administration à consentir des options de souscriptions d'actions. Le nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2004 est de 170 260 actions.

Le tableau ci-dessous présente le détail des actions pouvant être souscrites.

Date d'attribution des options de souscription d'action	Nombre d'actions	Valeur d'exercice (€)	Dates d'exercice
02/12/1999	18 240	21,57	Du 2 décembre 2004 au 1 ^{er} décembre 2006
05/09/2000	5 880	52,60	Du 5 septembre 2004 au 4 septembre 2007
28/12/2000	16 260	33,75	Du 28 décembre 2004 au 27 décembre 2007
19/12/2001	53 580	10,46	Du 20 décembre 2005 au 19 décembre 2008
05/08/2004	76 300	4,42	Du 06/08/2008 au 05/08/2011
Total	170 260		

7.2.10 - Autres fonds propres

Ils comprenaient les avances de l'Anvar pour 146 k€ qui ont été remboursées en 2004.

7.2.11 - Provisions pour risques et charges

En k€	A l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise		A la clôture
				Avec utilisation	Sans utilisation	
Coheris SA	574		144	109		609
RésOcéane		6	9			15
Total	574	6	153	109		624

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- 482 k€ de litiges fiscaux et sociaux,
- 109 k€ de litiges avec les salariés,
- 18 k€ de risque clients.

7.2.12 - Dettes financières

En k€	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 198	617	581	
Emprunts et dettes financières divers	425	213	212	
Total	1 623			

Les taux d'intérêts appliqués varient selon les concours bancaires en fonction des taux variables indexés sur l'Euribor de 2,91 % à 5,10 %. En moyenne, ce taux est de 3,49 % pour l'exercice.

7.2.13 - Autres dettes d'exploitation

Les principaux postes sont les suivants :

	2004	2003
Personnel	1 645 k€	1 318 k€
Organismes sociaux	1 743 k€	1 632 k€
Impôt différé	17 k€	22 k€
Taxes sur le chiffre d'affaires	2 346 k€	1 873 k€
Autres impôts et taxes	173 k€	277 k€
Produits constatés d'avance	2 135 k€	666 k€
Avances et acomptes reçus	11 k€	2 k€
Dettes sur titres Harry Software-Advisers	1 427 k€	- k€
Autres	193 k€	221 k€
Total	9 690 k€	6 051 k€

Le poste impôt sur les bénéfices comprend 17 k€ d'impôt différé passif afférent aux charges à répartir sur plusieurs exercices et aux provisions règlementées.

Toutes les dettes d'exploitation sont à échéance d'un an au plus sauf la dette sur titres Harry Software-Advisers qui est à plus d'un an et à moins de cinq ans.

7.2.14 - Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation

La ventilation du chiffre d'affaires s'établit comme suit (k€) :

Par pays de facturation		
France	22 618	84,9 %
France Export	1 113	4,2 %
Suisse	666	2,5 %
Grande-Bretagne	1 981	7,4 %
Espagne	87	0,4 %
Benelux	79	0,3 %
Italie	63	0,2 %
Allemagne	35	0,1 %
Total	26 642	100,0 %

Analyse du chiffre d'affaires et du résultat par division et par nature de vente

Division	e-Services	Software	International	Total
Licences	2 013	2 337	934	5 284
Services associés aux licences	1 017	1 684	352	3 053
Maintenance	582	2 431	294	3 307
Sous total licences et associés	3 612	6 452	1 580	11 644
Intégration de services	11 645	56	1 313	13 014
Revente de services	1 966	18	0	1 984
Total chiffre d'affaires	17 223	6 526	2 893	26 642
Résultat d'exploitation	92	802	200	1 094

7.2.15 - Achats et services extérieurs

Les achats et services extérieurs s'élèvent à 7 027 k€ contre 6 301 k€ en 2003. Les principaux postes sont :

Achats de marchandises : 1 114 k€
 Achats de sous-traitance : 1 910 k€
 Autres : 4 003 k€

7.2.16 - Effectif et charges de personnel

Au 31 décembre 2004 l'effectif est de 305 collaborateurs dont 31 pour Harry Software et 18 pour RésOcéane. En moyenne équivalent temps plein sur l'année, l'effectif a été de 301 collaborateurs, auxquels s'ajoutent 19 sous-traitants équivalent temps plein.

La répartition de l'effectif au 31 décembre 2004 par qualification est :

Directeurs : 14
 Cadres : 255
 AM et employés : 36

Aucune participation n'a été versée sur l'exercice.

Le comité exécutif comprend 7 directeurs au 31 décembre 2004.

La rémunération allouée aux membres du comité exécutif par la société pour la période pendant laquelle ils ont fait partie du comité a été de 557 k€. A ce montant s'ajoutent : 102 k€ facturés par les sociétés employant deux directeurs non salariés de Coheris.

En application des statuts modifiés en vertu de la loi sur les nouvelles régulations économiques, trois Directeurs Généraux Délégués ont été nommés. Au titre de ces fonctions, il leur a été alloué en plus une rémunération de 485 k€.

7.2.17 - Résultat financier

Le détail en est le suivant :

Quote-part du bénéfice revenant à Coheris sur le contrat de suivi de marché conclu avec :

Portzamparc Société de Bourse :	5 k€
Reprise de provision sur titres auto détenus :	534 k€
Intérêts financiers :	-62 k€
Moins values nettes sur cession de titres auto détenus :	-465 k€
Divers :	17 k€
Résultat financier :	29 k€

7.2.18 - Résultat exceptionnel

La perte nette exceptionnelle s'élève à - 406k€ (- 971 k€ en 2003,)

Elle comprend notamment :

- des coûts de licenciements : 275 k€
- une perte sur les cessions de valeurs immobilisées : 9 k€
- litiges fiscaux et sociaux : 196 k€
- divers produits exceptionnels : -74 k€

7.2.19 - Impôt sur les sociétés

Il se décompose comme suit :

Impôt dû :	38 k€
Impôt différé :	250 k€
Total :	288 k€

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective s'explique comme suit :

Charge d'impôt théorique :	246 k€
Impact des charges définitivement non déductibles :	32 k€
Impact des fiscalités des pays étrangers :	-22 k€
Impact des déficits non activés :	-10 k€
Impôts forfaitaires perdus :	42 k€
Charge d'impôt effective :	288 k€

Il convient de préciser que le montant d'impôt non activé sur les déficits des filiales s'élève à fin 2004 à environ 51 k€ dont la décomposition par filiale est la suivante :

Coheris Méditerranée :	31 k€
Coheris Luxembourg :	7 k€
Coheris InfoCat :	2 k€
Coheris GmbH :	5 k€
Coheris Switzerland :	6 k€

Les impôts différés se répartissent également en :

	Actif	Passif
Différences temporaires	33 k€	17 k€
Reports fiscaux déficitaires	263 k€	

Les impôts différés ont été comptabilisés à l'actif des sociétés dont les perspectives d'activité permettaient de prévoir un retour à une situation bénéficiaire. Ils comprennent notamment 99,6 k€ au titre du groupe intégré fiscalement.

Coheris SA, Coheris Méditerranée et Aldec SA, sont fiscalement intégrées.

7.2.20 - Tableau de flux de trésorerie

Note sur le tableau suivant :

	2004
Prix des titres des sociétés acquises frais compris	3 317
Moins montant payé en titres Coheris	-1 000
Moins dette sur titres payable à terme	-1 427
Montant payé en numéraire	890
Trésorerie des sociétés acquises	492
Incidence des sociétés acquises sur la trésorerie du groupe	398

Tableau de flux de trésorerie (en k€)	31/12/2004	31/12/2003
Résultat net des sociétés intégrées	107	-892
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions	1 245	2 031
Variation impôts différés	250	-226
Résultat sur cession d'immobilisations	2	20
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 604	933
Variation du fonds de roulement lié à l'activité	154	1 203
Flux de trésorerie net généré par l'activité	1 758	2 136
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	-1 252	-1 111
Cessions d'immobilisations	28	110
Incidence des variations de périmètre	-398	0
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 622	-1 001
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la maison mère	-195	
Émissions d'emprunts	335	239
Remboursements d'emprunts	-474	-828
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-334	-589
Variation de trésorerie	-198	546
Trésorerie d'ouverture	2 251	1 705
Trésorerie de clôture	2 053	2 251

La trésorerie n'inclut pas les titres auto détenus traités ici comme des immobilisations.

7.2.21 - Engagements hors bilan

- Les engagements relatifs aux départs en retraite ont été estimés à un montant de 110,0 k€.
- Coheris a adressé une lettre de confort à la banque de Coheris Benelux, sans limitation de montant ni de durée.
- A l'occasion de la souscription des deux emprunts relatifs à l'acquisition d'InfoCat Ltd, Coheris s'est engagé vis à vis des banques prêteuses à respecter des critères de trésorerie et de structure de bilan calculé sur les comptes consolidés du groupe :
 - rapport entre ses dettes financières nettes et ses fonds propres inférieur à 1,
 - rapport entre ses dettes financières nettes et son excédent brut d'exploitation retraité (EBITDA) inférieur à 3,
 - maintien d'une trésorerie nette supérieure à 1,5 M€,
 - rapport entre ses fonds propres et son total de bilan supérieur à 35%,
 - rapport entre ses dettes financières et ses fonds propres inférieur à 0,5,
 - rapport entre ses dettes financières à moyen et long terme et sa capacité d'autofinancement inférieur à 1,5.

Au 31 décembre 2004, l'ensemble de ces conditions est atteint. Le montant de la dette financière soumis à ces covenants à cette date est de 768 k€.

- Cautions des banques :
 - Crédit Mutuel : Garantie de loyers à hauteur de 14 k€, en faveur de la SCI PONANT propriétaire des locaux de Strasbourg
- Location de véhicules : 20 k€ (Aldec SA)
- Locations de véhicules et bail : 69 k€ (Coheris Méditerranée)
- A l'occasion de l'acquisition de 70% du capital de la société RésOcéane en 2004, Coheris s'est engagé à acquérir le solde des parts de RésOcéane à un prix indexé sur les performances de la société sur trois exercices consécutifs et ceci au plus tard le 30 avril 2009.

7.2.22 - Litiges

La société Coheris et les filiales avec lesquelles elle a fusionné en 2001 : Eneide, Apsyware, Net.Place ont fait l'objet d'un contrôle fiscal des exercices 2000 et 2001.

Ce contrôle a débouché sur un redressement fiscal concernant la société Coheris et portant sur :

- la taxe professionnelle (cotisation minimale calculée sur la valeur ajoutée),
- la nature des projets susceptibles d'entrer dans le crédit impôt recherche et le calcul du crédit d'impôt recherche.

La société ne conteste pas le redressement sur la cotisation minimale de taxe professionnelle et elle l'a provisionné dans les comptes de l'exercice 2003 pour un montant de 258 k€ augmenté des intérêts de retard. Le règlement de cette somme a été effectué au début de l'exercice 2005. Elle conteste le redressement lié à la nature et au calcul du Crédit Impôt Recherche.

Des litiges en matière sociale ont fait l'objet de condamnations en première instance et ont été provisionnés en compte, à hauteur du risque estimé. La société fait appel de ces décisions.

En dehors de ceux-ci, les principaux litiges ont fait l'objet de provisions.

7.2.23 - Événements postérieurs à la fin de l'exercice

Par décision du Conseil d'administration du 26 janvier 2005, la société a procédé à une augmentation de capital par attribution gratuite de 4 074 504 bons de souscription d'actions assorties de bons de souscriptions d'actions (BS-ABSA) à ses actionnaires à hauteur de 1 BS-ABSA pour 1 action existante. Les BS-ABSA pouvaient être exercés à hauteur de 3 BS-ABSA pour 1 ABSA du 31 janvier 2005 au 18 février 2005 au prix de 4.60 € comprenant 0,40 € de valeur nominale et 4,20 € de prime d'émission.

Au terme de la première période, 3 740 955 bons ont été exercés soit un taux de souscription de 92%. Le nombre total d'ABSA ainsi créées s'élève à 1 246 985, représentant un montant de 5 736 131 euros de fonds levés. Les actions nouvelles sont assimilées aux actions existantes. Les BSA ont été détachés des actions nouvelles et admis à la côte depuis le 28 février 2005.

Le capital social de la société est désormais constitué de 5 321 489 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro, soit 2 128 595,60 euros.

Les BSA attachés aux actions nouvelles (ABSA) ainsi créées peuvent être exercés depuis le 28 février 2005 et jusqu'au 15 juin 2006 inclus. Ils permettent de souscrire à hauteur de 2 BSA pour une action nouvelle au prix de 6,00 € comprenant 0,40 € de valeur nominale et 5,60 € de prime d'émission.

7.3 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2004

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Coheris relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport :

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard, des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.2.1.2.2 de l'annexe décrit les "Règles et méthodes comptables" retenues par le groupe, en particulier en ce qui concerne l'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et la prise en compte du chiffre d'affaires. Pour ces éléments nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues et vérifier le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à La Défense et Paris, le 24 mai 2005

Les Commissaires aux comptes

Mazars & Guerard
Denis Grison

Erec Associés
Didier Lechevalier



Comptes sociaux

<i>8.1</i>	<i>Bilan et compte de résultat</i>	<i>74</i>
<i>8.2</i>	<i>Annexe aux comptes sociaux</i>	<i>76</i>
<i>8.3</i>	<i>Rapports des Commissaires aux comptes</i>	<i>83</i>

8.1 - Bilan et compte de résultat

Actif - en milliers d'euro

	31/12/04			31/12/03
	Brut	Amort, Provis.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
• Frais de recherche et développement	3 361	2 171	1 190	1 259
• Concessions, brevets, licences, marques	425	416	9	32
• Fonds commercial	854		854	854
Autres immobilisations incorporelles	16	16		
Avances et acomptes sur incorporelles	17		17	
Immobilisations corporelles				
• Participations	14 439	1 890	12 549	10 750
Autres immobilisations financières	309		309	315
Total immobilisé	20 889	5 728	15 161	13 498
Stocks marchandises	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	6 944	568	6 376	6 418
Autres créances	1 275	149	1 126	1 187
Valeurs mobilières de placement				210
Disponibilités	1 284		1 284	1 510
Charges constatées d'avance	368		368	280
Total actif circulant	9 871	717	9 154	9 605
Charges à répartir sur plusieurs exercices	24		24	39
Total actif	30 784	6 445	24 339	23 142

Passif - en milliers d'euro

	31/12/2004	31/12/2003
Capital	1 630	1 563
Prime d'émission, de fusion et d'apport	12 507	12 752
Réserve légale	141	141
Autres réserves	1 583	1 779
Report à nouveau	40	40
Résultat de l'exercice	601	-767
1 - Situation nette totale	16 502	15 508
Autres fonds propres : avances conditionnées	0	146
2 - Autres fonds propres	0	146
Provisions pour risques et charges	686	610
3 - Provisions pour risques et charges	686	610
Dettes financières		
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	768	736
• Emprunts et dettes financières divers et associés	737	550
Dettes d'exploitation		
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 692	1 386
• Dettes fiscales et sociales	3 511	3 691
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31	49
Dettes diverses		
• Autres dettes	114	124
Produits constatés d'avance	298	342
4 - Dettes	7 151	6 878
Total passif	24 339	23 142

Compte de résultat - en milliers d'euro

	31/12/2004 12 mois	31/12/2003 12 mois	Variation
Ventes de marchandises	351	583	-40%
Production vendue : services	16 562	16 875	-2%
Chiffre d'affaires net	16 913	17 458	-3%
Production immobilisée	735	866	-15%
Subvention d'exploitation	12		ns
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	140	352	-60%
Autres produits	1	11	-91%
Total des produits d'exploitation	17 801	18 687	-5%
Achats de marchandises	380	426	-11%
Autres achats et charges externes	3 830	3 872	-1%
Impôts, taxes et versements assimilés	479	547	-12%
Salaires et traitements	7 469	8 569	-13%
Charges sociales	3 517	3 965	-11%
Dotations d'exploitation :			
• Sur immobilisations : amortissements et provisions	1 009	1 028	-2%
• Sur actif circulant : dotation aux provisions	95	215	-56%
• Pour risques et charges : dotation aux provisions	20	38	-47%
Autres charges	61	105	-42%
Total des charges d'exploitation	16 860	18 765	-10%
Résultat d'exploitation	941	-78	+1 206%
Bénéfice attribué ou perte supportée	5	17	-71%
Produits financiers des participations	100	400	-75%
Autres intérêts et produits assimilés	27	48	-44%
Reprises sur prov. et transferts de charges.	573	102	+56%
Différences de change	0	1	Ns
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement.	22	20	Ns
Total des produits financiers	722	571	+12%
Dotations financières sur amortissements et provisions	97	429	-77%
Intérêts et charges assimilées	63	65	-3%
Charges nettes sur cession VMP	494		ns
Total des charges financières	654	494	+13%
Résultat financier	69	77	-12%
Résultat courant avant impôt	1 014	16	+6 337%
Produits exceptionnels :			
• Rep prov et transfert de charges	61		Ns
• sur opérations de gestion	36	54	-33%
• sur opérations en capital	18	173	-90%
Total des produits exceptionnels	114	227	-54%
Charges exceptionnelles :			
• sur opérations de gestion	267	509	+52%
• sur opérations en capital	18	191	-90%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	211	350	-59%
Total des charges exceptionnelles	496	1 050	-59%
Résultat exceptionnel	-382	-823	-62%
Impôts sur les bénéfices	31	-40	+93%
Bénéfice ou perte	601	-767	+85%

8.2 - Annexe aux comptes

sociaux

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Elle comporte des éléments complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère significatif ne sont pas mentionnés. Les notes sont regroupées sous les titres suivants :

8.2.1 - Principes et méthodes comptables

8.2.2 - Faits significatifs de l'exercice et comparabilité des comptes

8.2.3 - Notes sur le bilan actif

8.2.4 - Notes sur le bilan passif

8.2.5 - Notes sur le compte de résultat

8.2.6 - Autres informations

Annexe 1 - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Annexe 2 - Tableau de financement

- Sauf indication contraire, tous les tableaux sont en milliers d'euro.
- Durée de l'exercice 2004 et de l'exercice précédent : 12 mois.
- Total du bilan avant répartition du résultat : 24 339 milliers d'euro.
- Résultat (bénéfices) : + 601 milliers d'euro.

8.2.1 - Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte du règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général

8.2.1.1 - Principes

Les principes suivants ont notamment été appliqués :

- prudence,
 - indépendance des exercices,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - continuité de l'exploitation,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

8.2.1.2 - Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement:

- les frais de recherche et développement : ils sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges.

Ils sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

- des licences intégrées dans les logiciels produits par Coheris. Elles sont évaluées au coût d'acquisition. Elles sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- Le fonds de commerce de Strasbourg est constitué de la clientèle, des contrats d'exploitation ainsi que du droit au bail. Ces éléments sont revus tous les ans pour s'assurer que les critères ayant servi de base à leur évaluation au moment de la fusion en 1998 avec Atix International sont toujours d'actualité à la clôture. Une dépréciation serait constatée si son évaluation s'avérait inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des matériels informatiques et téléphoniques utilisés par la société ainsi que du mobilier et du matériel de bureau comptabilisés à leur coût historique

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

- logiciels : 3 ans linéaire,
- installations : 5 ans linéaire,
- matériel de bureau et informatique : 3 ans linéaire,
- mobilier de bureau : 2 à 7 ans linéaire.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire de la participation, déterminée d'après plusieurs critères (capitaux propres, plus values latentes, rentabilité, perspectives,...) est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou au cours moyen du dernier mois de l'exercice, si celui-ci est inférieur.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice, font l'objet de provisions ; il s'agit plus particulièrement :

- des litiges,
- des pertes et pénalités probables sur les contrats en cours.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

Les contrats en cours d'exécution sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré. Les licences sont comptabilisées dès leur livraison (licences revendues) ou dès leur émission (licences de produits Coheris).

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont mentionnées en engagements hors bilan. Elles sont calculées selon la

méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté. Les principales hypothèses qui ont été retenues sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec
- versement d'une indemnité de licenciement à l'occasion du départ,
- taux de sortie variable selon l'âge
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au delà.

Crédit d'impôt recherche

La société a opté pour le crédit d'impôt recherche depuis 1997. En 2004, il n'y a pas eu de crédit d'impôt imputé sur l'impôt sur les sociétés.

Nouveaux instruments financiers

La société n'utilise pas les nouveaux instruments financiers.

8.2.2 - Faits significatifs de l'exercice et comparabilité des comptes

Le marché des prestations de services et de l'édition de logiciels a connu une légère reprise sur l'exercice 2004, dont la société a su tirer profit par l'augmentation de son Chiffre d'affaires notamment dans le domaine de l'édition de logiciels. La société a dans ce contexte poursuivi sa politique de maîtrise des coûts et a ainsi retrouvé un résultat d'exploitation et un résultat net significativement positifs.

D'autre part, la société a acquis courant 2004 la société RésOcéane à hauteur de 70% du capital et la société Harry Software au 01/10/2004 à hauteur de 50% + 1 part du capital.

8.2.3 - Notes sur le bilan actif

8.2.3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentations	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
• Frais recherche et développement	2 632	735	5	3 362
• Concessions, brevets, etc.	408	19	3	425
• Fonds commercial	854			854
• Autre immobilisations incorporelles	16			16
• Avances et acomptes sur immo incorp		17		17
Immobilisations corporelles	1 434	188	153	1 468
Participations	12 553	1 890	4	14 439
Autres Immobilisations financières	315		6	309
Total brut	18 212	2 849	171	20 890
Amortissements, provisions	A l'ouverture	Dotations	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 765	844	6	2 603
Immobilisations corporelles	1 145	220	129	1 235
Immobilisations financières	1 804	91	4	1 890
Total amortissements	4 714	1 155	139	5 728
Total valeurs nettes	13 498	1 716	54	15 161

Frais de recherche et de développement

Ces frais sont constitués des salaires et charges sur salaires imputés sur les logiciels développés par la société.

Il s'agit des investissements sur les produits de Coheris : logiciels Coheris CRM, Coheris Helpdesk, ISO-Suite, Coheris Portal et Waplink.

Concessions, brevets, licences, marques

Il s'agit des droits d'utilisation des licences utilisés par la société. Sur une valeur brute de 408 k€, il reste 32 k€ en valeur nette.

Fonds commercial

Il s'agit du fonds de commerce de Strasbourg dont la valorisation a été effectuée lors de sa fusion absorption réalisée le 1^{er} juillet 1998. Il n'est pas déprécié, le chiffre d'affaires et le résultat de cette agence étant supérieurs à ceux constatés lors de la fusion. Ces éléments avaient servi de base à l'estimation du fonds.

Immobilisations corporelles

Il s'agit du mobilier, du matériel de bureau et des ordinateurs, du réseau et des aménagements.

Participations

Ce poste a évolué au cours de l'exercice avec les acquisitions de 70% des parts de RésOcéane et 50% du capital d'Harry Software respectivement pour 350 k€ et 1 540 k€.

Autres immobilisations financières

Il s'agit de dépôts de garantie sur locations et emprunts dans le cadre du contrat de suivi de marché conclu avec Portzamparc Société de Bourse.

8.2.3.2 - Actif circulant

Créances clients

Clients et comptes rattachés, valeur nette : 6 318 k€

Les provisions ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour dépréciation des comptes clients	537	88	39	586

Les effets de commerce compris dans les comptes clients sont nuls.

Toutes les créances sont à moins d'un an.

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Clients factures à établir : 860 k€.

Autres créances

Ce poste comprend (en k€) :

• État, impôt sur les bénéfices :	35
• État, taxe sur le chiffre d'affaires :	281
• Filiales :	593
• ACVD, conditions consenties sur 3 ans pour la reprise d'Astel :	146
• Divers :	71
Total	1 126

Valeurs mobilières de placement

Elles s'élèvent en brut à 0 k€ suite à des transferts d'actions selon AGE du 29/12/04. La provision pour dépréciation des titres Coheris s'élève à 0 k€.

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Il s'agit de frais d'intégration dans les locaux qui ont été renégociés pour une période de trois ans. Ils sont répartis sur trois ans jusqu'au 31 août 2006. La charge de l'exercice s'élève à 15 k€.

8.2.4 - Notes sur le bilan passif

8.2.4.1 - Capital social et prime d'émission de fusion et d'apport

Au 31 décembre 2004, le capital de la société s'élève à 1 629 801,60 €.

Il a augmentée de 165 985 actions par décision du Conseil d'administration du 29/12/04, soit de 66 394 €.

Le tableau suivant présente la variation en 2004 des capitaux propres de la société.

	A fin 2003	Augmentation	Diminution	A fin 2004
Capital	1 563	66		1 630
Prime d'émission, de fusion et d'apport	12 752	721	967	12 507
Réserve légale	141			141
Autres réserves	1 779		195	1 583
Report à nouveau	40			40
Résultat	-767	601 ⁽¹⁾	-767	601
Capitaux propres	15 508	1 388	395	16 502
Dividendes		195		195

⁽¹⁾ Résultat 2004 en attente d'affectation

Options de souscription d'actions.

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 mai 1999 a autorisé le Conseil d'administration à consentir des options de souscriptions d'actions. Le nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2004 est de 170 260 actions.

Le tableau ci-dessous présente le détail des actions pouvant être souscrites.

Date d'attribution des options de souscription d'action	Nombre d'actions	Valeur d'exercice (€)	Dates d'exercice
02/12/1999	18 240	21,57	Du 2 décembre 2004 au 1 ^{er} décembre 2006
05/09/2000	5 880	52,60	Du 5 septembre 2004 au 4 septembre 2007
28/12/2000	16 260	33,75	Du 28 décembre 2004 au 27 décembre 2007
19/12/2001	53 580	10,46	Du 20 décembre 2005 au 19 décembre 2008
05/08/2004	76 300	4,42	Du 06/08/2008 au 05/08/2011
Total	170 260		

8.2.4.2 - Avances conditionnées

Elles comprenaient les avances de l'Anvar pour 146 k€ qui ont été remboursées en 2004.

8.2.4.3 - Provisions pour risques et charges

En k€	A l'ouverture	Dotation	Reprise		A la clôture
			Avec utilisation	Sans utilisation	
Provisions pour risques et charges	610	211	135		686

8.2.4.4 - Échéance des dettes

	Montant brut	A 1 an au +	+ 1 an - 5 ans	A + de 5 ans
Avances conditionnées				
Établissements de crédit	768	456	312	
Dettes financières diverses	717	505	212	
Fournisseurs	1 692	1 692		
Dettes fiscales et sociales	3 510	3 510		
Autres dettes	114	114		
Total	6 936	6 624	312	0

Les dettes financières diverses comprennent notamment :

- 135 k€ de comptes bloqués de la participation rémunérés au taux de 6%,
- 514 k€ d'avance de nos filiales (InfoCat, Aldec Paris, Coheris Italie, Coheris Allemagne),
- 57 k€ d'autres dettes financières.

Dettes représentées par des effets de commerce : Néant.

8.2.4.5 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Fournisseurs :	1 692 k€
Dettes fiscales et sociales :	3 509 k€
Congés payés :	534 k€
Jours de réduction de temps de travail :	52 k€
Jours en compte épargne temps :	41 k€
Prime vacances :	35 k€
Organismes sociaux charges/ congés payés+primes :	363 k€
Salaires à payer (primes) :	96 k€
CE :	34 k€
Frais de déplacement :	19 k€
Organismes sociaux charges à payer :	564 k€
Impôts et taxes divers à payer :	1 771 k€

8.2.4.6 - Produits constatés d'avance

Cette rubrique contient les factures émises d'avance dans le cadre de contrats en cours de réalisation pour 298 k€.

8.2.5 - Notes sur les comptes de résultat

8.2.5.1 - Ventilation du Chiffre d'affaires : 16 913 k€

Le compte de résultat distingue :

Ventes de marchandises :	351 k€
Production vendue : biens (ce sont les Licences de produits vendus aux tiers) :	3 168 k€
Production vendue : services (dont 1 058 k€ aux filiales) :	13 394 k€

Sur le total, le chiffre d'affaires à l'exportation s'élève à 1 113 k€

La part de l'activité d'édition de logiciels dans le chiffre d'affaires est la suivante :

	2004	2003
Licences	17 %	16 %
Maintenance sur licences	15 %	13 %
Services liés aux licences vendues	14 %	14 %
Ensemble activité licences sur le CA total	46 %	43 %

Pour faire l'analyse du résultat par division de l'organigramme, il faut se reporter à l'annexe des comptes consolidés : en effet la répartition des activités entre les filiales du groupe ne permet pas de présenter un résultat significatif de chaque division chez Coheris SA.

8.2.5.2 - Autres achats et charges externes

Ce poste s'élève à 3 830 k€ (3 872 k€ en 2003). Il comprend des charges de sous-traitance pour 1 348 k€ (1 178 k€ en 2003). Sur ce montant, 234 k€ proviennent des filiales.

Les autres postes d'achat sont (k€) :

• loyers et charges :	659
• transports et déplacements, véhicules :	475
• honoraires juridiques, financiers etc. :	310
• achats destinés à la revente :	380
• télécommunications :	159
• publicité, communication :	186
• divers :	313

8.2.5.3 - Salaires et traitements

Ce poste s'élève à 7 469 k€ (8 569 k€ en 2003). Son évolution reflète la diminution de l'effectif au cours de l'exercice et la volonté de stabiliser la masse salariale.

8.2.5.4 - Bénéfice supporté : 4,7 k€

Il s'agit de la part de la société dans le résultat dégagé par le contrat de tenue de marché conclu avec Portzamparc Société de Bourse.

8.2.5.5 - Charges et produits financiers

Le résultat financier est positif à +69 k€ contre un résultat positif de +77 k€ en 2003.

Il comprend principalement :

• des charges nettes sur cession de VMP :	-494 k€
• une dotation nette aux provisions sur les titres et comptes courants des filiales à hauteur de :	-97 k€
• des intérêts et charges assimilés pour :	-62 k€
• des reprises de provision de :	+573 k€
• des produits financiers de participation pour :	+100 k€

8.2.5.6 - Charges et produits exceptionnels

La perte nette exceptionnelle s'élève à -382 k€ (-823 k€ en 2003).

Elle comprend notamment :

• des coûts de licenciements :	209 k€
• des provisions sur risques sociaux et fiscaux divers :	142 k€.

8.2.5.7 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

k€	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	+1 014		+1 014
Résultat exceptionnel	-382	-31	-413
Résultat comptable	632	-31	601

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Les sociétés concernées sont Coheris Méditerranée et Aldec Ingénierie.

8.2.5.8 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

L'impôt futur relatif aux charges à répartir sur plusieurs exercices (24 k€) s'élève à 8 k€.

8.2.6 - Autres informations

8.2.6.1 - Effectif de la société

L'effectif de la société Coheris au 31/12/2004 est de 165 personnes, dont 8 directeurs, 133 cadres et 24 agents de maîtrise et employés.

Au cours de l'exercice, l'effectif salarié moyen a été de 180 personnes.

8.2.6.2 - Rémunération des dirigeants

Le comité exécutif comprend 7 directeurs pour l'année 2004.

La rémunération allouée aux membres du comité exécutif par la société pour la période pendant laquelle ils ont fait partie du comité a été de 575 k€.

En application des statuts modifiés en vertu de la loi sur les nouvelles régulations économiques, deux Directeurs Généraux Délégués ont été nommés. Au titre de ces fonctions, il leur a été alloué en plus une rémunération de 48 k€.

8.2.6.3 - Stock options

En tenant compte des options de souscriptions d'actions en circulation, soit 170 260, la dilution maximum que représente l'exercice de l'ensemble de ces titres donnant accès au capital est de 4,2 %.

8.2.6.4 - Engagements hors bilan

• Les engagements relatifs aux départs en retraite ont été estimés à un montant de 60,6 k€.

• Coheris a adressé une lettre de confort à la banque de Coheris Benelux, sans limitation de montant ni de durée.

• A l'occasion de la souscription des deux emprunts relatifs à l'acquisition d'InfoCat Ltd, Coheris s'est engagé vis à vis des banques prêteuses à respecter des critères de trésorerie et de structure de bilan calculé sur les comptes consolidés du groupe :

- rapport entre ses dettes financières nettes et ses fonds propres inférieur à 1,

- rapport entre ses dettes financières nettes et son excédent brut d'exploitation retraité (EBITDA) inférieur à 3,

- maintien d'une trésorerie nette supérieure à 1,5 M€,
- rapport entre ses fonds propres et son total de bilan supérieur à 35%,
- rapport entre ses dettes financières et ses fonds propres inférieur à 0,5,
- rapport entre ses dettes financières à moyen et long terme et sa capacité d'autofinancement inférieur à 1,5.

Au 31 décembre 2004, l'ensemble de ces conditions est atteint. Le montant de la dette financière soumis à ces covenants est de 768 k€.

- Cautions des banques :
 - Crédit Mutuel : Garantie de loyers à hauteur de 14 k€, en faveur de la SCI PONANT propriétaire des locaux de Strasbourg
- A l'occasion de l'acquisition de 70% du capital de la société RésOcéane en 2004, Coheris s'est engagé à acquérir le solde des parts de RésOcéane à un prix indexé sur les performances de la société sur trois exercices consécutifs et ceci au plus tard le 30 avril 2009.
- A l'occasion de l'acquisition de 50% du capital d'Harry Software au dernier trimestre 2004, Coheris s'est engagé à acquérir les 50% restants en trois échéances de 2006 à 2008 par tranches égales de capital à un prix indexé sur les performances de la société sur les exercices 2004 à 2007.

8.2.6.5 - Litiges

La société Coheris et les filiales avec lesquelles elle a fusionné en 2001 : Eneide, Apsyware, Net.Place ont fait l'objet d'un contrôle fiscal des exercices 2000 et 2001. Ce contrôle a débouché sur un redressement fiscal concernant la société Coheris et portant sur :

- la taxe professionnelle (cotisation minimale calculée sur la valeur ajoutée),
- la nature des projets susceptibles d'entrer dans le crédit impôt recherche et le calcul du crédit d'impôt recherche.

La société ne conteste pas le redressement sur la cotisation minimale de taxe professionnelle et elle l'a provisionné dans les comptes de l'exercice 2003 pour un montant de 258 k€ augmenté des intérêts de retard. Le règlement de cette somme a été effectué au début de l'exercice 2005. Elle conteste le redressement lié à la nature et au calcul du Crédit Impôt Recherche.

Des litiges en matière sociale ont fait l'objet de condamnations en première instance et ont été provisionnés en compte, à hauteur du risque estimé. La société fait appel de ces décisions.

En dehors de ceux-ci, les principaux litiges ont fait l'objet de provisions.

8.2.6.6 - Événement postérieur à l'exercice

Par décision du Conseil d'administration du 26 janvier 2005, la société a procédé à une augmentation de capital par attribution gratuite de 4 074 504 bons de souscription d'actions à bons de souscriptions d'actions (BS-ABSA) à ses actionnaires à hauteur de 1 BS-ABSA pour 1 action

existante. Les BS-ABSA pouvaient être exercés à hauteur de 3 BS-ABSA pour 1 ABSA du 31 janvier 2005 au 18 février 2005 au prix de 4,60 € comprenant 0,40 € de valeur nominale et 4,20 € de prime d'émission.

Au terme de la première période, 3 740 955 bons ont été exercés soit un taux de souscription de 92%. Le nombre total d'ABSA ainsi créées s'élève à 1 246 985, représentant un montant de 5 736 131 euros de fonds levés. Les actions nouvelles sont assimilées aux actions existantes. Les BSA ont été détachés des actions nouvelles et admis à la côte depuis le 28 février 2005.

Le capital social de la société est désormais constitué de 5 321 489 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro, soit 2 128 595,60 euros.

Les BSA attachés aux actions nouvelles (ABSA) ainsi créées peuvent être exercés depuis le 28 février 2005 et jusqu'au 15 juin 2006 inclus. Ils permettent de souscrire à hauteur de 2 BSA pour une action nouvelle au prix de 6,00 € comprenant 0,40 € de valeur nominale et 5,60 € de prime d'émission.

8.2.7 - Annexe 1 : Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales et participations (en k€)	Capital	Réserves et RAN	Résultat 2004	Quote-part du capital détenu en %	CA HT 2004	Valeur brute des titres k€	Valeur nette des titres Prêts et avances consent. et non rembours.	Montant des cautions et avals donnés	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
Aldec	180	485	-155	100%	4 505	7 740	7 740		100
Coheris Benelux	63	-213	14	100%	79	62	0	Lettre de confort à la banque Fortis	
Coheris España	60	-30	9	100%	85	15	15		
Harry Software (1)	300	-238	109	50%+1	1 142	1 540	1 540		
Coheris GmbH	52	-32	5	100%	35	52	52		
RésOcéane	40	124	-59	70%	1 251	350	314		
Coheris InfoCat Ltd	28	263	149	100%	1 981	1 416	1 169		
Coheris Italia	11	-28	10	100%	59	11	0		
Coheris Luxembourg	12	-60	-4	100%	0	188	0		
Coheris Méditerranée	40	-40	-55	100%	1 478	915	769		
Coheris Switzerland	64	77	-24	100%	614	2 112	912		
Coheris UK Ltd	41	-28	-	100%	-	39	39		

(1) : le CA de Harry Software est pris à hauteur du 4^{ème} trimestre 2004 ; le résultat est lui aussi pris à hauteur du 4^{ème} trimestre 2004.

8.2.8 - Annexe 2 : Flux de trésorerie

(en k€)	2004	2003
Opérations d'exploitation		
Résultat net	595	-767
Dotation aux amortissements	1 009	1 028
Dotation aux provisions	403	994
Dotation aux provisions risques et charges	20	38
Reprises sur provisions et amortissements	-772	-217
Plus et moins values sur cessions d'actif	22	18
Total C.A.F.	1 277	1 094
Variation du BFR d'exploitation		
Créances clients et comptes rattachés	0	1 061
Autres créances	68	633
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	487	554
Autres dettes	44	70
Variation du BFR d'exploitation	599	1 070
Opérations d'investissements		
Décassements provenant de l'acquisition d'immo.corp. et incorp.	-964	-999
Acquisition titres RésOcéane et Harry Software	-890	0
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation	10	219
Décassement pour acquisition InfoCat		
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	-1 844	-780
Opérations de financement		
Compte courant Participation		
Dividendes versés		
Emprunts	300	200
Remboursement d'emprunt	-268	-670
Aide / Remboursement ANVAR	-146	-97
Dettes financières diverses	-105	-95
Flux de trésorerie affecté aux opérations de financement	-219	-662
Variation de trésorerie	-187	722
Trésorerie à l'ouverture	1 557	835
Trésorerie à la clôture	1 372	1 557

La trésorerie est présentée hors titres Coheris auto détenus. Ceux-ci figurent dans les opérations d'investissement.

8.3 - Rapports des Commissaires aux comptes

8.3.1 - Rapport général des Commissaires aux comptes

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2004

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Coheris, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.2.1.2 de l'annexe décrit les "Règles et méthodes comptables" retenues par la société, en particulier en ce qui concerne l'évaluation des immobilisations incorporelles et financières et la prise en compte du chiffre d'affaires. Pour ces éléments nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues et vérifier le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à La Défense et Paris, le 24 mai 2005

Les Commissaires aux comptes

Mazars & Guerard
Denis Grison

Erec Associés
Didier Lechevalier



8.3.2 - Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2004

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de bases dont elles sont issues.

Conventions conclues et autorisées au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L 225-38 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société Aldec Paris

Convention de location gérance

Cette location gérance consentie à votre société porte sur tous les éléments du fonds de commerce d'Aldec Paris. Le montant de la redevance de location gérance versée à Aldec Paris en 2004 s'élève à 60.000 €.

Avec les sociétés Coheris Méditerranée, Aldec Paris et Aldec

Convention d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre Coheris et ses filiales Coheris Méditerranée, Aldec et Aldec Paris. Cette convention a pour terme le 31 décembre 2005.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004, votre société n'a enregistré aucune économie d'impôts.

Fait à La Défense et Paris, le 24 mai 2005

Les Commissaires aux comptes

Mazars & Guerard
Denis Grison

Erec Associés
Didier Lechevalier

8.3.3 - Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Coheris pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2004

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Coheris et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de, notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à La Défense et Paris, le 24 mai 2005

Les Commissaires aux comptes

Mazars & Guerard
Denis Grison

Erec Associés
Didier Lechevalier



Déclarations

9.1	<u>Responsable du document de référence</u>	88
9.2	<u>Attestation du responsable du document de référence</u>	88
9.3	<u>Responsables du contrôle des comptes</u>	88
9.4	<u>Avis des Commissaires aux comptes sur le document de référence</u>	88
9.5	<u>Responsable de l'information financière et politique de communication</u>	89

9.1 - Responsable du document de référence

Monsieur Jean-Pierre Créput, Président Directeur Général.

9.2 - Attestation du responsable du document de référence

"A notre connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Coheris ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Le Président Directeur Général,
Jean-Pierre Créput

9.3 - Responsables du contrôle des comptes

9.3.1 - Commissaires aux comptes titulaires

MAZARS ET GUERARD

Représentée par Monsieur Denis Grison
Le Vinci
4 allée de l'Arche
92075 La Défense Cedex

Date du premier mandat : 15 avril 1999.
Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE EREC ASSOCIES

Représentée par Monsieur Didier Lechevalier
9, Avenue Bugeaud
75116 Paris

Date du premier mandat : 30 décembre 1994.
Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

9.3.2 - Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Guillaume Potel

Le Vinci
4 allée de l'Arche
92075 La Défense Cedex

Date du premier mandat : 15 avril 1999.
Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Monsieur Jean-François Colomes

9, Avenue Bugeaud
75116 Paris

Date du premier mandat : 30 décembre 1994.
Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

9.4 - Avis des Commissaires aux comptes sur le document de référence

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Coheris et en application l'article 212-4-2 du livre II du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ("AMF"), nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques figurant dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président Directeur Général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Le présent document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2004, 2003 et 2002, arrêtés par le Conseil d'administration selon les règles et principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes figurant dans le présent document de référence.

La Défense et Paris, le 17 juin 2005

Les Commissaires aux comptes,

Mazars & Guerard
Denis Grison

Erec Associés
Didier Lechevalier

Information annexe :

Le document de référence inclut :

- le Rapport général et le rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2004 des Commissaires aux comptes (respectivement aux paragraphes 8.3.1 et 7.3 du document) comportant la justification de leurs appréciations, en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce ;
- le rapport des Commissaires aux comptes établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce (au paragraphe 8.3.3 du document), sur le rapport du Président du Conseil d'administration, sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

9.5 - Responsable de l'information financière et politique de communication

9.5.1 - Responsable de l'information financière

Arnaud Créput
Directeur Financier
40, rue de l'Est - 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél : 01 55 38 32 05 - Fax : 01 55 38 31 00
e-mail : acreput@coheris.com

9.5.2 - Politique de communication

Communication en langue française :

L'ensemble des communiqués de presse, des parutions au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires), des documents de référence, des documents relatifs à l'introduction au Nouveau Marché ainsi que les dernières présentations publiques et le calendrier d'annonces financières est disponible en langue française sur simple demande à l'adresse ci-dessous ou en téléchargement sur le site Internet www.finance.coheris.fr.

Communication en langue anglaise :

L'ensemble des communiqués de presse, des versions allégées des documents de référence, ainsi que le calendrier d'annonces financières est disponible en langue anglaise sur simple demande à l'adresse ci-dessous ou en téléchargement sur le site Internet www.finance.coheris.com.

Coheris, Informations Financières

40, rue de l'Est - 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél : 01 55 38 31 36 - Fax : 01 55 38 31 00
e-mail : finance@coheris.com